



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1681,9

Slw. 511  $\frac{m}{\cdot}$  - 1681,9

Mercur

<36624573420011

<36624573420011

Bayer. Staatsbibliothek

33





**Bayerische  
Staatsbibliothek  
München**

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAVPHIN.

SEPTEMBRE 1681.



A PARIS.  
AV PALAIS.

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du Mercure Galant le  
premier jour de chaque Mois, & on  
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-  
dinaire, Trente sols relié en Veau,  
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

**A P A R I S,**

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la  
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez C. BLAGBART, Rue S. Jacques,  
à l'entrée de la Rue du Plâtre,  
Es en sa Boutique Court-Neuve du Palais,  
**A U D A U P H I N.**

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande  
Salle, à l'Envie.

**M. DC. LXXXI.**

**AVEC PRIVILEGE DU ROY.**

*Le XV. Extraordinaire se distribuera  
le 15. d'Octobre 1681.*

TABLE DES MATIERES  
 contenues dans ce Volume.

<b>A</b> vant-propos,	1
Vers sur la Jonction des deux Mers,	5
Lettre de Hanover,	14
Siege galant,	25
Cerémonies observées à la Reception des Chevaliers de l'Ordre de S. Marc,	49
Le Triomphe de l'Amour, Epitha- lame,	59
Description du Feu du Monde,	71
Querelle de Paris & de la Province, en Prose & en Vers,	78
Cerémonies faites à Chaumont en Vexin, 103	
Nouvel Etablissement fait à Gex,	139
Les Arbres, Édille,	147
Ce qui s'est passé le jour de S. Louis à l'Académie Française, avec l'Eglo- gue qui a emporté le Prix des Vers, 150	

# T A B L E.

<i>Cerémonies faites à Marseille,</i>	186
<i>Nouvel Etablissement d'une Compagnie d'Afrique, avec les noms des Inté- ressez,</i>	191
<i>Extrait d'une Lettre tres-curieuse écrite de la Chine,</i>	194
<i>Stances sur la Fieure d'Amarante, où la Fieure &amp; l'Amour sont comparez,</i>	214
<i>Effets de l'imagination des Femmes grosses,</i>	218
<i>Histoire,</i>	226
<i>Tout ce qui s'est passé à Edimbourg depuis l'ouverture du Parlement d'E- cosse,</i>	260
<i>Grand zèle des Apprentifs de West- minster pour le Roy d'Angleterre,</i>	309
<i>Entrée faite à Laon par M. l'Evesque de ce nom,</i>	311
<i>Harangue faite par le Fils de M. Ta- lon, âgé de cinq ans,</i>	314
<i>Election d'un Grand-Prieur faite par Messieurs de S. Victor,</i>	316
<i>Nouvelles de Siam,</i>	317

T A B L E.

<i>Suite des Divertissemens de Hanover,</i>	332
<i>Bénéfices donnez par le Roy,</i>	343
<i>Ce qui s'est passé pendant la maladie de Monsieur,</i>	350
<i>Médecins de Monseigneur le Dauphin &amp; de Madame la Dauphine, nommez par le Roy,</i>	354
<i>Mort de l'ancien Evêque de Tarbes,</i>	355
<i>Mort de Madame de Péquigny, Duchesse de Chaunes,</i>	357
<i>Mort &amp; Pompe funebre de Mademoiselle de Tours,</i>	358
<i>Enigme,</i>	364
<i>Autre Enigme,</i>	365
<i>Tout ce qui s'est passé à Fontainebleau pendant le séjour de Leurs Majestez,</i>	366
<i>Promotion de seize Cardinaux,</i>	389
<i>Mort de M. le Maréchal de la Ferté,</i>	380
<i>Départ du Roy,</i>	380
<i>Mariage de M. le Marquis de Bellefond,</i>	382
<i>Ouverture du Bureau de Rencontre,</i>	382
<i>Fin de la Table.</i>	

---

*Avis pour placer les Figures.*

**L**A Croix de Chevalier de S. Marc doit regarder la page 58.

L'Air qui commence par *Vous qui craignez tant que les Bonps*, doit regarder la page 135.

La Médaille de Madame la Duchesse de Fontange doit regarder la page 311.

L'Air qui commence par *J'adore une Beauté si fiere & si crnelle*, doit regarder la page 350.



## A V I S.

**O**N avertit qu'il ne faut donner aucun argent pour faire recevoir les Mémoires qu'on souhaitera de voir employer dans le Mercure Galant.

On les mettra tous, pourveu qu'ils ne desobligent point les Particuliers par quelques traits satyriques, & que les Histoires qu'on enverra n'ayent rien qui blesse la modestie des Dames.

On prie qu'on affranchisse les ports de Lettres, & qu'on les adresse toujours chez le Sieur Blageart, Imprimeur-Libraire, Rue S. Jacques, à l'entrée de la Rue du Plastre.

Les Particuliers, ou Libraires des Provinces, qui souhaiteront avoir le Mercure si-tost qu'il sera achevé d'imprimer, n'ont qu'à donner leur

adresse audit Sieur Blageart, qui a la Boutique dans la Court-neuve du Palais, au Dauphin, & il aura soin de faire leurs paquets sur l'heure, & de les faire porter à la Poste, ou aux Messagers qu'ils luy indiqueront, sans qu'il leur en couste rien pour la peine qu'il en prendra, parce que lesdits Particuliers ou Libraires qui les recevront, en acquiteront le port sur les lieux.

On a déjà prié bien des fois ceux qui envoient des Mémoires où il y a des noms propres, d'écrire ces noms en caractères tres bien formez. C'est à quoy on manque tous les jours; & ce qui est cause qu'on les met mal. Il y a aussi des Pieces qu'on ne met point, parce qu'elles sont trop difficiles à lire.

Il reste toujours quantité de Pieces qui auront leur tour, ou dans le Mercure, ou dans l'Extraordinaire. Ainsi les Auteurs ne se doivent point impatienter. Les premieres reçues sont

toûjours mises les premières, à moins  
que la nouvelle matière qu'on envoie,  
ne soit tellement du temps, qu'on  
ne puisse diférer.

On avertit que les Mercurés qui  
s'impriment en Hollande & en quel-  
ques Villes d'Allemagne, sont fort  
peu corrects & tronquez en beaucoup  
d'endroits.



*Extrait du Privilege du Roy.*

**P**AR Grace & Privilege du Roy, Donné à S. Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé, E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé, a cédé & transporté son droit de Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois  
le 30. Septembre 1681.*



## 2 MERCURE

vous ne devez pas vous étonner, s'il m'en échape toujours quelque une que je suis contraint de rapeller dans le Mois suivant. C'est par cet accablement d'inépuisable matiere, que j'oubliai la derniere fois à vous parler du zele fervent que ce Grand Prince a fait voir pour le châtiment des Blasphémateurs. Outre toutes les Ordonnances sur ce sujet, qui doivent estre observées par tout le Royaume, Sa Majesté a donné encor des ordres tres-rigoureux à M<sup>r</sup> le Grand

# GALANT. 3

Prevoſt, pour ce qui regarde la Cour. Elle veut qu'il faſſe punir ſeverement les Particuliers, & qu'il luy rende un compte fidelle des crimes de cette nature qu'auront pû commettre les Perſonnes d'un rang élevé, afin qu'Elle-mefme elle en ordonne la peine. Apres des exemples d'une pieté ſi digne d'un Roy véritablement Chreſtien, demandera-t-on d'où viennent toutes les proſpérité dont jouit la France ? C'eſt peu de dire qu'elles continuënt depuis long-

A ij

#### 4 MERCURE

temps, puis qu'on les voit s'augmenter de jour en jour, & qu'elle ne fait aucune Entreprise qui ne luy apporte autant d'utilité que de gloire. Vous en estes convaincuë par l'heureux succès qu'a eu le Canal de Languedoc. Quoy que l'exacte Relation que je vous en ay envoyée, vous en ait assez expliqué les avantages, je croy vous faire plaisir d'y adjoûter la Peinture qu'en a faite M<sup>r</sup> Rault dans les Vers suivans. Tant d'Ouvrages curieux luy ont acquis vostre estime, que



# 6 MERCURE

*L'Air qui se joint au Feu, met des  
Ramparts en poudre.*

*La Terre accoutumée aux plus pesans  
fardcaux,*

*S'étonne d'en voir faire autant au  
sein des Eaux.*

*Ainsi le Rhin reçoit, malgré ses flots  
rapides,*

*Sur son dos écumant des Machines  
solides;*

*Et sur des Ponts flotans, dont il se  
vit pressé,*

*Des Chevaux & des Chars librement  
ont passé.*

*Les Rochers à leur tour deviennent  
navigables;*

*L'on traverse des Monts jadis impé-  
nétrables.*

*Les Ponts portent des eaux, où les  
Vaisseaux chargez*

*Trouvent par leurs conduits des  
chemins abrezgez.*

Là, tantost à la Rame, & tantost à  
la Voile,

L'on cingle sans s'aider de Bouffole  
ou d'Etoile.

Les Pilotes que l'art conduit par des  
ressorts,

En des Lieux inconnus trouvent de  
nouveaux Ports.

Sur une Mer nouvelle, où l'industrie  
éclate,

Ils ne redoutent point les courses du  
Pyraté.

Les Gouffres, les Rochers, les Bancs  
& les Ecueils,

De nos Typhis nouveaux ne sont  
point les cercueils.

La tempeste jamais n'y fait enfler  
les ondes,

Le calme les retient en leurs couches  
profondes.

L'eau qu'enferme un Etang, ou celle  
d'un Marais,

## 8 MERCVRE

N'a jamais pû garder une plus douce  
paix.

Quelque cours qu'au Canal prennent  
les eaux panchantes,  
Il est toujours aisé d'en poursuivre  
les pentes.

L'Ecluse à divers temps en soutient  
le fardeau,

Et peut seule régler le mouvement  
de l'eau.

S'il faut qu'il soit rapide, elle en haste  
la course,

Au moment qu'on la leve au dessous  
d'une source;

Et de mesme qu'on peut le rendre  
violent,

On peut le retarder, quand il faut qu'il  
soit lent.

Ces merveilleux Secrets sont d'un  
profond Génie,

Et marquent de LOUIS la puissance  
infinie,

# GALANT. 9

De LOVIS dont le Bras plus grand  
que l'Univers,  
Par son fameux Canal joint ensemble  
deux Mers,  
Et qui par ses Travaux, en faveur  
de la France,  
Aux lieux les plus deserts répandant  
l'abondance,  
Sçait conduire à leur fin ses desseins  
glorieux,  
Et fait ce que n'ont pu son Pere &  
ses Ayeux.  
Les plus riches Trésors qui naissent  
vers l'Aurore,  
Et que l'on joint à ceux que produit  
le Bosphore,  
Transportez par le cours de ce Canal  
panchant,  
Vont sans cesse enrichir les Rives  
du Couchant.  
L'Amérique pour nous ne sera plus  
avare,

# 10 MERCURE

*Les Indes nous feront leur présent le  
plus rare,*

*Et les Vaisseaux chargez , au retour  
de Cadix,*

*De l'une à l'autre Mer rendront ce  
qu'ils ont pris.*

*Les Biens qui s'épandront dans toutes  
les Provinces,*

*Apportez des Pais des plus éloignez  
Princes,*

*Par le secours des Eaux , & celui  
du Canal,*

*Nous feront admirer leur Terroir  
libéral.*

*Qu'on ne nous vante plus ce  
merveilleux Ouvrage,*

*Qui fut chez les Troyens le prodige  
de l'âge,*

*Où les Dieux ayant pris la forme des  
Humains,*

*Donnerent avec l'art le travail de  
leurs mains.*

# GALANT. II

*Ces Ramparts orgueilleux, ces illustres  
Pergames,*

*Qui sentirent des Grecs la fureur &  
les flâmes.*

*Ces pompeux Ornemens de l'antique  
Ilion,*

*Quoyqu' Homere en ait dit, n'estoient  
que fiction.*

*Ces Dieux qui de leur temps furent ce  
que nous sommes,*

*S'estoient par leur renom soustrait au  
rang des Hommes;*

*Et si la Fable en fit des Braves, des  
Héros,*

*La gloire n'en brilloit qu'en la pompe  
des mots.*

*La Montagne d'Athos, autrefois  
penétrée,*

*Ne pût jamais donner une assez libre  
entrée*

*Aux Vaisseaux dont Xerxés voulut  
couvrir la Mer,*

## 12 MERCURE

*Soit pour y faire voile, ou qu'il fallist  
ramer.*

*Ce Canal préparé pour la Pompe  
Romaine,*

*Qui cousta tant de soins, de travaux  
& de peine,*

*Et qui devoit de Rome arroser les  
Ramparts,*

*Apporta peu de gloire au plus grand  
des Césars.*

*La Nature icy cede, & quoy qu'elle  
s'étonne*

*De recevoir les Loix qu'un vray  
Héros luy donne,*

*Elle obeit soudain à ses comman-  
demens,*

*Et soumet à sa voix jusques aux  
Elémens.*

*La distance des lieux ne luy fait point  
d'obstacle.*

*L'eau regorge au Canal comme par  
un miracle;*

*Et c. qui pût sembler impossible  
 autrefois,  
 Est aujourd'huy facile au plus puis-  
 sant des Roys.  
 Oüy, ce Canal qui doit embellir son  
 Histoire,  
 En éternisera le nom & la mé-  
 moire,  
 Et dira que LOUIS triomphant,  
 glorieux,  
 Est au dessus des Roys, des Césars, &  
 des Dieux.*

Je vous fis le dernier mois  
 un fort long détail du Ballet  
 champestre dancé à Hano-  
 ver sous le titre de *la Chasse  
 de Diane*, mais ce fut sans  
 vous rien dire de particulier  
 du magnifique Repas qui le



Filles, tous les Princes & Princesses, allerent à la promenade. Le Cortège estoit de cent Carrosses, tous les Etrangers ayant envoyé les leurs; outre ceux de Son Altesse, & plusieurs autres des Particuliers de la Cour & de la Ville. Ce fut comme une espee de Cours depuis le Jardin de Leiné jusqu'à Hernhans. On côtoyoit une Allée d'Arbres plantez pour la perspéctive du grand Théâtre, & bordée de Soldats de l'un & de l'autre côté. Cette Allée estoit embellie en plusieurs endroits du Chifre & de la Couronne de la Reyne, &

16 **MERCVRE**

de plusieurs Piédestaux dans lesquels diférens Feux d'artifice estoient renfermez.

A huit heures & demie du soir, on fit entrer la Reyne dans le grand Jardin, où l'on avoit préparé huit longues Tables tres-bien couvertes, sous les Berceaux, & sous de grandes Feüillées faites exprés pour traiter tous ceux qui compoisoient ce nombreux Cortége. Ces Tables contenoient trois cens Couverts. Sa Majesté avec tous ces Princes & Princesses, vint descēdre au milieu d'un des grands Berceaux, qui s'ouvrit d'abord par un des côtez.

Et fit voir une tres-superbe  
 Feuillée. Elle estoit grande et  
 spacieuse, éclairée par plusieurs  
 Lustres Et par quantité de Bras  
 d'argent Et de vermeil doré, Et  
 de plusieurs Plaques de mesme  
 matiere. Le Feuillage des quatre  
 côtez estoit meslé d'un nombre  
 infiny de Fleurs, Et à chacun  
 des quatre côtez il y avoit trois  
 grandes Glaces de Miroirs bor-  
 dez de verdure. Plusieurs rares  
 Tableaux ou Portraits de Dames  
 y paroissoient, bordez de la mes-  
 me sorte au dessus Et aux côtez  
 des Miroirs. Joignez à cela qua-  
 tre Grotes ornées d'un Coquillage.

Septembre 1681.

B

## 18 MERCURE

choisy. Comme on avoit eu soin de les éclairer, elles faisoient voir aux quatre coins de cette Feüillée des Jets d'eau & des Cascades, qui par le bruit de leur chute & par leurs bouillons élevez en l'air, divertissoient agreablement l'oreille & les yeux des Spéctateurs. C'estoit une invention du S<sup>r</sup> Cadar, qui eut un fort grand succès.

La Table que l'on dressa au milieu de la Feüillée, estoit en forme de cœur, & seulement de douze Couverts, les Princes & les Princesses qui estoient de quelque Entrée de Ballet, ayant

la leur sous une autre grande Feüillée, faite le long d'une des ailes du Théâtre. Elle estoit de quatre-vingts Couverts pour tous les Danceurs, avec Leurs Alteſſes. Aucun d'eux ne ſe laiſſa voir dans l'Assemblée, parce qu'on vouloit ſurprendre la Reyne, & toute la Cour. L'Ambigu qui fut ſervy, estoit ordonné admirablement, & rien n'y manqua, ny pour l'abondance, ny pour la délicateſſe. Il ſuffit de dire que le Baron de Platen nostre Grand Maréchal s'en estoit meſlé, & que cette merveilleuſe Feüillée estoit son Ou-

vrage. Tout le monde le connoit pour un Homme aussi intelligent qu'il est magnifique. J'oubliois à vous parler du Lambris de la Feüillée, qu'on voyoit rempli d'Oranges, de Citrons, & de plusieurs autres Fruits mestez avec la verdure.

Si-tost que la Reyne se leva de table, la Feüillée s'ouvrit tout d'un coup en face, & l'on commença à voir le Théâtre du Balet avec sa longue Perspéctive éclairée de toutes parts. Les Ombres de la Nuit avoient aussi leur Théâtre, sur lequel on les apperçeut dans l'éloignement. Un

# GALANT. 21

grand Fantôme qu'on vit descendre du Ciel, & qui se plaça au milieu des Ombres, les fit disparoître à son abord. Il estoit remply de Feux d'artifice qui firent un fort bel effet. Cependant l'Aurore parut sur un grand Théâtre roulant, & s'avança peu à peu jusques sur celuy où l'on devoit dancer le Balet. Elle estoit suivie d'un Ange de Lumiere du Point-du-Jour, de deux Nymphes portant des Corbeilles pleines de Fleurs, & de huit Hérauts qui annonçoient sa venue au son des Flûtes douces, auxquelles les Violons, Cla-

## 22 MERCURE

uiffins, Basses de Violes, & autres Instrumens, répondoient de la maniere du monde la plus agreable. Cette merueilleuse Symphonie accompagna un Concert de Voix qui charma d'abord toute l'Assemblée. Ce premier Spéctacle servit de Prologue au Balet de la Chasse de Diane, dont on présenta le Sujet à la Reyne & à tous les Princes & Princesses qui estoient aupres de Sa Majesté, à l'ouverture de cet éclatant Théâtre. La Feste finit par un beau Feu d'artifice, qu'une Fusée qui partit du Lieu où la Reyne estoit assise, alla allumer

# GALANT. 23

à plus de mille pas loin de là. Les Princes & les Princesses qui ont dancé au Balet, se sont attirez l'admiration de tout le monde. Tous ces plaisirs ont duré jusques à deux heures après minuit; & ce somptueux Repas, avec le Balet, & le dédommagement des Champs des Particuliers que l'on a gâtez, revient à plus de dix mille Ecus. Vous voyez par là que S. A. S. n'épargne rien pour bien divertir Sa Majesté. Tout le Chemin au retour estoit bordé de Lumieres, & toutes les Maisons de la Ville illuminées, depuis la Porte de

## 24. MERCURE

*Kalemberg jusques au Chasteau.  
On doit se délasser aujourd'huy  
à une Comédie intitulée La Jo-  
bin, fameuse Devineresse,  
pendant qu'on prépare les Ma-  
chines pour représenter Les A-  
mours de Jupiter & de Se-  
melé. De tous les Divertisse-  
mens qu'on a donnez à la Reyne,  
aucun n'a paru plus agreable à  
tout le beau monde, que la Co-  
médie Françoisse, & les Balets:*

*M<sup>r</sup> le Landgrave que l'on  
attendoit icy, n'y est point encor  
venu. Madame l'Electrice de  
Saxe a un Train fort magnifi-  
que. On se dispose à partir dans  
quelques*

*quelques jours pour aller à Zell, où tout est prest pour y recevoir la Reyne. Je seray de ce voyage, & vous rendray compte de ce qui s'y passera.*

Si le seul récit de ces grandes Festes donne du plaisir à ceux qui ne peuvent s'en former qu'une simple idée, jugez, Madame, combien elles doivent divertir quand le Spéctacle occupe les yeux, & qu'on est témoin de ce que les plus exactes Ré-  
lations ne représentent ja-  
mais que fort imparfaite-

*Septembre 1681.*

C

ment. Comme il est des Festes de toute nature, j'ay à vous parler d'une autre, dont la nouveauté vous surprendra. Quoy qu'il n'appartienne qu'aux Souverains de faire la guerre, des Particuliers n'ont pas laissé d'entreprendre un Siege; & ce qui vous paroistra le plus incroyable, ce Siege a esté formé par des Officiers de vostre beau Sexe. Diverses Societez s'estant faites à Die Ville de Dauphiné, pendant la saison du Carnaval, entre des Personnes fort considé-

rables, chacune prit le nom d'un Regiment, selon qu'elles crûrent se le devoir imposer. On en nomma de Dragons, de Turenne, de Montclar, & d'autres. Ce dernier estant demeuré en union, se signala par mille Parties galantes, qui le distinguerent avec beaucoup d'avantage. Il portoit le nom d'une Dame de fort grande qualité, Veuve d'un Seigneur de Montclar, & proche Parente de feu M<sup>r</sup> le Duc de Lesdiguières. Cette Dame, régallant un jour sa Troupe par

## 28 MERCURE

un Repas magnifique, dit à M<sup>r</sup> du Cros, qui estoit un Gentilhomme de cette Société, Petit-Fils d'un Président de Grenoble de ce mesme nom, qu'elle avoit résolu d'aller l'assiéger avec son Regiment, à Chamarges. C'est une Maison qu'il a à un quart-de-lieuë de Die. Ce Gentilhomme luy répondit agreablement qu'il acceptoit le défy, & qu'il promettoit de bien s'acquiter de son devoir, pourveu que le Siege se fist dans les formes. Cette menace d'un

Siege que vouloient faire des Dames, fournit beaucoup de matiere à la conversation, mais enfin d'une chose dite en plaisantant, on en fit une affaire sérieuse. Le Gentilhomme, en qualité de Gouverneur de la Place, assura qu'il donneroit tout le divertissement possible dans sa défense; & les Dames qui se promirent un fort grand plaisir d'une nouveauté de cette nature, donnerent parole d'en entreprendre l'Attaque. La Partie ayant esté résolüe, chacun songea à s'y

préparer, & depuis le Carnaval jusqu'à l'exécution qui fut au commencement de Juin, on ne parla d'autre chose dans toute la Ville. Le Gouverneur de Chamarges, (c'estoit le nom que prenoit M<sup>r</sup> du Cros) n'oublia rien de ce qui pouvoit donner de l'agrément à ce Siege, & pour en augmenter les plaisirs en le rendant régulier, il emprunta le secours de quelques Officiers de Cavalerie du Regiment de Crillon, & de la Compagnie de M<sup>r</sup> de Massot, qui

estoyent alors en quartier à Die. Ces Messieurs tracerent d'abord des Fortifications autour de la Place, & quoy que l'ouvrage en fust fort leger, on ne laissoit pas d'y voir toute la figure des mieux travaillée. On y fit loger ensuite quelques petites Pieces de campagne, que M<sup>r</sup> de Ferriol Gouverneur de Die permist qu'on tirast de sa Citadelle. On fit composer grand nombre de Feux pour faire l'effet des Bombes, des Grenades, & des Petards, & on eut mes-

me le soin de faire creuser des Mines qui devoient enlever des bagatelles, afin de marquer la diversité des Attaques. Toutes ces choses estant disposées, on feignit une Lettre de cachet que M<sup>r</sup> de Salieres, Commissaire d'Artillerie au Fort de Barreaux, vestu en Courrier, porta au General Montclar. Elle contenoit un ordre exprés à ce General d'assembler ses Troupes pour le Siege de Chamarges, & de prendre tout ce qui luy seroit necessaire entre les mains du Tré-

forier du Périer. ( C'estoit une de ces Dames qu'on avoit chargée de cet employ.) Dès qu'il eut reçu cet ordre, il le fit sçavoir aux autres Dames, qui devoient estre ses Officiers, & leur ordonna de tenir leurs Compagnies prestes au jour qu'il leur seroit assigné. Elles se mirent dans un équipage fort brillant; mais n'attendez point que je vous fasse la description de leur parure. Je vous diray seulement qu'il n'y en avoit aucune qui ne portast une Capeline en for-

me de Casque ombragé de Plumes, une Cravate d'un tres-beau Point, attachée par dessous d'un large Ruban; des Juste-au-corps de différentes couleurs, couverts de galon or & argent, une Épée qui pendoit à un Baudrier en Broderie, & une légère Pique à la main, dont le fer estoit doré, & tout le reste garny de Rubans. Leurs Soldats estoient de jeunes Messieurs de la Ville proprement vestus, & portant chacun une Pique ou un Mousqueton.

Le jour marqué pour ce Siege estant arrivé, le General fit sonner la Trompette de fort grand matin; & les Troupes éveillées agreablement par ce bruit, furent diligentes à se rendre dans une Placé qui est devant son Hostel. Là, des Officiers de Crillon, faisant la Charge de Major pour Madame Goder qui l'avoit en titre, les rangerent en Bataille. Cette Armée estant presté à partir, le General se mit à la teste, & marcha jusques à la Porte de la Ville, ayant à ses costez

le Capitaine de Gilliers, & l'Intendant Chaluet, deux de ses Dames, l'une Femme d'un Conseiller du Parlement de Paris, & l'autre d'un Conseiller de Grenoble. On auroit eu peine alors à discerner les Hommes parmi les Dames, tant il paroïsoit de fierté sur leur visage. Cette petite & galante Armée marcha de la sorte au son des Timbales, des Tambours, des Hautbois, & des Trompetes, jusqu'à un endroit hors de la Ville, où le General monta sur un

superbe Cheval parfaitement bien enharnaché. Les autres Dames qui luy servoient d'Officiers, monterent en mesme temps à cheval, & à costé d'elles estoient les Gentilshommes, reçeus dès l'abord dans leur Regiment. L'un d'eux portoit un Eten-dard rouge, à franges or & argent, avec ce mot, *A L'INVINCIBLE*. Leur marche continua jusqu'à ce que des Cavaliers l'ayant reconnuë, firent le coup de Pistolet, & se retirèrent au galop du costé de la Place.

Ce fut alors que la feinte commença d'avoir des apparences de verité. Le General, comme s'il eust craint quelque surprise, fit promptement mettre pied à terre à ses Officiers, rangea toutes ses Troupes en bataille, en fit la reveuë, & apres avoir tenu son Conseil de guerre, il envoya un Trompette sommer le Gouverneur de se rendre. Le refus qu'il attendoit, l'ayant obligé de se disposer à l'Attaque, il fit avancer cette belle Troupe, que tout le feu de l'Artillerie du

Gouverneur ne pût ébranler. Cette décharge, dont on eust dit qu'elle alloit estre toute foudroyée, ne causa aucun dommage au Party du General; & l'ardeur de ses Soldats paroissant toujours la mesme, il les fit approcher pour donner l'Assaut. Quelque Infanterie que le Gouverneur avoit le long des hayes, rendant l'abord de la Place extrémement difficile, on détacha Mesdemoiselles de Chabrieres & de S. Auban, Capitaines du Regiment de Dragons,

#### 40 MEROVRE

qui firent faire une décharge si à propos, que l'Embuscade ne la pouvant soutenir, se retira dans la Place en confusion. Les avenues estant libres par ce moyen, on avança jusqu'à une Palissade qui alloit estre emportée, si le Gouverneur n'eust fait une Mine qui fit reculer les plus avancez. Dans le temps qu'il se tint à cette Attaque, on appliqua un Petard à la Porte. Il y accourut, & tâcha de repousser Mesdemoiselles de Lautares & d'Ambel, qui commandoient un

Détachement de Piquiers pour la forcer, & qui estoient soutenuës par Mademoiselle de Gilliers, Capitaine de Grénadiers, qui devoit faciliter l'Attaque.

Pendant que cette vaillante Troupe s'attachoit à ce Combat, le General qui estoit resté au Corps de Bataille avec les Compagnies de Mesdames de Laufaret & de Cleles, & de Mesdemoiselles de Chaluët & de Rochefort, pour veiller utilement à ce qui estoit le plus

*Septembre 1681.*

D

garde que le Gouverneur avoit négligé un endroit de la Place, qui sembloit inaccessible. Il alla le reconnoître, & l'ayant jugé facile à estre emporté, il commanda les Volontaires Massot, Pelicier, & Catelet, Officiers de Crillon, Brignon, S. Laurens, Maubec, Champqueira, & les deux Soilleres, & leur ordonna, sur peine de la vie, d'occuper ce Poste. Ce commandement eut tout le succès qu'on en attendoit. Ces Braves estant entrez dans la Place par ce passage,

poussèrent jusqu'au Gouverneur qui estoit encor attaché au Combat avec ces Amazones, & renversèrent tout ce qui se présenta à eux pour se défendre. Cette surprise, à laquelle il s'attendoit le moins, l'étonna de telle sorte, qu'abandonnant tout, il se retira dans le Donjon de sa Place, & donna par là une grande facilité au General de faire avancer son Armée victorieuse jusques au pied de ses Murs, & d'y planter son Etendard. Comme il avoit de la peine à se

D ij

confesser vaincu, il fit lancer sur les Assaillans ce qui luy restoit de Feux, & eust fait une résistance plus opiniâtre, si le General ne l'eust sommé luy-mesme de se retirer, en luy promettant une tres-honneste Composition. Des offres si généreuses l'ayant obligé de parlementer, on capitula, & on convint de tous les Articles. Vous jugez bien qu'estant acceptez de part & d'autre, on n'eut pas besoin d'Otages pour en assurer l'exécution. On mit bas les armes.

On se salua comme Amis.  
Les Dames raccommode-  
rent ce que l'ardeur du Com-  
bat avoit causé de desordre  
à leur parure. On n'entendit  
plus ny Trompetes, ny Tim-  
bales, ny Tambours. Les  
Violons avec les Hautbois,  
prirent la place de ces Inf-  
trumens de guerre, & tous  
les desseins d'attaque & de  
défence furent changez  
aussitost en ceux de goûter  
tous les plaisirs qui leur es-  
toient préparez. La belle  
Maison où se passa cette fa-  
meuse Journée, estoit bien

capable d'en fournir. Elle est bastie dans une Plaine, au confluent de deux Rivières, dont on voit les bords couverts d'une infinité d'Arbres, qui forment de tres-belles Promenades. Elle a d'ailleurs tout ce qui peut faire l'ornement d'une Maison de Campagne, comme Parterres, Fontaines, Allées, & Vergers. Ce fut dans ces divers Lieux que se dispersa confusément une Troupe qui jusque-là avoit observé tant d'ordre. Elle y attendit sans peine un magnifique

Repas qui fut servy avec beaucoup d'abondance & de propreté. La partie du jour que la chaleur rendit la plus incommode, se passa dans la Maison en dances, en jeux, & en conversations spirituelles. On proposa des Enigmes, on fit des Inromptu, on remplit des Bouts-rimez, & ces diférens plaisirs occuperent agreablement les Dames jusques à l'heure de la promenade. Si-tost qu'elle fut venuë, on alla prendre le frais, & la nuit commençant à s'approcher,

le Gouverneur termina la Feste par une splendide Collation qui fut servie sous un grand Berceau, & accompagnée d'une Musique champestre qu'on écouta avec beaucoup de plaisir. Apres cela, cette belle Troupe, fort satisfaite d'une si galante reception, retourna à Die dans le mesme ordre qu'elle estoit venue. Elle y entra au bruit des Timbales, des Tambours, & des Trompetes, & à la clarté de tant de Flambeaux, qu'on eust crû que le Soleil avoit ramené

mené le jour. Le Peuple, attiré par ce Spéctacle, combla d'acclamations l'heureux succès de ce Siege; & l'Armée victorieuse, plus fatiguée des divertissemens que du travail de la guerre, ayant rendu ce qu'elle devoit au General qu'elle accompagna jusqu'en son Hostel, alla prendre le repos qui luy estoit nécessaire.

Je ne doute point, Madame, que vous n'appreniez avec plaisir que le Roy par un effet de sa bonté naturelle, a agréé le retour d'un

*Septembre 1680.* E

## 50 MERCURE

Homme qui est sorty de France depuis quinze ans, & qui apres avoir voyagé en Allemagne, en Angleterre, aux Pais - Bas, & en Italie, s'estoit enfin étably dans la fameuse Université de Padoue. Vous avez connu M<sup>r</sup> Patin, Medecin, & Professeur à Paris, Fils du Professeur Royal. C'est de luy dont je vous parle. On m'apprend que la République de Vénise luy donna d'abord de l'employ en luy conférant une Charge de Professeur en Medecine,

dont il s'est acquité avec un applaudissement universel. Peu de temps apres, elle le fit Chevalier de S. Marc; & la premiere Chaire de Chirurgie ayant vaqué depuis peu, les Réformateurs de l'Académie l'ont nommé tout d'une voix pour la luy faire remplir, avec trois cens Ducats d'augmétation. Cette Place avoit esté autrefois occupée par Vésale, Spigelius, Aquapendente, Marchettis, & autres grands Hommes, dont la mémoire sera toujours estimée. Com-

me M<sup>r</sup> Patin est tout rempli de mérite, & qu'il s'est attaché dès son bas âge à toutes les particularitez de la Medecine, on est fort persuadé qu'il répondra pleinement à la réputation de tant d'illustres Prédecesseurs. Vous avez sçeu le degré d'honneur qu'il s'est acquis dans la connoissance des Médailles, & de toutes sortes d'Antiquitez. Tous ceux qui s'appliquent à cette étude entretiennent correspondance avec luy, & c'est ce qui rend son nom célèbre

par toute l'Europe. Il a donné au Public différens Traitez de Medecine, & d'autres Livres qui sont autant de témoins de l'étenduë, & de la beauté de son Génie. Vous demanderez peut-estre quelle dignité est celle de Chevalier de S. Marc. Je vay vous l'apprendre. Il y en a de trois sortes. La premiere est une espece de récompense, dont le Senat honore particulièrement ceux d'entre les Nobles Vénitiens, qui ont fait de grandes actions pour le service de la Répu-

E iij.

blique, où qui s'estant dignement acquitez des Ambassades qu'on leur avoit confiées, reçoivent du Senat mesme le titre de Chevalier qui leur avoit esté cōferé par les Testes couronnées, aupres desquelles ils estoient Ambassadeurs. Ils ont le privilege de porter la Stole d'or aux jours de ceremonie, & sont mesme distinguez les autres jours par un Galon d'or qui borde la Stole noire qu'ils portent ordinairement. Les deux autres ont accoustumé de se conferer à ceux qui par

le mérite des Armes ou des Lettres, ont acquis l'estime de la République. Quoy que ceux - cy portent une mesme marque de Chevalerie, on fait grande différence entre ceux qui se font publiquement dans l'Excellentissime College, & ceux qui en reçoivent le caractere en particulier dans la Chambre du Doge, qui a le pouvoir d'en créer de cette sorte quand il luy plaist. Voicy ce qui se pratique pour la Réception des premiers.

L'Excellentissime College

E iiij.

estant assemblé, le Cavalier du Doge, accompagné de l'Ecuyer, & des autres Officiers de Sa Serénité, fait entrer celuy qu'on doit recevoir, & le conduit, apres les trois revérences ordinaires, jusques au second degré du Trône. Apres qu'il s'y est mis à genoux, le Doge assis sous un Dais au milieu de la Seigneurie, luy fait connoistre la résolution qui a esté prise de le faire Chevalier de S. Marc; ensuite dequoy il le frape de l'Epée Ducale sur chaque épaule,

luy disant à chaque fois, *Esto miles fidelis*, & puis sur la teste en disant encor, *Esto Eques divi Marci*. Dans ce mesme temps ses Officiers luy attachent aux pieds les Eperons d'or qu'ils retirent aussitost. Cela estant fait, le Doge luy met au col une Chaîne d'or, où pend le Lion de S. Marc, Symbole ordinaire de la République. Au sortir de là, il est conduit par ses Officiers, jusqu'à la Porte du Palais, au bruit des Clairons & des Trompetes. Ceux qui sont reçeus ont le droit de Bour-

geoisie, & le privilege de porter dans leurs Armes un musle de Lion pour cimier.

~~C'est~~ un honneur qu'on estime fort. La distinction dont M<sup>r</sup> Patin a esté gratifié en le recevant, c'est que la plûpart de ceux qu'on crée Chevaliers de cette sorte, achètent la Chaîne qu'on leur met au col, & qu'il doit la sienne à la libéralité de la République. La Croix d'or qui pend au bas est chargée d'azur. Je vous envoie la figure de la Face droite, & du Revers.

La Piece qui suit, a esté



# 60 MERCURE

*Mille Amans soupiroient pour elle,  
Sans pouvoir adoucir son extrême  
rigueur;*

*Et la Cruelle*

*Qui n'écoutoit que sa froideur,  
Traitoit leurs soins & leur ardent  
De pure bagatelle,  
Et les abandonnoit à leur douleur  
mortelle.*

*L'Amour au desespoir, les yeux étin-  
celans,*

*Concevant à la fois cent desseins  
violens,*

*Ne respire que la vengeance.*

*Je fais trembler, dit-il, le celeste  
Sejour,*

*Et je ne puis vaincre la résis-  
tance*

*Qu'une simple Mortelle oppose  
à ma puissance?*

*Il faut qu'avant la fin du jour*

Je punisse son insolence,  
Ou cesse enfin d'estre l'Amour.

*Un Berger possédoit tout ce qu'il  
faut pour plaire;*

*Le Berger voyoit la Bergere  
Sur le pied d'Amy simplement.*

*L'Amour se sert de stratagème  
Pour venir plus facilement*

*About de la froideur extrême*

*Qui le bravoit impunément.*

Des soupirs indiscrets, des hélas  
je vous aime,

Nefont, dit-il, qu'effaroucher  
un cœur.

A qui l'Amour fait peur.

Le Berger a toute l'estime  
De l'orgueilleux Objet qui mé-  
prise mes Loix;

Il faut que l'amitié me preste icy  
sa voix,

Et que pour satisfaire au cou-  
roux qui m'anime,

# 62 MERCURE

Elle immole à mes vœux cette  
illustre Victime.

*Il part au mesme instant, & vole se  
loger.*

*Dans le cœur du jeune Berger.*

*Il y traîne avec luy ses ardeurs les  
plus vives,*

*Il s'arme en Dieu vengeur, de re-  
doutables traits,*

*D'impétueux desirs, de flâmes ex-  
cessives,*

*Et flate son dépit d'un glorieux pro-  
grés.*

*Mais pour ne rien gaster, il voile la  
Tendresse*

*Du dehors indolent de sa Sœur l'A-  
mitié,*

*Et cette bonne Déesse*

*Pour son Frere s'intéresse,*

*Et du chemin fait au moins la  
moitié.*

Le Berger tout remply du Dieu qui  
 le possède,  
 Ignore cependant ce que luy veut  
 son cœur,  
 Et suivant le penchant de sa boüil-  
 lante ardeur,  
 Sans connoistre son mal, en cherche  
 le remede.

Un ascendant impérieux  
 Porte ses pas en mille lieux.  
 Tout le Bois retentit du nom de la  
 Bergeres ; -  
 Il la cherche, & sans bien connoistre  
 ce qu'il sent,  
 Il court, & la rencontre en un Lieu  
 solitaire,  
 Nonchalamment assise au bord d'une  
 Onde claire,  
 Qu'un Zéphire coquet caressoit en  
 passant.  
 Jadis à son aspect son cœur restoit  
 tranquile,

# 64 MÉRUVRE

*D'aucun trouble jamais il n'estoit  
agité;*

*Il ne peut aujourd'huy soutenir sa  
Beauté,*

*Il reste en la voyant, inquiet, im-  
mobile,*

*La parole luy manque, & malgré  
ses desirs,*

*Un timide respect étouffe ses sou-  
pirs.*

*Il connoit à l'instant la cause de son  
trouble,*

*Et mille mouvemens qu'on ne peut  
exprimer,*

*Luy disent tous, qu'il faut aimer.*

*A ces réflexions son desordre re-  
double.*

*Si la Bergere eust raisonné,*

*Elle auroit bientôt deviné*

*D'où naissoit l'embaras du Berger  
qu'elle inspire.*

# GALANT. 65

Elle auroit prévenu la suite de ses  
feux,  
Mais la raison, les sens, contr'elle  
tout conspire,  
Et le Berger doit estre heureux.  
Libre encor, & sans défiance,  
Elle voit ce nouvel Amant  
Qui tricomphe insensiblement  
De sa cruelle indifférence. (cœur,  
L'Amour insinué jusques auprès d'elle  
Quitte de l'Amitié la nonchalante  
ardeur,  
Il paroist ce qu'il est, il tonne, il  
intimide,  
Et plein du courroux qui le guide,  
Il porte par tout la terreur.  
La jeune Bergère surprise,  
Tâche, mais un peu tard, de suivre  
sa franchise.  
Fierté, dédain, mépris, viennent à  
son secours,  
Septembre 1680. E

66 **MERCVRE**

*Que dira-t-on s'en mesle, & ré-  
veille l'Audace,*

*Qui veut conserver une Place,  
Dont les Dehors sont tous occupez  
des Amours.*

*Le Cœur dans ce desordre extrême  
Souffre tout ce qu'on peut souffrir;  
Le Berger à ses yeux sans cesse vient  
s'offrir,*

*Digne d'estre aimé comme il aime.*

*L'Estime parle en sa faveur,  
Et par mille conseils fortement sol-  
licite*

*De subir le pouvoir de l'aimable  
Vainqueur.*

*Dont elle vante le mérite.*

*La Raison d'un autre costé*

*Dit que c'est assez résisté,*

*Qu'on doit appréhender un Vain-  
queur qu'on irrite,*

*Que c'est en vain qu'on se dé-  
fend,*

*Que l'Amour en tous lieux est tou-*  
*jours triomphant,*

*Et que l'heure d'aimer est une heure*  
*prescrite*

*Que personne n'évite:*

*La Liberté presque aux abois,*  
*Avec une mourante voix,*  
*Presse le Cœur de se défendre.*

*Veux-tu me voir périr, dit-elle,*  
*& par ma mort*

*Estre aussitost réduit en cédre?*  
*Fais pour me conserver un gé-*  
*neroux effort.*

*Tu sçais combien je possède de*  
*charmes,*

*Tu les goûtes encor, & peux les*  
*conserver.*

*Tâche à vaincre l'Amour, luy*  
*seul peut t'en priver,*  
*Et t'accabler de larmes.*

*Mon Ennemy doit-il avoir*  
*pour toy*

# 68. MERCURE

Plus de douceurs que moyz  
A ces mots, la Fierté, l'Orgueil,  
    l'Indiférence,  
    Suivant l'Audace & le Mépris,  
Enlevent des Dchors de tres-grande  
    importance,  
    Que les Amours avoient surpris.  
Doux Yeux, tendres Soupirs, cedé-  
    rent à l'Orage,  
    La Fierté les dissipa tous.  
Ce succès enfle son courage,  
    Et chatouille son vain couroux.  
L'Amour plein de dépit, & bouillant  
    d. colere,  
    S'oppose à cette Teméraire;  
Il la met en déroute, & ralliant les  
    Siens,  
Il pousse ses progrès, & court à la  
    Victoire.  
    Tout conspire à sa gloire,  
    Le Mépris est dans les liens,

*Et l'Audace étouffée*

*Elève par sa mort un illustre Tro-  
phée*

*Au Dieu qui la surmonte, & dont  
tout suit les Loix.*

*Ce bonheur impréveu jette par tout  
la crainte;*

*En vain les Ennemis ont recours à  
la feinte,*

*La Fierté ne peut plus résister aux  
Exploits*

*Du Vainqueur qui la presse;*

*Et l'Indifférence aux abois*

*Expire aux yeux de la Tendresse,*

*Et la Rigueur*

*Abandonne le Cœur*

*Au pouvoir de Vainqueur.*

*Il entre triomphant dans cette belle  
Place,*

*Il étouffe d'abord l'Insensibilité;*

*Une douce tendresse en chasse*

# 70 MERCURE

*Les fiers mépris qu'y fit régner  
L'Andace;*

*Et le Cœur trop content de sa capti-  
vité,*

*Ne chérit plus la Liberté.*

*Pleine du doux plaisir d'aimer &  
d'estre aimée,*

*La jeune Bergere animée*

*Des violens transports qui pressoient  
son Héros,*

*Sacrifie à l'Amour une Pudeur cri-  
tique,*

*Dont l'éloquence chimérique*

*Le dépeignoit un Monstre ennemy  
du repos;*

*Desormais sans scrupule elle aime,  
& l'ose dire,*

*Elle entend soupirer, elle-mesme  
soupire.*

*Ce subit changement étonne avec  
raisons;*

*L'Amour pour maintenir les droits  
de son Empire,  
Et prévenir la trahison,  
Met l'heureux Berger qu'il inspire  
Chez la Bergere en garnison.*

Je vous ay promis de vous parler d'un Jeu de Science qu'on va établir, & dont j'espere que je vous enverray le Dessein gravé, dans la premiere Lettre que vous recevrez de moy apres celle-cy. On le nommera *le Jeu du Monde*, parce qu'il n'y a point d'esprit si stupide, qui en le jouiant, ne puisse acquerir sans aucune peine, la

cônnoissance d'une infinité de choses nécessaires à sçavoir pour le commerce de la vie, & qu'ignorent la plupart de nos Sçavans. Telle est celle de l'Histoire naturelle de tous les Lieux de l'Europe, de toutes les Routes qu'il faut tenir pour aller aux Capitales de tous les Etats, des choses que l'on peut voir, & qui se font dans toutes les Villes par où l'on passe, des Voitures qu'il faut prendre, & des endroits qu'il faut éviter sur Mer & sur Terre. Joignez à cela, que par

par le moyen de ce sçavant  
Jeu , l'on apprend à con-  
noître toutes les richesses  
de chaque Royaume , par  
rapport , non seulement à ce  
qu'y produit la terre , mais  
à ce que le commerce y ap-  
porte d'avantages par les  
Manufactures , & par les es-  
peces de Monnoyes qui y  
sont en regne. Ce Jeu nous  
instruit aussi de toutes les di-  
gnitez auxquelles la vertu  
nous y eleve , soit dans l'E-  
glise , dans l'Epée , ou dans  
la Robe , & de tous les genres  
de suplice qu'on a inventez

*Septembre 1681.*

G

## 74 MERCURE

pour y punir les coupables. On y voit encor les inclina-  
tions de tous les Peuples se-  
lon les Influences celestes,  
& les plaisirs qui attachent  
le plus chaque Nation, soit  
pour ce qui regarde les Fem-  
mes, soit pour le jeu & la  
bonne chere. La Naviga-  
tion des Mers qui environ-  
nent l'Europe, est une autre  
connoissance qu'il fait ac-  
querir. L'on voit les especes  
de Poissons qui sont les plus  
rars dans chacune. L'on  
apprend le nom des Vents  
qui sont ordinaires, dans

l'Océan, & dans la Méditerranée, & par conséquent celuy qui est propre selon le Pais où l'on veut aller. Tous les Lieux où les grandes Batailles se sont données, & dans lesquels on a tenu des Conseils & des Assemblées considérables, se trouvent marquez dans ce mesme Jeu avec les Armes des Souverains, leurs Livrées, & les Ordres qui ont esté établis par chacun d'eux. Il contient quatre-vingts dix Figures humaines, & un nombre quatre fois plus grand

d'Ornemens de toutes sortes, qui ont chacun leur utilité. Ce qui est fort remarquable, c'est qu'un Enfant & une Femme y peuvent jouër dès la première fois avec autant de facilité, que celuy mesme qui s'est donné la peine de l'imaginer. Ce seroit luy dérober la gloire qui luy est deuë, que de ne pas ajoûter qu'il s'appelle M<sup>r</sup> Jaugeon. Je vous ay parlé de luy plusieurs fois pour des choses d'invention; qui ont eu toutes beaucoup de succès. Paris n'est pas le

seul lieu où ce Divertissement doit estre étably. Il sera communiqué à toutes les grandes Villes, & les Provinces partageront l'avantage que vous voyez bien qu'on en peut tirer. Si elles doivent beaucoup à cette admirable Capitale qui leur fait part chaque jour de ce qu'elle a de plus curieux, elles peuvent aussi se vanter de luy faire quelquefois d'assez aimables Présens, pour mériter ceux qu'elles en reçoivent. L'ingénieux Dialogue que vous allez voir,



aimable ; ce qui faisoit mes delices & ma gloire, & ce qui m'attiroit le cœur & les yeux de tout le monde. Je ne suis plus présentement qu'une malheureuse Décritee, dont les galans Hommes ne font plus d'état, qu'ils jugent indigne de leur attachement, & qu'ils abandonnent & fuyent de toutes parts. Que feray-je pour me remettre en honneur ? Par quel avantage réparer ma perte ? Et d'où attendre le rétablissement de mon bonheur, ou la consolation de mon infortune ?

*Cloris , belle Cloris , ne reviendrez-  
vous pas ?*

*Sans vous , belas , je suis sans appas  
& sans lustre ,*

*Et de moy tout le monde est las .*

*Avec vous on me traite & d'aimable ,  
& d'illustre ;*

*De grace , rendez-moy mon lustre &  
mes appas .*

## PARIS.

Que tes desirs sont injustes , & tes plaintes importunes ! Eh , quoy ? Auroit-il esté raisonnable , que Cloris que les Dieux n'ont renduë si belle & si parfaite , que pour faire admirer leur puissance , & adorer leur bonté ,

eust esté cachée toute sa vie aux yeux du beau & du grand monde, sans qu'elle parust jamais sur le Théâtre de la gloire, & dans les lieux où l'on sçait donner le prix qui est deû à toutes choses? Comment l'aveugler assez pour croire que cette sage Personne; apres avoir languy dans ton sein depuis tant d'années, se remette de nouveau sous ton imprudente conduite, & retourne s'exposer volontairement au martyre que tu luy faisois souffrir chaque jour?

## 82 MERCURE

*Si tu la hais, tu peux demander sa  
présence.*

*Mais l'aimes-tu ? croy-moy, desire  
son absence,*

*Carenfin rien ne manque en mon  
heureux séjour.*

*C'est celuy de la mode & de la bien-  
séante,*

*Du beau port, du bel air, des beaux  
mots, du beau tour,*

*Des jeux, des ris, & de l'amour,*

*De la douceur, & de la complai-  
sance;*

*Au lieu que l'on ne trouve en ta plus  
noble Cour,*

*Que rudesse, qu'orgueil, & beaucoup  
d'ignorance.*

*Après cela, t'attendre à son retour,*

*N'est-ce pas te flater d'une folle  
espérance?*

## LA PROVINCE.

Cruel, est-ce ainsi que tu console une Infortunée à qui tu as ravy la meilleure partie de son bien, & n'y auroit-il pas plus de générosité à la plaindre qu'à l'insulter? Quel défaut as-tu remarqué dans Cloris qui te fasse blâmer ma conduite, & quelles choses ne sçait-elle pas qui te porte à m'accuser d'ignorance? Ne l'ay-je pas élevée avec toute la grace & toute la politesse possible? N'ay-je pas remply son esprit de toutes les lumieres qui le pou-

voient embellir, & n'est-ce pas l'élever autant que je dois, & rendre justice à son mérite, de la priser un peu moins que les Divinitez, & beaucoup plus que tout ce qui est mortel ? Mais, dis-moy, toy qui présume si fort de ta suffisance, comment te laveras-tu de la faute que tu as faite, de ne luy avoir pas épargné l'incommodité d'un long voyage pendant d'insupportables chaleurs, en amenant, pour la voir & l'admirer où elle estoit, tout ce grand monde dont tu tires

GALANT. 85

tant de vanité, & qui te rend insolente dans tes avantages? As-tu jamais eu sujet de me reprocher des incivilités si honteuses & si grossières?

P A R I S.

Quoy, pauvre Etourdie, tu ne t'es donc pas aperçue que le chagrin que tu apportoies chaque jour à cette admirable Personne, par les complimens importuns, par les cérémonies contraintes, par les libertés badines, par les assemblées confuses, par les conversations ennuyeuses, & par toutes les affecta-

tions ridicules, a poussé enfin sa patience à bout, & l'a obligée de s'exposer à toutes les fatigues du voyage dont tu la plains, pour te fuir, pour mettre son esprit en repos, & pour trouver auprès de moy un azile assuré contre l'odieux usage de tes sotes & ridicules maximes? J'avouë qu'il y a sujet de s'étonner qu'elle ne se ressente pas de tes defauts ordinaires, & qu'on ne remarque rien en elle qui tienne de ton air & de tes façons, apres avoir succé ton lait, & pris son

éducation dans ton sein ;  
 mais c'est sans-doute par  
 miracle seulement qu'elle  
 est autre que toutes les Per-  
 sonnes que tu élèves ; & elle  
 ne doit jamais te revoir , si  
 elle veut empescher que tes  
 mauvais exemples ne fassent  
 enfin sur elle des impressions  
 de savantageuses à ses loüa-  
 bles & nobles façons de par-  
 ler, d'agir, & de paroistre par  
 tout avec succès.

*Amour, qui bien souvent avec elle  
 se joue,  
 Luy disoit encor hyer tout-bas,  
 Claris, vous avez sçeu vous tirer de  
 la bouë,*

*Et tout le monde vous en louë ;  
 Donnez ordre à n'y rentrer pas,  
 Vous feriez tort à vos appas.*

## LA PROVINCE.

Si j'ay sçeu l'amener jusqu'à sa dix-huitième année, sans qu'elle ait pris aucune habitude que ta critique puisse condamner ; maintenant qu'elle est dans un âge moins tendre, je la conduiray plus loin, sans qu'elle coure de risque ; & si tu en doutes, tu n'as qu'à me la rendre pour en voir l'épreuve, puis que d'ailleurs tu ne peux sans injustice re-

tenir un bien qui m'appar-  
tient, & que je destine à me  
servir de modèle, pour éle-  
ver désormais toutes les au-  
tres Personnes de qualité,  
dont le Ciel confiera la nour-  
riture à mes soins.

## P A R I S.

Je te le dis encor une fois,  
ne t'attens point à son re-  
tour. Tes persécutions l'ont  
forcée de te quitter, & mes  
douceurs m'ont fait mériter  
le choix de sa retraite. Je la  
garderay avec plus d'exacti-  
tude que les Troyens ne gar-  
derent l'Image de la Déesse,

*Septembre 1681.*

**H**

à qui les Destins avoient attaché l'heureuse fortune de leur Ville. Tu sçais la maniere dont tu l'as nourrie; profite de ta mémoire s'il t'est possible; mais je seray bien trompé, si l'on voit jamais sortir de tes mains une autre Personne aussi accomplie qu'elle. Pour moy qui mets chaque jour de jeunes Merveilles au monde, je me tiendrois bien glorieux si celle-là me devoit les soins de son éducation. Tu te flattes de cet avantage. (Je me trompe, il ne t'est pas deub.)

Elle n'en est redevable qu'au Ciel, qui a joint aux charmes dont il l'a pourveuë, un esprit noble, grand, éclairé, & incapable des moindres fautes.

*Ainsi de la Nature elle tiët sa beauté  
Les Graces furent ses Nourrices,  
Les Vertus ont réglé ses mœurs & sa  
bonté.*

*Province, quels sont tes services?*

## LA PROVINCE.

Dieux, souffrirez-vous que ce méchant, apres m'avoir ravy ce que j'avois de plus précieux, m'oste encor un honneur qui m'est si légitim-

H ij.

ment acquis? Accordez-moy, de grace, assez de force pour tirer vengeance de ses outrages, ou punissez-le vous-mefme de son injustice & de son envie.

## P A R I S.

Les Dieux n'ont point d'oreilles pour les prieres que la Colere leur adresse; & puis quand ils t'écouteroient favorablement, il me feroit facile de me consoler de tous les maux qu'ils me feroient endurer, pourveu qu'ils me laissassent la belle Cloris,

*Cloris, dont l'aimable présence  
 Pourroit enchanter la souffrance,  
 Cloris, dont . . . . .*

**LA PR.** *l'interrompant.*

Que tu es ingénieux dans  
 tes malices ! Tu feins sans-  
 doute d'avoir beaucoup d'es-  
 time pour elle, afin d'aug-  
 menter mon déplaisir, en  
 me représentât avec adresse  
 l'importance de ma perte.

**P A R I S.**

Pour te faire voir ton er-  
 reur & ma franchise, je te  
 jure que si j'estois réduit à la  
 fâcheuse nécessité de te la

rendre, ou de perdre ce que j'ay de plus beau & de plus brillant, lors que je me montre au Cours dans mes jours de parade, je ne balancerois point dans mon choix. Je sacrifiérois toutes choses pour la conserver,

*Et je croirois dans cctte seule Blonde  
Avoir plus de vertus, de graces, &  
d'attraits,*

*Que je n'en eus jamais,  
Et que n'en a tout le reste du monde.*

## LA PROVINCE.

Helas, que la nature du Bien est étrange! On ne le connoist jamais mieux que

lors qu'on en est privé.

P A R I S.

Tu vois neantmoins que je connois assez bien celuy que mon heureuse fortune me fait posseder. A la verité pendant qu'il estoit à toy, mes charmes n'aprochoient pas des tiens ; & à la premiere contestation que nous aurions euë ensemble sur le prix de la Beauté, j'aurois reconnu qu'il t'appartenoit.

*Mais tout cede aujourd'huy sur la  
terre & sur l'onde*

*Aux charmes dont je suis pourveu.  
Cloris n'a rien d'égal, Cloris est sans  
seconde,*

*Rien de si beau n'a jamais esté  
veu.*

## LA PROVINCE.

Ingrat, tu m'en as l'obligation, & il seroit de ton devoir de la reconnoistre.

## P A R I S.

Cà, je le veux, parlons d'accommodement. Quelle reconnoissance prétens-tu me demander ? Je te donneroïis volontiers douze de mes plus aimables Nymphes. Neantmoins, comme je sçay, qu'encor qu'elles ne fussent pas des plus belles, ny des plus spirituelles, elles  
ne

ne fussent pas des plus belles  
ny des plus spirituelles, elles  
ne laisseroient pas de t'atti-  
rer beaucoup de plaisir &  
d'honneur; il vaut mieux ce  
me semble pour ton avan-  
tage, que je t'en offre vingt-  
cinq du second rang, que  
douze du premier.

*Combien tant de Beutez  
Feront de tous costez  
Retentir tes loüanges!*

*Combien de Vers & de Portraits  
Se feront de leur air, de leur teint,  
de leurs traits!*

*Peintres, Rimeurs, Galans, les pren-  
dront pour des Anges.*

Septembre 1681.

I.

98 **MERCVRE**  
**LA PROVINCE.**

Ah piquant Railleur, tu m'accuses de mauvais gouſt. Je l'ay auffi fin que toy. Il n'y a point de milieu, je veux ou Cloris, ou rien.

**P A R I S.**

Hé bien, que rien te demeure, puis que tu ne veux point démentir ta mauvaiſe coûtume de paſſer ſans ceſſe aux extrémitez, & de faire touſjours l'abſoluë & l'opiniâſtre. Pour moy je garderay ta Cloris, qui me tiendra lieu de tout. Apres un partage ſi juſte, & ſi propor-

tionné à nos mérites,

*Il nous siérait mal d'estre en guerre,  
Et dans un temps encore, où nostre  
Grand LOUIS*

*A, par ses Exploits inouïs,  
Mis la paix par toute la Terre.*

## LA PROVINCE.

N'espere pourtant point  
de repos, que je ne revoye  
Cloris dans mon sein. Tu  
me la rendras par force, si la  
douceur n'obtient rien de  
toy. Je t'investiray de toutes  
parts, & te presseray de telle  
maniere qu'il faudra enfin  
que tu me fasses justice.

I ij

## PARIS.

Je t'assure que nous n'aurons point de diférend pour la justice que tu me demandes, car pour te la faire toute entiere, j'auray toûjours tres-mauvaise opinion de toy ; & quant à la belle Cloris, comme je suis persuadé qu'elle ne me sçauroit quitter qu'avec peine, si je la laisse jamais aller, ce ne sera pas sans résistance. Mais, adieu, console - toy, si tu le peux,

*Tandis qu'avec l'adorable Cloris  
Je te prêdray pour l'objet de nos ris,  
Qu'on me verra triôpher avec elle*

*Des Beautez de tout l'Univers,  
Et qu'on dira par tout, sur nos char-  
mes divers,  
Ah, que Paris est beau ! Dieux, que  
Cloris est belle !  
Puisse leur union devenir eternelle.*

## LA PROVINCE.

L'Insolent me brave. Il se retire tout glorieux de mon illustre dépouille, & j'ay le cruel déplaisir d'en estre maltraitée de toutes façons. Hélas ! à qui auray-je recours dans mon malheur ? Cloris a peut-estre de l'aversion pour moy ; les Personnes qui se piquent de bel esprit ont toujours paru me

mépriser, & les grandes Divinitez sont aujourd' huy fourdes à mes vœux. Je ne connois que le temps dont je puisse esperer de l'assistance; mais qu'il est lent dans tout ce qu'il fait, & que ses remedes sont éloignez pour des maux présens!

*Dieu léger, qui prens soin de ramener  
les Fruits,*

*Les beaux Jours, les Zéphirs, les  
Jasmins, & les Roses;*

*Si tu prenois pitié de mes cruels  
ennuis,*

*Tu quitterois le soin de tāt de choses,  
Et pour me vanger de Paris,  
Tu me ramenerois promptement ma  
Cloris.*

Après le plaisir que doit vous avoir causé cette galante Querelle, je croy, Madame, que vous voudrez bien souffrir que j'entre dans une matiere toute sérieuse. Je m'en flate d'autant plus, que ce qui regarde la Religion, vous est toujours tres-considerable, & que je sçay qu'en plusieurs rencontres, des Cerémonies de pieté vous ont attirée en beaucoup de Lieux, où vous n'avez pû vous cacher parmy la foule. Celles qui ont esté faites à Chaumont, Ville du Vexin

I. iij.

François, pour un Corps Saint qu'on y transféra dans les derniers jours du mois de Juillet, méritent sans doute que vous en soyez instruite. La Lettre qui suit vous en fera sçavoir le détail. Elle est d'un Particulier à une Dame de ses Amies, & quoy que tombée un peu tard entre mes mains, elle n'a pas moins de quoy satisfaire vostre curiosité. La Relation est tres-exacte, & l'on n'y peut rien souhaiter de plus pour l'ordre des circonstances. Vous verrez d'abord que feu M<sup>r</sup> de

Monceaux a beaucoup contribué à ce qui a donné lieu aux Solemnitez qu'elle nous explique ; & pour rendre à sa mémoire la justice qu'on luy doit, il est à propos de vous le faire connoistre. Ce Gentilhomme, mort le 31. d'Octobre de l'année dernière, âgé de 42. ans, estoit d'une Noblesse des mieux confirmées. Il s'appelloit Gilles-Odo de Charron, Seigneur de Monceaux lez-Paris, Rucourt, Liencourt, & tiroit son origine des anciens Fondateurs de la Ville

# 106 MERCVRE

d'Amiens, que M<sup>r</sup> de Charron de Monceaux son Grand-Pere, dans l'Histoire qu'il a faite de l'Antiquité de la France & de ses Rois, depuis le commencement du Monde, dit avoir esté bastie par une Légion de Soldats Grecs. Leur Chef portoit le nom de Charron, & c'est de luy que la Famille de M<sup>r</sup> de Monceaux est descendüe. Du costé de Dame Anne de Champhuon sa Mere, il estoit venu de Messire Gilles de Champhuon, Seigneur du Ruisseau, Conseiller d'E-

rat, Fils d'un Chancelier d'Escoffe sous la Reyne Marie Stüart. Le premier employ qu'il eut, fut celuy d'Enseigne Colonelle dans le Regiment du Roy, lors de sa creation. On le fit en suite Lieutenant, & puis Capitaine dans le mesme Regiment. Il estoit Ecuyer de la Grande Ecurie, & Valet de Chambre ordinaire de Sa Majesté, laquelle en considération de trente années de services aupres de sa Personne, & de ceux qu'avoient rendus ses Ancestres aux

Royz ses Prédecesseurs depuis plus de 380. ans successivement de Pere en Fils, & sans aucune interruption, c'est à dire, depuis le Roy Philippes le Hardy Fils de S. Louïs, a eu la bonté de conserver cette Charge de Valet de Chambre à sa Famille, l'ayant renduë au Pere Jérôme de Monceaux, Vicaire des Capucins de Meudon son Frere, qui l'avoit précédé dans l'exercice de la mesme Charge avant qu'il eust renoncé au monde, pour en disposer par luy. en faveur

des Filles de feu M<sup>r</sup> de Monceaux. Comme il n'a laissé aucuns Enfans mâles, on peut dire qu'il est le dernier de son Nom, & de sa Famille, (alliée à celles de Boulainvilliers, d'Alincourt, &c.) le Pere Jérôme Capucin, & Messire Jacques de Charon, Seigneur de Liencourt, Chanoine du Royal Chapitre de S. Quentin, ses deux Freres, estant dans l'Etat Ecclesiastique. Voila, Madame, ce qui m'a paru devoir précéder la Relation que vous allez lire.



L'affection que feu M<sup>r</sup> de Monceaux avoit pour cette Maison, dans laquelle quatre de ses Sœurs ont pris l'Habit, & dont Madame de Boulainvilliers sa Cousine est Prieure, l'obligea il y a quelques années d'unir son crédit à celui du Pere Jérôme de Monceaux Capucin, son Frere, pour obtenir un Corps Saint à ces vertueuses Filles. Ainsi ce Pere ayant esté envoyé à Rome, agit puissamment auprès de Sa Sainteté, afin qu'il luy plust de luy accorder quelques Reliques considérables. Ses prieres & ses poursuites furent employées si

heureusement, qu'il obtint le Corps entier de Sainte Fortunée Vierge & Martyre, Fille de Fortuné Colonel Romain, qui à l'âge de vingt deux ans a donné sa teste pour la Foy l'an de grace 297. Cela est justifié par l'Ecrit que l'on a trouvé dans son Tombeau sur du cuivre, avec une Fiole de son sang. Ce Corps fut apporté jusqu'icy par les soins du mesme Pere, qui prit en suite celuy de faire faire une Châsse digne d'enfermer ce riche Trésor. Toutes choses ayant esté préparées par les ordres de Sa Majesté; & la Reyne, Monsieur.

Madame la Comtesse de Bethune, & d'autres Personnes, ayant bien voulu contribuer à ce qui estoit necessaire pour rendre la Cerémonie plus solemnelle, elle commença le Vendredy 25. de Juillet, apres que le Pere de Monceaux, selon la Commission qu'il avoit reçue de M<sup>r</sup> l'Archevesque de Rouen, eust mis le Corps de la Sainte dans la Châsse où on le voit à présent. Elle est longue de cinq pieds & demy, doublée de Brocard d'or, ainsi que le Matelas & l'Oreiller, & embellie de vingt Cristaux, qui laissent voir la Sainte Mar-

Septembre 1681.

K.

## II4 MERCVRE

tyre vêtue & coiffée à la Romaine. Elle est habillée d'une Etofe à fond d'argent, avec des Fleurs couleur de feu, & sous cet Habit elle en porte un autre d'un Brocard d'or à grand ramage. Tous ses Vestemens, aussi bien que sa Coiffure, sa Couronne, & ses Souliers, brillent d'une infinité de Diamans & de Perles. Sa teste est entiere, & à sa grosseur il est aisé de juger qu'elle estoit de grande taille. Elle a presque encor toutes ses dents, & les ossemens de ses pieds & de ses mains paroissent au travers de ses Souliers & de

ses Gands, ce qui donne beaucoup de devotion à tous ceux qui la regardent. Tous les Ossemens de ce Saint Corps ayant esté mis en ordre par le Père de Montcaux, en présence de deux habiles Chirurgiens de la Ville, il mit sur la Châsse le Sceau du Vicariat de Pontoise, & la ferma avec deux Clefs dorées, dont il donna l'une à la Prieure, & l'autre à l'ainée de ses Sœurs, Religieuse dans ce Monastere. En suite il la conduisit de grand matin incognito ce mesme jour 25. Juillet, en l'Abbaye de Gomerfontaine, d'où toutes les Pen-

tionnaires vinrent au devant fort loin donner le Dais à la Sainte. Elle fut reçeuë par Madame de Grancey, Sœur de M. l'Archevesque de Rouën, qui en est Abbessè, ce Pere l'ayant mise en dépost entre ses mains, par un Discours qu'il luy fit. Cette Abbessè qui estoit à la Grille, la Crosse à la main, accompagnée de Mesdames de Grancey ses Nièces, & de toute sa Communauté, répondit d'une maniere pleine de respect envers la Sainte, & de reconnoissance envers ce luy qui vouloit bien luy confier ce Trésor, en attendant qu'on

vinst l'enlever avec les honneurs  
 qu'il méritoit. En mesme temps  
 elle commença d'entonner le Te  
 Deum, qui fut chanté par le  
 Chœur & par les Orgues. L'E-  
 glise de Gomerfontaine estoit  
 tendue depuis le haut jusqu'au  
 bas de tres-belles Tapisseries; &  
 l'Argenterie qui ornoit l'Autel,  
 ne pouvoit estre plus riche, ny  
 en plus grand nombre. Au mi-  
 lieu de cette Eglise estoit un Lit  
 de parade fort haut & fort large,  
 dressé en maniere de Lit d'Ange,  
 avec un Reposoir couvert d'un  
 Tapis de Satin en broderie d'or  
 & d'argent, sur lequel on mit

la Châsse. Comme elle est fort magnifique, & presque toute à jour, elle brilloit avec grand éclat. Tous ceux qui devoient servir à la transporter, s'estant rendus à Gomerfontaine, la Procession commença sur les trois heures. Voicy dans quel ordre. Apres un fort beau Discours que l'on fit sur ce sujet, M<sup>r</sup> l'Abbé de Villetartre qui officioit, benit la Bannière de la Sainte, & la mit entre les mains de l'Hermite de S. Eutrope pour la porter. Cela estant fait, il se plaça autour de la Châsse avec tout le Clergé, chanta quelques Hymnes, & si-

tost qu'il eut finy, quatre Trompetes du Roy sonnerent la marche. La Baniere dont je viens de vous parler, qui estoit un tres-superbe Etendard, où l'on avoit peint la Sainte environnée de Trophées, fut la premiere qu'on vit avancer. Celles des Villes, & de tous les Villages des environs, paroissoient ensuite, & apres elles, toutes les Croix des Paroisses. Elles précédoyent une Compagnie nombreuse de Filles vêtues de blanc, qui représentoient la pureté de la Sainte, & que l'on voyoit suivies de plusieurs Anges vêtus

magnifiquement, & sur les Habits desquels il sembloit que la Broderie voulust disputer le prix aux Diamans & aux Perles. Chacun d'eux avoit une Couronne de Fleurs sur la teste. Sitost qu'ils eurent passé, l'on aperçeut sur deux lignes deux Compagnies également lestes. Toutes deux marchoient Tambours batant & Enseignes déployées, l'une de jeunes Gens mariez, & l'autre toute de Garçons, les uns & les autres tres-bien armez, & fort proprement vêtus. La dernière avoit en teste **M<sup>r</sup> Carpentier**, & pour Lieu-tenant,

tenant, M<sup>r</sup> Padet, Fils du Pr<sup>é</sup>sident de l' Election de Chaumont.

Cette Infanterie faisoit paroître tant d'ordre, & de discipline si bien réglée, qu'on eust dit que ceux qui la composoient, avoient passé toute leur vie à l' Armée.

Derriere eux estoient de jeunes Enfans habillez à la Romaine, pour représenter la Nation d'où la Sainte estoit. Les Recolets de Chaumont & de Trie-Chasteau suivoient cette Troupe, & marchoient devant les Mathurins Réformez, tant de Calloy, que de Nostre-Dame de Liesse de Gisors. Apres ces derniers ve-  
Septembre 1680. L

noient des Gentilshommes à cheval, habillez à la Romaine, en maniere de Hérauts-d'armes. Leurs Habits estoient fort riches, & ils tenoient tous des Palmes garnies de Rubans couleur de feu. Les Fils de M<sup>r</sup> de Liencourt estoient de ce nombre. Ils avoient pour Chef un jeune Parisien, d'une majesté charmante. Son Equipage estoit magnifique, tant pour son Habit & la Housse de son Cheval, que pour son Capot, tout garny de Plumes & de Pierreries. Ces Hérauts estoient suivis de quatre Trompetes du Roy qui

alloient devant la Châsse. Les Plumes & les Aigretes mises au dessus des Vases dorez qui en faisoient l'ornement, luy donnoient beaucoup d'éclat. Elle estoit portée par huit Apostres couronnez de Fleurs, ayant de tres-belles Aubes avec de grandes Echarpes. Huit autres qui devoient les relever, marchaient à costé de ces premiers, & portoient de gros Flambeaux de Cire blanche. Des quatre coins de la Châsse pendoient des Echarpes en broderie, que tenoient autant de Diacres, l'un desquels estoit M<sup>r</sup> l'Abbé de Liencourt,

Chanoine de S. Quentin, Frere  
du Pere de Monceaux. Tous les  
Ecclesiastiques des environs ve-  
noient en suite, & cette marche  
estoit terminée par les Officiers de  
la Cerémonie, dont le principal  
estoit M<sup>r</sup> de Villetartre. C'est  
un Homme de qualité, Seigneur  
de tres-belles Terres, qui em-  
plove tout son Bien à faire éta-  
blir des Missions, & à secourir  
les Pauvres. M<sup>r</sup> Dorival Curé,  
qu'on avoit fait Maistre des Ce-  
rémonies, estoit toujours sur les  
aîles, aussi-bien que le Pere de  
Monceaux, qui ne cessoit point  
de donner ses ordres pour empes-

cher la confusion. Douze Hommes bien faits, armez chacun d'une Pertuisane, & commandez par M<sup>r</sup> Carpentier, faisoient sans cesse écarter la foule; & quoy qu'elle fust fort grande, on vit toujourns la Procession marcher sur deux lignes sans aucun trouble. Les Ecclesiastiques & les Ordres Religieux chantoient tour-à-tour, & ne commençoient jamais que les Trompetes n'eussent finy leurs fanfares. Apres trois quarts de lieue toujourns en bel ordre, la Procession arriva en la Paroisse de S. Martin, qui est à l'entrée

du Fauxbourg de Chaumont.

Le Curé la vint recevoir avec l'Encens, à la teste de ses Prestres. On fit reposer le Corps sur un Lit de parade fort propre, dressé dans l'Eglise qu'on trouva parée de ses plus beaux Ornaments. Quelques Prieres y furent chantées, & l'on en partit au son des Trompetes pour entrer dans la Ville, dont l'on avoit embelly les Portes d'une maniere d'Arc de Triomphe. Dans ce moment, un fort grand nombre de Boëtes furent tirées, & l'on aperçeut M<sup>r</sup> du Mesnil, nouveau Lieutenant General, avec

tout le Corps de Ville, & les Officiers de la Justice, qui s'avancant vers la Châsse, firent paroître leur zele par toutes les marques de respect & de vénération imaginables. Ils luy donnerent un fort riche Dais, & le porterent tout le reste du chemin, quoy qu'il fust fort difficile. M<sup>r</sup> le Curé de S. Jean, Docteur de Sorbonne, qui estoit venu attendre le Corps de la Sainte, accompagné de tout son Clergé, luy donna de l'Encens à la Porte de la Ville, & en suite la reçut dans son Eglise, où l'on monta apres avoir traversé la premiere.

L iij

grande Ruë. Ce Vaisseau qui est tres-grand & tres-beau, se trouva commode pour la grande multitude de Peuple que cette Solemnité avoit fait venir de toutes parts. De S. Jean l'on passa par une autre grande Ruë, jusqu'aux Peres Récolets, qui reçurent la Relique avec les mesmes honneurs. Apres plusieurs Motets & Prières, l'on arriva au Convent des Religieuses, au bruit des Cloches & du Carrillon de toute la Ville. On tira alors plusieurs autres Boëtes; & comme on les avoit placées dans un Lieu où il y a

des Echo qui répondent plusieurs fois, ce fut un bruit qui dura longtems. Il fut suivy de plusieurs Salves de toute la Mousqueterie, tant des Dames Religieuses, que des Compagnies d'Infanterie, qui estoient venuës de Gomerfontaine. On plaça la Châsse dans la Court du Convent, parce que l'Eglise estoit trop petite pour contenir tout le Peuple. On avoit couvert ce Lieu d'une grande Toile verte, & de tres-belles Tapisseries l'ornoient tout autour. On voyoit dans le milieu une maniere d'Alcove fort enrichy, dans lequel

estoit un tres-beau Lit de Velours cramoisy à grande crépine & broderie d'or & d'argent. Le Ciel estoit de la mesme sorte. Ce fut sous ce Ciel qu'on posa la Sainte sur une assez grande Estrade. Le Pere François Séraphin de Paris, ancien Lecteur en Theologie, monta en Chaire, & eut un applaudissement general, tant pour la beauté de ses pensées, que pour la politesse de son discours. Le soir, on porta la Sainte dans l'Eglise, où l'on chanta le Salut. Cette grande Journée se termina par un tres-beau Feu d'artifice, que commen-

cèrent plusieurs décharges des Boëtes. M<sup>r</sup> le Lieutenant General y mit le feu. Il estoit posé sur une Eminence, vis-à-vis d'une Montagne, où d'admirables Echo en firent fort loin retentir le bruit. Les Fusées volantes sembloient aller au dessus des nuës; mais sur tout on admira les dernieres qui estoient faites exprés, & qu'on appelloit de Sainte Fortunée.

Le lendemain Samedy 26. de Juillet, les Trompetes vinrent dès le matin faire entendre leurs fanfares, parce que c'estoit le jour de la Feste de Sainte Anne,

dont *Madame de Boulainvilliers*, *Prieure de ce Convent*, porte le nom. On tira aussi quantité de *Boëtes*, & ce mesme bruit recommença à la grande *Messe*. Elle fut chantée d'une maniere surprenante par *M<sup>r</sup> Aubert*, de la *Musique du Roy*. Plusieurs habiles *Musiciens* & *Symphonistes*, le seconderent. Rien ne sçauroit estre plus agreable que le fut cette *Musique*. Ils la continuerent à *Vespres*, apres lesquelles le *Pere Fribourg*, ancien *Docteur en Théologie aux Cordeliers de Pontoise*, prescha avec beaucoup de succès.

Le 27. qui fut un jour de Dimanche, les Musiciens se firent encor admirer. Apres les Vespres, M<sup>r</sup> l'Abbé de Tombrel, Frere du Marquis de ce nom, fit paroître son éloquence, & satisfit fort son Auditoire. M<sup>r</sup> l'Abbé de Villetartre prescha les autres jours de l'Octave, d'une maniere si édifiante, que tous ceux qui l'entendirent en furent touchez. Le concours du Peuple redoublant de jour en jour, on fut obligé d'augmenter les Gardes pour s'opposer à la foule, parce qu'autrement les plus foibles auroient esté étouffez, quoy

qu'on apportast le Corps de la Sainte dans la Cour pour la faire voir plus aisément. On y preschoit aussi tous les jours pour satisfaire la devotion de tout le monde.

Le Dimanche 3. d'Aoust ayant esté choisy pour la clôture de cette Cerémonie, & pour resserrer la Châsse, des Peuples de toutes parts, & de plus de trente lieuës, arriverent à Chaumont le jour précédent, & dès minuit l'Eglise fut assiegée. Les Gardes tâcherent inutilement d'arrester la foule. Ils furent forcez; & pour empescher ce

que la confusion pouvoit causer de desordre, il falut porter le Corps de la Sainte dans la grande Court du Convent, qui estoit encor plus superbement parée que les premiers jours. Elle fut toujours remplie d'une infinité de monde jusqu'après les Vespres qu'on fit la Procession dans le mesme ordre que la premiere avoit esté faite. Les Vierges vêtues de blanc, les Anges, la Jeunesse sous les armes, les Enfans habillez à la Romaine, les Corps des Religieux, les Hérauts, tout le Clergé, & Messieurs de Ville,

accompagnerent la Châsse, qui fut portée à la Paroisse de Laislerie. De là on passa derriere la Ville, où l'on trouva à l'entrée un somptueux Reposoir chez Mademoiselle Lignier. Apres qu'on s'y fut arresté quelques momens, on passa par le milieu de la Ville au bruit des Salves de la Mousqueterie, qui furent réitérées quand la Châsse entra chez les Récolets. Ils la reçurent commé ils avoient fait la premiere fois, & la conduisirent jusque chez les Dames Religieuses, où le Pere Eloy, Prédicateur de la Reyne, Supérieur

des Récolets de Versailles, prescha fort éloquemment. M<sup>r</sup> l'Abbé de Villetartre, qui avoit officié à la Procession, officia aussi au Salut. Quand il fut finy, on mit la Châsse entre les mains des Religieuses, qui la reçurent à la Porte de leur Clôture, faisant une double haye, chacune un Cierge à la main, & chantant le Te Deum. Depuis qu'elle est resserrée, il ne laisse pas de venir des Gens de plusieurs endroits pour implorer l'assistance de la Sainte, dont quantité de Personnes ont déjà reçu plusieurs signalées faveurs.

Septembre 1680. M

Tous les ans, le 26. de Juillet, qui est le jour où la Feste de Sainte Anne est célébrée dans le Diocese de Roüen, on doit descendre la Châsse qui sera portée en procession avec de fort grandes ceremonies. On l'exposera pendant l'Octave, afin que les Peuples ayent plus de temps à la venir révérer. Je ne desespere pas que vous n'y veniez vous-mesme faire éclater vostre pieté. Elle vous invite à ce voyage, aussi-bien que les prieres de vostre tres, &c.

**Cette Matiere ne peut**

estre mieux suivie, que d'une Nouvelle qui doit donner de la joye à tous ceux qui sont zéléz pour les intérêts de Dieu, & de la Religion. Sa Majesté qui met la plus grande gloire à les soutenir en toutes rencontres, a donné des Lettres Patentes aux Nouvelles Catholiques de Paris, pour aller à Gez, Terre de son Domaine, où depuis un mois elles ont établi une Maison, pour y recevoir les Filles qui se veulent convertir. Une Veuve qui a voulu les accompa-

M ij

gner, & qui leur donne ce qu'elle a de Bien, les seconde fort dans ce grand Ouvrage. Le bruit de leur arrivée ayant esté porté à Genève, où elles se rendirent de Lyon, elles y trouverent les Ruës bordées de Peuple. Quelques-uns les saluoient, & d'autres faisoient paroistre une fort grande consternation. M' le Résident leur donna son Aumônier qui les conduisit à Gez. Jugez de la joye qu'elles causerent aux Catholiques, qui sont là en petit nombre.

Peu de temps apres M<sup>r</sup> l'Evesque de Genève y estant venu benir leur Eglise, reçut l'abjuration de huit de leurs Filles, & fit une Exhortation admirable en présence de quantité de Prétendus Réformez, qui assisterent à cette Cerémonie. Il leur en vient tous les jours de divers endroits, qui leur demandent retraite; & le nombre en est si grand, que comme elles sont dans un Pais remply de Montagnes qui ne produit presque rien, & que ne croyant pas faire

tant de fruit en si peu de temps, elles n'ont pas apporté les fonds qui leur seroient nécessaires pour leur subsistance, il est impossible qu'elles ne souffrent beaucoup. Mais rien ne couste quand l'Esprit de Dieu anime. Elles remettent dans la bonne voye, des Familles toutes entieres, & ces jours passez il y en eut une qui abjura, composée de neuf Personnes, dont la Femme est Sœur du Premier Syndic de Genève. Beaucoup de celles qui se presentent pour se

convertir, ont un si grand zele, que ne pouvant estre receuës faute de Lits, elles aiment mieux coucher par terre sur un peu de paille, & partager les plus fâcheuses incommoditez, que d'attendre que la Maison soit mieux établie. On a de grands fruits à en espérer. Si quelques-unes faisoient abjuration les années dernieres, elles retomboient presque aussitost dans leur premiere herésie, faute de retraite & d'instruction, non pas qu'on ne les laissast dans de tres-

belles dispositions, & mais  
 çadant leur cœur estoit sim-  
 plement touché, & que l'en-  
 deur n'estoit pas ostée de  
 leur esprit; la moindre occa-  
 sion leur faisoit craindre  
 de prendre le faux pour le  
 vray, au lieu qu'à présent  
 qu'elles seront entièrement  
 convaincues des Vérités de  
 la Religion Catholique, el-  
 les seront fortes contre les  
 attaques de ceux de l'autre  
 Party. Ce qu'il y a de fâ-  
 cheux pour ces courageuses  
 Missionnaires dans ce pre-  
 mier Etablissement, c'est  
 que

que le Bled estant extrêmement cher en ce Pais-là, ainsi que les autres choses dont elles manquent, la haine que les Herétiques ont pour elles, leur en fait encor augmenter le prix. Les Personnes charitables peuvent s'acquérir beaucoup de mérite auprès de Dieu, en leur envoyant de prompts secours. C'est contribuer au salut des Ames qu'elles retirent du précipice, & travailler avec elles à la plus noble Moisson que puisse faire un Chrétien.

*Septembre 1681.*

N

Les cœurs sensibles s'em-  
 presseront sans doute à les  
 soulager. Heureux qui ne  
 l'est que pour les choses de  
 cette nature. On ne seroit  
 pas réduit à envier le bon-  
 heur des Arbres. Voyez,  
 Madame, si celui qui leur  
 parle dans ces Vers, vous  
 paroitra digne d'estre plaint.





# 148 MEROVÉE

Et vous voyez tranquilles et sereins

Dans vos plus noirs ombrages  
La petite Climène, et mon perfide

Amant,

Chercher le fond de vos Bosages.

Ah, que ces affreuses images

Me causent un rude tourment!

Et Ingrat, sçavant dans l'art de  
feindre,

M'a juré mille et mille fois

Que de son changement je n'avois  
rien à craindre,

Et qu'on verroit plutost les Hostes  
de vos Bois

Nager parmi les eaux, que son  
amour s'éteindre.

Holas! de ses sermens qui l'a pu  
dispenser

Ces tendres amitiés dans les ames  
bien nées,

Qu'il est si doux de commencer.

Et qui font des Humains les belles  
 Destinées, sur tout  
 Devoient celles, jamais effacer,  
 Et par des traits que les années  
 Ne manquent jamais d'effacer,  
 De durables traits si nous sommes  
 ornés,

Un véritable Amant peut-il y re-  
 noncer ?

C'est une longue connoissance  
 Qui des cœurs fait la liaison,  
 Et leur parfaite intelligence  
 Est un effet de la raison.

Oùy, la foible raison sans nous rendre  
 plus sages

Nous fait mieux ressentir l'amour.

Sans amour, sans raison, Arbres,  
 Plantes sauvages,

Si vous passez, c'est pour un beau  
 retour.

Vostre éclat renouvelle, & vivant  
 sur la terre

*Plus heureux même que les Dieux,  
 Vous n'appréhendez point la mort  
 Que l'Amour, ou l'Amour la pernic  
 tion jusqu'aux Cieux.*

Je suis toujours obligé  
 de déférer jusqu'au Mois où  
 nous sommes à vous parler  
 de ce qui se passe tous les  
 deux ans à l'Académie Fran-  
 coise le jour de Saint Louis,  
 pour la distribution des Prix,  
 parce que cette Feste tom-  
 bant le 25. d'Aoust, je n'ay  
 pas le temps d'avoir des  
 Mémoires justes pour ce  
 curieux Article. Ces Prix,  
 qui sont deux Médailles,

**GALATE.** ISI  
chacune de cent écus, sont  
donnez par deux Académi-  
ciens, l'un mort, & l'autre  
vivant. Je croy vous avoir  
déjà mandé que le mort  
est M<sup>r</sup> de Balzac, qui a  
laissé un Fond pour cela,  
avec des Matieres sur les-  
quelles on doit travailler en  
Prose. Le Vivant ne veut  
pas estre connu par mo-  
destie, & cette raison est  
cause que M<sup>r</sup> de l'Acadé-  
mie prescrivent eux mêmes  
le sujet qu'on propose pour  
les Vers. Il est toujours à la  
louange de Sa Majesté. Ces

N iiii.

## 172. MERCURE

deux Sujets ayant esté publiés par une Affiche particulière qui se répand dans tout le Royaume, ceux qui travaillent pour avoir les Prix envoient leurs Ouvrages à un Secrétaire de l'Académie. Ils n'y mettent point de nom, mais un Passage Latin, qu'ils mettent encoresur un Billet cacheté. C'est dans ce Billet qu'est écrit le nom. Ainsi après qu'on a décidé quelles Pièces doivent remporter les Prix, on en connoît les Auteurs en décachétant les deux Billes

sur lesquels on trouve en les  
 mêmes passages qui sont au  
 bas de ces Piedes, Voilà la  
 règle. Je ne vous dis point  
 que le secret est extrêmement  
 garde. Il est rare dans le  
 monde, & je ne sçay si se  
 trouve ailleurs que dans le  
 Conseil du Roy. L'Acadé-  
 mie se sépare en divers Bu-  
 reaux pour juger de ces  
 Ouvrages, & c'est la plurali-  
 té des voix qui donne les  
 Prix. Le jour de Saint Louis  
 on fait le matin le Panégy-  
 rique du Saint & du Roy  
 dans la Chapelle du Louvre.

Les cœurs sensibles s'em-  
 presseront sans doute à les  
 soulager. Heureux qui ne  
 l'est que pour les choses de  
 cette nature. On ne seroit  
 pas réduit à envier le bon-  
 heur des Arbres. Voyez,  
 Madame, si celui qui leur  
 parle dans ces Vers, vous  
 paroitra digne d'estre plaint.



LES

LES ARBRES.

LE IDILLE.

Arbres, qui tous les ans par  
 un retour certain,  
 De vos charmes perdus retrouvez  
 la verdure,

Que je porte d'envie à votre heu-  
 reux destin,

Et que je veux de mal à l'injuste  
 Nature!

Vos feuilles, qui toujours renaissent  
 en Eté,

Me donnent moins de jalousie  
 Que votre insensibilité.

Mon cœur est déchiré par cette fré-  
 nésie,

N ij

# 148 MERCURE

Et vous voyez tranquille et pais

Dans vos plus noirs ombrages  
La petite Clémence, et mon perfide

Amant, sur un tronc de bois pais

Chercher le fond de vos Boisgés.

Mais, que ces affreuses images

Me causent un rude tourment!

Et Ingrat, scouant dans l'art de  
feindre,

M'a juré mille et mille fois

Que de son changement je n'avois  
rien à craindre,

Et qu'on verroit plutost les Hostes  
de vos Bois

Nager parmy les eaux, que son  
amour s'éteindre.

Holas! de ses sermens qui l'a pu  
dispenser

Ces tendres amities dans les ames  
bien nées,

Qu'il est si doux de commencer.

Et qui font des Humains les belles  
 Destinées, jamais effacées,  
 Devoient celles, jamais effacées,  
 Et par des traits que les années  
 Ne manquent jamais d'effacer,  
 De durables traits se voient sommes  
 ornées,

Un véritable Amant peut-il y re-  
 noncer ?

C'est une longue connoissance  
 Qui des cœurs fait la liaison,  
 Et leur parfaite intelligence  
 Est un effet de la raison.

Oüy, la foible raison sans nous rendre  
 plus sages

Nous fait mieux ressentir l'amour.

Sans amour, sans raison, Arbres,  
 Plantes sauvages,

Si vous passez, c'est pour un beau  
 retour.

Vostre éclair renouvelle, & vivant  
 sur la terre

plus heureux même que les Dieux,  
 vous n'appellez point la guerre  
 que l'Amour, votre tyran, la permet  
 jusqu'aux Cieux. I. JUSVIV

Je suis toujours obligé  
 de déférer jusqu'au Mois où  
 nous sommes à vous parler  
 de ce qui se passe tous les  
 deux ans à l'Académie Fran-  
 coise le jour de Saint Louis,  
 pour la distribution des Prix,  
 parce que cette Feste tom-  
 bant le 25. d'Aouft, je n'ay  
 pas le temps d'avoir des  
 Memoires justes pour ce  
 curieux Article. Ces Prix,  
 qui sont deux Médailles,

**GALAN.** ISI  
chacune de cent écus, sont  
donnez par deux Académi-  
ciens, l'un mort, & l'autre  
vivant. Je croy vous avoir  
déjà mandé que le mort  
est M<sup>r</sup> de Balzac, qui a  
laissé un Fond pour cela,  
avec des Matieres sur les-  
quelles on doit travailler en  
Prose. Le Vivant ne veut  
pas estre connu par mo-  
destie, & cette raison est  
cause que M<sup>r</sup> de l'Acadé-  
mie prescrivent eux mêmes  
le sujet qu'on propose pour  
les Vers. Il est toujours à la  
louange de Sa Majesté. Ces

N iiij.

## 172 MERCURE

deux Sujets ayant esté publiés par une Affiche particulière, qui se répand dans tout le Royaume, ceux qui travaillent pour avoir les Prix envoient leurs Ouvrages à un Secrétaire de l'Académie. Ils n'y mettent point de nom, mais un Passage Latin, qu'ils mettent encore sur un Billet cacheté. C'est dans ce Billet qu'est écrit le nom. Ainsi après qu'on a décidé quelles Pièces doivent remporter les Prix, on en connoît les Auteurs, en décachétant les deux Billets

sur lesquels on trouve les  
 mêmes passages qui sont au  
 bas de ces Piedes, & voilà la  
 règle. Je ne vous dis point  
 que le secret est extrêmement  
 gardé. Il est rare dans le  
 monde, & je ne croy pas qu'il se  
 trouve ailleurs que dans le  
 Conseil du Roy. L'Acadé-  
 mie se sépare en divers Bu-  
 reaux pour juger de ces  
 Ouvrages, & c'est la plurali-  
 té des voix qui donne les  
 Prix. Le jour de Saint Louis  
 on fait le matin le Panégy-  
 rique du Saint & du Roy  
 dans la Chapelle du Louvre.

On y dit la Messe, pendant laquelle on chante un Motet. M<sup>rs</sup> l'Abbé Anselme, dont le nom est le même vous sont connus, a fait de dernière fois ce Panégyrique, & fut admiré de tous les Illustres qu'il avoit pour Auditeurs. Je m'étendrois davantage sur ce qui regarde cet Abbé, si je n'avois à vous en parler bientôt plus amplement. Le Motet qui fut chanté ce jour-là estoit un Cantique en l'honneur de Saint Louis, composé de divers Passages de l'Ecri-

# TRADUCTION

ture, & appliquez à la Viende  
de Saint Ruy M<sup>r</sup> de Char-  
pentier de l'Académie Fran-  
çoise, les avoir joints pour  
en faire un Cantique. Cela  
demande beaucoup d'érudi-  
tion & de lectures ; & est  
comme rien n'est plus dif-  
ficile que de faire quelque  
chose de suivy avec plusieurs  
morceaux séparés, on peut  
se vanter d'avoir le discer-  
nement fort juste quand on  
réussit dans ces Ouvrages.  
La Musique estoit de M<sup>r</sup>  
Oudot, & fut chantée par  
les plus belles Voix de l'O-

péra. Elle plût beaucoup, & chacun en sortit fort satisfait. L'après-dînée on s'assembla dans la Salle de l'Académie pour distribuer les Prix publiquement. L'Assemblée fut tres-illustre, mais moins nombreuse qu'elle n'eust esté si cette Salle eust pû contenir un plus grand monde. Vous sçavez qu'il y a tous les trois Mois un Directeur nouveau à l'Académie, & que c'est le Sort qui fait ce choix. Il estoit tombé quelque temps auparavant sur M<sup>r</sup>

Doujat, Docteur Régent,  
 Professeur du Droit Canon,  
 & Historiographe de Sa  
 Majesté. Il ouvrit cette séance  
 par un excellent Discours,  
 qui fut applaudi de tout le  
 monde, après avoir dit que  
 la glorieuse protection dont  
 Sa Majesté honoroit leur  
 Compagnie leur avoit fait  
 choisir le jour de Saint  
 Louis pour célébrer la me-  
 moire d'un avantage si con-  
 sidérable. Il fit connoître  
 la conformité qu'avoit son  
 Règne avec celui de ce Mo-  
 dèle des Roys. Il dit,

## 158 MÉRACURE

que ces deux Princes estoient nez  
avec tout ce qu'on pouvoit desirer  
sçavoir de nobles instructions &  
d'excellentes qualitez dans une  
Ame véritablement Royale  
Que tous deux estant montez  
presque du Berceau sur le Trône,  
en avoient soutenu la majesté  
avec la dernière vigueur; &  
que le pouvoir qu'ils avoient eu  
tous deux sur eux-mesmes, les  
avoit toujours empeschez d'abu-  
ser de celuy que le Ciel leur  
avoit donné sur les autres. Il  
adjoûta, Qu'ils avoient d'a-  
bord trouvé des obstacles à leur  
autorité naissante, mais qu'ils

Ils avoient surmontés par la  
 prudente conduite de deux pieu-  
 ses Mères, que l'Espagne avoit  
 données pour Reines à la France,  
 et qui avoient esté assistées des  
 conseils fidèles de deux célèbres  
 Courtisans. Que la juste dé-  
 fense des Droits de leur Cou-  
 ronne contre l'invasion de leurs  
 Voisins, avoit exercé la valeur  
 de l'un & de l'autre, mais qu'une  
 générosité dont fort peu de  
 Souverains ont jamais esté ca-  
 pables, leur avoit fait toujours  
 préférer le repos général de la  
 Chrétienté à leurs propres in-  
 térêts, & que dans leur ame,

la modération avoit toujours esté victorieuse des mouvemens flatteurs de l'ambition. Il fit voir que leur zele pour la Religion avoit mis perpétuellement la Pieté à la teste de leurs Entreprises; Que si S. Louis dompta par la force de ses armes les Herétiques de son temps, qui commençoient à prendre racine dans une partie de son Royaume, LOUIS LE GRAND qui a trouvé de nouveaux Herétiques dans tous les endroits de son Etat, & tolérez mesme par les Edits de ses Predécesseurs, travailloit avec le plus grand suc-

ces qu'on püst espérer, à les ra-  
 mener dans le sein de l'Eglise,  
 par des voyes qui pour n'a'voir  
 rien de violent, n'estoient pas  
 moins efficaces; Que si le même  
 S. Louis, suivant la pieté de son  
 Siécle, alla chercher les Ennemis  
 de la Foy jusques aux extrémi-  
 tez de l'Orient & du Midy,  
 pour essayer d'arracher de leurs  
 mains impies la possession des  
 Pais consacrez par les mysteres  
 de nostre salut; ce que le Roy  
 avoit déjà fait, & ce qu'on luy  
 voyoit faire tous les jours avec  
 tant d'avantage contre les Py-  
 rates, Ennemis jurez du Nom

Septembre 1681. O

Chrestien, estoit comme un gage  
 seur, qu'apres qu'il aura acheue  
 de rendre a la France ses an-  
 ciennes Limites, la Providence  
 reserve a la gloire de son Regne,  
 ces Conquestes lointaines, que  
 par des secrets, qu'il ne nous est  
 pas permis de penetrer, elle a re-  
 fusees dans les autres Siecles aux  
 efforts de tant de Roys & de  
 tant d'Empereurs; Que les  
 vastes Mers qui sont entre les  
 Infidelles & nous, n'estoient pas  
 des obstacles assez forts pour les  
 dérober au courage de nostre in-  
 vincible Monarque; & que ce-  
 luy qui avoit trouvé l'art de

joindre deux Mers éloignées à  
 travers les Terres qui s'oppo-  
 soient à ce dessein, scauroit bien  
 avec ses Flotes nombreuses, si  
 bien armées & si bien conduites,  
 aborder les Terres les plus recu-  
 lées, & les approcher par les  
 mesmes Mers qui les separent.  
 Ce qu'il dit en suite me pa-  
 roist trop beau, pour n'en  
 faire qu'un Extrait. Voicy  
 les termes dont il se servit.  
 Je croy, Messieurs, que le raport  
 de ces deux Regnes fameux vous  
 semblera jusqu'icy assez juste.  
 Que sera-ce, si nous y adjou-  
 tons cette constante égalité d'esprit,

O ij

# 164 MEROVRE

qui est tant à l'Âme ce que le tempérément exquis est au Corps, accorde ensemble une continuelle Activité avec une Tranquillité parfaite que rien ne scauroit troubler. Cette vertu si rare, plus tost vantée que possédée par les anciens Philosophes, mais inconnue à nostre Siècle, hors de l'Âme du GRAND LOÛIS, est sans doute ce qui fait le véritable Héros, & ce qui le rend maître de tout ce qui est hors de Luy, en le rendant maître de soy-mesme. Cette Tranquillité que S. Loüis conserva si admirablement dans tout le cours de

fa voir, ne regne pas moins dans  
 celle de LOUISAINE GRAND.  
 Elle est la compagne inséparable  
 et si parfaitement de ses autres  
 vertus, & fait le plus haut point  
 de sa véritable grandeur. Par  
 cette merveilleuse qualité qui en  
 fait quelque chose de divin,  
 ce Prince incomparable, agissant  
 continuellement, jouit d'un repos  
 aussi profond que ceux qui lan-  
 guissent dans une molle oisiveté.  
 Il garde un calme parfait dans  
 une action sans relâche, ou plu-  
 tost il ne trouve du relâche que  
 dans l'enchaînement de ces Pro-  
 jets surprenans & de ces grandes

*Actions, qui font la destinée de l'Europe, & l'étonnement de l'Univers. Il est toujours occupé, il travaille incessamment, il prend soin de tout par Luy-mesme, mais ses occupations sont sans embarras, son travail sans empressement, ses soins sans inquiétude. Aussi quel trouble pourroit entrer dans une Ame si grande, qu'une prévoyance à qui rien n'échape, & une magnanimité affermie, mettent hors de toute surprise, & au dessus de toute sorte d'ornemens? Son esprit élevé au dessus de la portée des Hommes, & participant à la*

condition des Cēlestes Intelligences, doit sans s'émouvoir le mouvement qu'il imprime comme il luy plaist à tout ce qui mérite son application. Il est toujours le mesme, parce que, quoy qu'il puisse arriver, il n'arrive rien qui luy soit nouveau. Enfin cet Esprit ferme est égal, ne change jamais de situation, tandis qu'il fait changer de face à tous les Etats qui l'environnent, comme s'il estoit fixe hors de nostre Sphere, & qu'il eust trouvé ce point fatal qu'Archimede demandoit hors du Monde, pour en remuer à son gré

*toute la vaste Machine. Apres cet Eloge , M<sup>r</sup> Doujat finit, en disant que l'Académie avoit marqué cette année pour Sujet de Prose, les Paroles de l'Ange à la Vierge lors qu'il la salua Plaine de grace, & que celui de Poësie estoit ce qu'il venoit de montrer, Qu'on voyoit le Roy toujours tranquille, quoy que dans un mouvement continuel. Ces deux grands Sujets avoient produit chacun trente-neuf Pieces, dont M<sup>r</sup> l'Abbé Tallemant le jeune lût les deux, qui ayant eu le plus de suffrages,*

frages, avoient emporté les Prix. Il commença par celle de Prose, qui reçut beaucoup d'aplaudissemens. Elle est de M<sup>s</sup> Toureil, Fils de feu M<sup>r</sup> le Procureur General du Parlement de Toulouse. C'est un Homme fort peu avancé en âge, & dont l'esprit est fort éclairé. Si vos Amis ont la curiosité de voir cette Piece, ils la trouveront chez M<sup>r</sup> le Petit, qui l'a imprimée avec plusieurs autres d'Eloquence & de Poësie qui ont disputé les Prix. Quoy que jusqu'icy on n'eût

Septembre 1680. P

# 170 MEROVRE

adjudgé celuy des Vers qu'au  
stile héroïque, M<sup>r</sup> de l'Acad-  
emie ont trouvé à propos  
de donner pour cette fois la  
préférence à une Eglogue  
qui fut aussi leuë par M<sup>r</sup>  
l'Abbé Tallemant. Les Vers  
estoyent beaux d'eux-mes-  
mes, & il leur donna tant  
de grace, qu'on en remar-  
qua jusques aux moindres  
beautez. Je vous en fais part,  
sçachant combien vous ai-  
mez ce qui sent le stile de  
la Pastorale.

ES



EGLOGUE.

CORYDON, DAPHNIS,  
POLYDOR.

CORYDON.

**O**uement de nos Bois, Daphnis,  
dont la Musete  
Par de sublimes tons surpasse la  
Trompette,

Dont la voix par des Airs tendres  
& languissans,

Des immortelles Sœurs égale les  
accens.

Maintenant qu'à l'abry de tant &  
tant d'orages,

Qui par tout abatoient les plus  
fermes courages,

P ij

## 172 MERCURE

Nos paisibles Moutons par tout er-  
rent sans nous,

Ne craignent plus l'assaut de ces  
terribles Loups,

Qui toujours affamez & toujours  
en furie

Fondoient de toutes parts sur nostre  
Bergerie;

Que tout ris en ces Lieux, que leur  
fécondité

Seule peut s'égalier à leur tranquil-  
lité;

Qu'en ces aimables Lieux, si long-  
temps désirée,

Par les soins de LOUIS la Paix s'est  
retirée;

Que tardons-nous de dire, & d'ap-  
prendre aux Echos

A redire apres nous le nom de ce  
Héros?

Mais pour ne pas ternir par de pen-  
nables marques

# GALANT. 173

L'auguste majesté du plus grand des  
Monarques,  
De ce Chantre fameux, qui par des  
tons nouveaux  
Dans les Champs de la Thrace attirant  
les Troupeaux,  
Faisoit au bruit charmant de ses  
accens champêtres  
Dancer autour de luy les Ormes &  
les Haïstres,  
Et bondir comme Agneaux les Co-  
lines, les Bois;  
De ce Chantre imitons l'harmonieuse  
voix.

## DAPHNIS.

A l'envy l'un de l'autre exerçons  
nostre Muse;  
Contre mon Flageolet enfle ta Cor-  
nemuse.  
Mais voicy nostre Juge en un combat  
si doux.

174 **MERCURE**  
**POLYDOR.**

*Quelle est vostre dispute, & dequoy  
parlicz-vous?*

**DAPHNIS.**

*De LOUIS, de ce Roy qu'à tout  
autre on préfere.*

**POLYDOR.**

*Remplissez de son Nom l'un &  
l'autre Hémisphere.*

**CORYDON.**

*LOUIS toujourns tranquile & tou-  
jours agissant,*

*Du Soleil toujourns vif, toujourns  
resplendissant,*

*Des vents & des frimats reparant  
le dommage,*

*Dans le vaste Univers représente  
l'image.*

*Si cet Astre immobile à nos foibles  
regards*

*Agit incessamment, brille de toutes  
parts;*

Si du Dieu qui le meut la plus noble  
figure,

Il aime à ranimer la mouvante Nature,  
A se répandre entier dans cet im-  
mense Corps,

Pour en faire sortir d'innombrables  
Trésors;

Si vainqueur des Hyvers tour-à-  
tour il couronne

De Fleurs, d'Epis, de Fruits, Flore,  
Ceres, Pomone;

Et se d'un culte ardent ainsi qu'aux  
Immortels

Mille Peuples divers luy dressent  
des Autels,

Nostre invincible Roy dans sa noble  
carriere

Voit-il moins de Climats adorer sa  
lumiere?

Est-il moins bienfaisant, moins  
tranquile, moins doux,

P. iiij

# 176 MERCURE

*Et pour nostre repos veille-t-il moins  
sur nous?*

## DAPHNIS.

*Theatre merveilleux de surprenans  
Spéctacles,*

*Dites-nous si jamais à travers tant  
d'obstacles*

*Le Soleil auroit pû par ses vives  
clartez*

*Dissiper les horreurs de vos Champs  
desertez,*

*Tirer tant de trésors de vos seches  
entrailles,*

*Ainsi, qu'a fait LOUIS, répondez-  
nous, Versailles?*

*Il parle, à sa parole, à son geste,  
je vois*

*Vos Plaines, vos Valons, vos Mon-  
tagnes, vos Bois,*

*Se couvrir de torrens, d'ondes iné-  
puisables,*

Ses ondes surmonter l'aspre soif de  
 vos sables,  
 En des plombs tortueux les unes  
 s'enfermer,  
 En de larges canaux les autres s'a-  
 bîmer,  
 Y former des Etangs, des Fleuves,  
 des Rivieres,  
 Et les faire dans l'air jallir en cent  
 manieres.

Que de Fleurs, que de Fruits, que  
 de Bois toujours verts,  
 Et que de sombres jours dans les jours  
 les plus clairs!

## CORYDON.

De ces tranquiles Lieux mais encor  
 plus tranquile,  
 Il part le Foudre en main, & d'un  
 Peuple indocile  
 Renversant d'un seul coup les ram-  
 parts les plus hants,

# 178 MERCURE

*Des plus fiers Potentats il soutient  
les assauts.*

*Tebun Chesne aux longs bras, au  
front haut & superbe,*

*Tandis que les Autans mettent plus  
bas que l'herbe*

*Planes, Haïstres, Tilleux, & Sapins  
arrachez,*

*Tandis qu'on voit d'un Mont des  
Rochers détachez*

*Rouler jusqu'aux Valons où tombent  
les Ravines,*

*Demeure ferme assis sur ses longues  
racines,*

*Et malgré la fureur des Vents sédi-  
tieux,*

*Ne porte pas moins haut son front  
audacieux.*

## CORYDON.

*L'admire comme toy sa valeur, sa  
puissance,*

# GALANT. 179

*Mais j'admire bien plus sa bonté,  
sa clémence.*

## DAPHNIS.

*La Biche au pié léger volera dans  
les Airs,  
Les Poissons sécheront dans les pro-  
fondes Mers,  
Et les Cerfs des Lions affronteront  
l'audace,  
Avant que de mon cœur son image  
s'efface.*

## CORYDON.

*Ce qu'est un doux regard de la belle  
Cloris  
Au jeune Alcimédon de ses charmes  
épris;  
Ce qu'est au Moissonneur dans la  
Plaine brûlante  
L'halcine des Zéphirs, l'onde frai-  
che & coulante;  
Ce qu'est aux tendres cœurs un chant  
délicieux,*

# 180 MERCURE

*Le doux bruit d'un Ruisseau; LOUIS  
l'est à mes yeux.*

*Ce qu'est dans les chaleurs au La-  
boueur avide*

*L'Onde errante à longs flots sur la  
Campagne aride;*

*Ce qu'est aux Jeux, aux Ris, aux  
Graces, aux Amours,*

*Aupres d'affreux Hyvers, le retour  
des beaux jours,*

*L'Herbe tendre aux Agneaux, & le  
Thin aux Abeilles,*

*Vos charmantes Chansons le sont à  
mes oreilles;*

*Leurs douceurs du Nectar surpassent  
les douceurs,*

*Et tels sont les Concerts des Neuf  
sçavantes Sœurs.*

*Que si dans nos Hampeaux, pour une  
icelle offrande,*

*On ne ceint pas vos fronts d'une  
riche Guirlande,*

*Allez la recevoir dans le sacré  
Valon,  
Où le Prix vous attend de la main  
d'Apollon.*

---

PRIERE POUR LE ROY.

**G**rand Dieu, qui fais régner  
les Roys,  
Si LOUIS a réduit l'Herésie aux  
abois,  
Aboly le Duel, aboly le Blasphème,  
Et toujours soutenu tes Autels & tes  
Droits;  
Fay que par ta bonté suprême,  
A sa longue Posterité  
Il transmette la majesté  
De son eternal Diadème.

Cette Eglogue est de M<sup>r</sup>

## 182 MERCURE

du Périer, Gentilhomme Provençal. Il est fort connu par ses Vers Latins, & l'on peut dire que dans ses Odes il a trouvé le beau tour d'Horace. Les gratifications qu'il en a reçues de Sa Majesté, justifient tout ce que je pourrois dire là-dessus, & le Prix qu'il vient d'avoir par le jugement de l'Académie Française, fait voir que dans nostre Langue il s'est acquis l'heureux Art d'imiter Malherbe. C'est à quoy il s'attache particulièrement. La Piece que vous venez d'a-

chever de lire , doit faire connoître s'il y réüffit. Les belles Inscriptions Latines qu'il a données pour le Louvre , auront sans-doute esté jusqu'à vous. Apres la distribution des Prix , M<sup>r</sup> Charpentier lût une Version, faite par luy-mesme en Vers François, du Cantique qui le matin avoit servy de Motet. Il n'est pas besoin que je vous parle de la beauté ny de la justesse de cet Ouvrage. Il suffit que je vous aye nommé son Autheur. M<sup>r</sup> Regnier Desmarests, Prieur du

Bouchet, qui est de l'Académie Française, & de celle de la Crusca, lût apres luy une autre Piece de Vers, d'une mesure nouvelle. Elle avoit pour titre, *La foiblesse de la Raison*. M<sup>r</sup> l'Abbé Tallemant, dont le beau génie se fait admirer également en Vers & en Prose, ferma l'Assemblée par une Fable qu'il recita sur les Eaux de Sceaux. Elle estoit si pleine de pensées brillantes, & tournée si galamment, qu'on crût l'avoir mal louée, en disant tout d'une voix qu'on

ne pouvoit la louer assez.

Il n'est point besoin de vous avertir qu'un des plus grands Maîtres que nous ayons, a fait l'Air des Vers que vous allez lire. Vous le connoistrez aisément en les chantant.

## AIR NOUVEAU.

**V**ous qui craignez tant que  
les Loups

N'entrent dans vostre Bergerie,

N'appréhendez-vous rien pour  
vous,

Et ne craignez-vous point que l'A-  
mour en furie.

Ne vous fasse sentir ses coups?

Septembre 1680.

Q

Je vous entretins la dernière fois d'une Cérémonie faite à Marseille pour le Bapême de cinquante Nègres. J'en ay appris depuis ce temps-là des circonstances que je croy devoir ajouter icy. M<sup>r</sup> le Maréchal Duc de Vivonne les avoit fait instruire depuis six mois des Myſteres de noſtre Religion ; afin de les diſpoſer à recevoir le Bapême. Le jour choiſy pour cela eſtant venu ; on ſe rendit dans la grande Place qui eſt au devant de l'Egliſe Cathé-

drale. On l'avoit toute couverte de Tentes en faveur des Spectateurs que l'on vouloit garantir de l'excessive ardeur du Soleil. Les costez de cette Place étoient ornéz de Tapifferies de haute-lisse, & plusieurs des Banderoles qui servent aux Galeres pendoient au Clocher & au Balcon qui regne le long du grand Portail de l'Eglise. Les cinquante Mores estoient habillez de bleu. M<sup>r</sup> Bauffet Prevoft de la Cathédrale, & Vicairé General du Dio-

Q ij

cese, revêtu d'une Chape,  
& accompagné du Clergé,  
vint à l'entrée de l'Eglise  
leur faire les Exorcismes.  
Ils estoient divisez en cinq  
Quadrilles, & rangez en  
demy-cercle autour de la  
Place. Les premieres Ceré-  
monies estant achevées, M<sup>r</sup>  
le Vicaire General entra  
dans l'Eglise avec M<sup>r</sup> de  
Vivonne, & toute la Com-  
pagnie le suivit. M<sup>r</sup> l'Abbé  
de Caux fit alors un beau  
Discours sur les dispositions  
qu'il faut apporter à une  
action si sainte, & prit pour

son texte ces paroles de David: *Lavabis me, & super nivem dealbabor.* Il fit ensuite un Compliment à M<sup>r</sup> le Maréchal, sur ce que ne se contentant pas de servir le Roy dans ses Armées, il s'étudioit encor à seconder son zele pour la Religion. Le Sermon estant finy, on fit les dernieres ceremonies du Baptême, apres lesquelles le Chœur de l'Eglise fut ouvert aux Mores. Ils y entrerent conduits par les Peres de la Mission qui avoient pris soin de les in-

struire, & revêtus de Tuniques blanches, avec un Flambeau que chacun d'eux portoit allumé. Le *Te Deum* fut alors chanté par la Musique, qui est l'une des meilleures du Royaume. Le bruit des Cloches & de deux cens Boëtes avertirent tous les Lieux voisins de la nouvelle conquête que venoit de faire la Religion Chrestienne. J'ay oublié de vous dire qu'en arrivant dans la Place, M<sup>r</sup> les Commandeurs de Rochechouart, de Lauzun & Fachinetti,

avoient eu soin de distribuer aux Dames qui se trouverent à cette Feste, de petites Bouteilles dorées, garnies de Rubans, & remplies d'Eau d'Ange. Je croy qu'on fera souvent de pareils Baptêmes, puis que le Roy a étably une Compagnie d'Afrique pour négocier dans la Coste de Guinée, Capvert, Senega, & Nègres. Voicy les noms des Interressez.

M<sup>r</sup> Dapoigny.

M<sup>r</sup> du Casse. Il commandera la Flote des Vais-

192 **MERCURE**  
seaux de la Compagnie.

M<sup>r</sup> Masiot, de la Rochelle.

M<sup>r</sup> Desforges.

M<sup>r</sup> de Larre.

M<sup>r</sup> Ménager.

M<sup>r</sup> Cebrot.

M<sup>r</sup> de Kessel.

M<sup>r</sup> l'Abbé Faure.

On ne peut parler de ces fortes d'Etablissmens sans louer la vigilance & lessoins de M<sup>r</sup> Colbert. Ce digne Ministre n'oublie rien de tout ce qui peut estre utile à Sa Majesté & à l'Etat, & il s'y applique si fortement, qu'il

qu'il ne faut pas s'étonner si toutes les entreprises sont toujours suivies d'un heureux succès.

En attendant que je puisse vous apprendre celui qui aura cette Compagnie, je vais vous donner d'autres Nouvelles. Ce sont les dernières qu'on ait eues d'un País fort éloigné. Les Jesuites Missionnaires de la Chine ont écrit à Rome une longue Lettre Latine, datée du 15. d'Aoust 1678. Elle est du Pere Verbieft leur Viceprovincial. Voicy en quels ter-

*Septembre 1681.*

R



bras vers l'Occident, pour vous demander le secours qui nous est nécessaire. Nostre nombre a esté extrêmement diminué, & par les maladies, & par la persécution qui s'éleva contre nous l'an 1674. où nostre Religion, & nostre Astronomie qui nous sert à l'établir, furent avec nous enfermées six mois dans la Prison de Péquin, chargées de neuf Chaînes. Le temps est tres-favorable pour faire entrer dans la Chine un renfort d'Hommes tel que nous en avons besoin. Ce grand Royaume, à la verité, a toujours esté jusqu'icy fort exa-

R ij

Étement fermé aux Etrangers, par la crainte qu'il avoit de recevoir chez soy des Mœurs, des Coûtumes, & des Religions qu'il nommoit barbares; mais la guerre qu'on y voit allumée de tous côtez, ouvre beaucoup de passages à ceux qui voudroient entreprendre d'y entrer. Toute l'Europe sçait que les Tartares Asiaticques, séparéz de la Chine par cette fameuse & prodigieuse Muraille qui leur en défendoit l'entrée, ont surmonté enfin cet obstacle depuis quelques ans, & se sont rendus les Maistres de ce florissant Empire. Ils n'ont

presque rien changé dans la ma-  
 niere du Gouvernement, &  
 moins encor dans ce qui regarde  
 la Religion, car ils sont dans la  
 détestable erreur de croire les  
 Religions indifférentes, & toutes  
 également agréables à Dieu.  
 Ainsi ils n'ont pas abatu un seul  
 Temple dans la Chine, ny ren-  
 versé un Pagode. Le seul chan-  
 gement qui se soit fait, est que  
 la Race des Roys Chinois a esté  
 dépossédée du Trône. Cependant  
 les Tartares n'en sont pas paissi-  
 bles possesseurs. Le Party des  
 Roys légitimes se conserve en-  
 cor, & est assez puissant pour

donner bien de la peine aux Usurpateurs. La Chine est donc toute divisée, toute déchirée par des guerres intestines, & il seroit facile d'y glisser une Troupe de nos Gens parmy ce tumulte, & tandis que durent les fumées de ce grand embrasement. Il ya déjà longtemps que nous sommes assez bien à la Cour de Péquin, & que l'Empereur nous marque une bonté singuliere. Il nous envoie fort souvent ses Courtisans les plus chers pour s'informer de nostre fanté. Il nous fait souvent venir à son Palais, nous reçoit dans ses plus secrets Apartemens,

se sert de nous dans ses Affaires tant particulieres que publiques, nous fait servir des Plats de sa Table, nous donne des Habits avec des Peaux de grand prix, veut avoir nos Portraits, & nous presente de sa propre main des Faisans, des Lievres, des Cerfs qu'il a pris à la Chasse. Les Gouverneurs & les Vice-roys suivent l'exemple du Maître, & nous font toute sorte d'honneurs. Ils viennent avec une grande Suite dans nos Maisons & dans nos Eglises, & ne nous font pas peu respecter par les Officiers inférieurs. Dans

R iij.

## 200 MERCURE

quelques Provinces qui ont esté ravagées ces années dernieres par les deux Factions ennemies, & où l'on n'a pas épargné les Temples mesme des Idoles, il n'y a eu que les nostres qui ayent échapé à la fureur des Soldats. Jugez quelle joye ce seroit pour nous, si nous pouvions profiter de tant d'occasions favorables, mais nostre nombre est trop petit. Nous avons la faveur du Prince & des Seigneurs, mais nous n'avons point assez de Gens pour nous en servir. Nous sommes quatorze ou quinze dispersez dans ce Royaume, mais qu'est-ce

que ce nombre dans un Empire si vaste ? C'est la mesme chose que si l'un de nous estoit à Rome, l'autre à Turin, l'autre à Madrid, l'autre à Lisbonne, l'autre à Paris, l'autre à Bordeaux, l'autre à Vienne, l'autre à Mayence, & l'autre à Anvers. Combien la Chine a-t-elle encor de Provinces qui n'ont jamais veu d'Européens ? Je ne croy pas inutile d'avertir ceux qui voudront bien venir d'Europe pour estre icy les Compagnons de nos travaux, que les Mathématiques sont d'un grand secours pour gagner les esprits des Chinois.

Elles sont d'ordinaire assez négligées dans la plûpart de nos Colleges. On les regarde comme le rebut des Sciences, comme des connoissances seches & de nul usage, & on s'adonne bien plus volontiers aux vaines Questions de la Philosophie commune; mais les Chinois ne sont pas de ce sentiment. Ils ont un goust particulier pour les Mathématiques, & rien sur tout ne les charme tant que l'Astronomie, l'Optique, & les Mécaniques. Ces Sciences entrent au Palais du Prince avec honneur. Elles luy parlent familièrement à son

Trône, tandis que les plus grands Seigneurs de l'Etat s'en tiennent loin, & osent à peine le regarder à genoux. La Religion mesme que nous apportons aux Chinois, en a esté bien reçeuë à la faveur de l'Astronomie avec laquelle elle s'estoit associée; & c'est pour cela que j'exhorte ceux qui viendront nous secourir, à vouloir bien se charger de Lunetes de longue veuë, de Microscopes, de Pendules, & de tout ce que les Mathématiques produisent de curieux & d'agréable. Ces sortes de choses sont des présens que les plus

grands Seigneurs reçoivent avec plaisir; & si nos soins avoient une fois réüßy dans la Chine, quel exemple ne seroit-elle pas pour tous les Peuples voisins? Les Chinois sont estimez dans tout l'Orient pour les plus sages des Hommes. On y est surpris de cet admirable Gouvernement, par lequel tout le Royaume a esté jusqu'icy réglé comme une Famille particuliere. En effet, toutes les Nations sont barbares, à les comparer à celle-là, si l'on en excepte quelques-unes de nostre Europe, & peut-estre mesme, s'il m'est permis de le dire, elle

surpasse les plus polies de l'Europe en beaucoup de choses. Tous les Royaumes voisins, le Tounquin, la Cochinchine, le Japon mesme, tout fier & tout orgueilleux qu'il est, apprennent la maniere Chinoise de lire & d'écrire, quoy qu'ils en ayent une particuliere infiniment plus aisée; mais ils ont conçu une idée si haute de ce Peuple, que tout ce qui leur en vient leur paroist digne d'estre suivy; & quand les plus grands Hommes que le zele de la Religion ait portez dans l'Orient, ont pressé les Japonois pour leur faire embrasser

nostre croyance, n'ont-ils pas répondu pour leur plus forte raison, que l'on persuadast aux Chinois de se ranger de ce Party, & que sur l'exemple qu'ils en recevroient, ils n'en feroient plus de difficulté? Ce qu'il y a encor de plus remarquable, c'est que les Tartares Orientaux, quoy que Vainqueurs des Chinois, ne laissent pas d'en adorer les vices comme de grandes vertus. Voila aussi une des principales causes de la fierté des Chinois, & de leur mépris pour les Nations Etrangères, à propos dequoy je m'en vay vous raconter ce qui

m'est arrivé à moy-mesme. Les Chinois se servent de l'Année Lunaire, & ils impriment tous les ans un Calendrier, tel à peu pres que nos Almanachs d'Europe, mais beaucoup plus autentique. Il est toujourns confirmé par un Edit de l'Empereur, qui défend, sur peine de la vie, qu'on n'y ajoute, ou qu'on n'en retranche un seul mot. Ce Calendrier re-  
gle tous les Contracts, & tous les Actes publics, & mesme toutes les Nations voisines s'en servent, & le reçoivent avec autant de respect que les Chinois. Après nostre persécution

de 1674. Et lors que j'eus esté rétably dans la Surintendance des Mathématiques, il arriva que nos Ennemis publierent leur Calendrier; Et ce qui ne s'estoit point encor fait, ils y mirent un Mois intercolaire, qui n'appartenoit point à cette Année-là, mais à la suivante. Je présentay aussitost une Requeste à l'Empereur, afin que ce Mois fut effacé du Calendrier. Il y eut grand bruit dans toute la Chine. Les Mandarins s'assemblerent. On présenta beaucoup de Requestes contre la mienne, mais personne ne pût soutenir l'erreur

du Calendrier. Enfin le Chef du Grand Conseil de la Chine m'ayant tiré à l'écart, me pria tout-bas, mais fort instamment, au nom des principaux Seigneurs, de trouver quelque moyen de dissimuler l'affaire, & de faire entendre que l'erreur du Calendrier estoit excusable, de peur, disoit-il, que toutes les Nations voisines qui suivent le Calendrier Chinois, ne perdissent la bonne opinion qu'elles avoient conçue de leur Astronomie. Cependant l'Empereur n'eut point d'égard à cette raison, & par un Edit public, il ordonna

Septembre 1681. S

## ZIO MERCURE

que le Mois intercolaire seroit effacé. Cette Avanture a fait grand honneur à nos Mathématiques, & présentement c'est moy qui compose le Calendrier, & on le debite sous mon nom par tout ce vaste Royaume. Voyez combien les Sciences y ont de cours. Ce n'est que par leur moyen que l'on monte aux Charges & aux Dignitez. Ceux qui les obtiennent, passent par divers degrez, comme nos Docteurs de Sorbonne, & il n'y a point de Pere qui ne fasse étudier ses Enfans. Aussi je suis seür qu'il est plus d'Etudiants

*dans la Chine seule que dans  
nostre Europe entiere. Que sera-  
ce , si nous nous servons de  
cet amour des Sciences qui leur  
est si naturel, pour leur inspirer  
celuy de nostre Religion? Il n'y  
a rien qu'on ne se puisse pro-  
mettre, pourveu qu'on les prenne  
par cet endroit.*

Je laisse les Nouvelles E-  
trangeres, pour vous en don-  
ner une de nos plus belles  
Provinces. C'est du Lan-  
guedoc que je veux parler.  
Une jeune Dame, qui fait  
un des ornemens de la Ca-  
S ij

pitale, ayant esté attaquée pendant quelques jours d'une Fievre lente, a veu tout le monde s'intéresser dans son mal. Au Portrait qu'on m'en a fait, elle mérite les vœux qu'on a faits par tout pour elle. Ce qui la met au dessus de beaucoup d'aimables Personnes de son Sexe, est une douceur qui enchante, une langueur, & un je-ne-sçay quoy de tendre & d'engageant dans les yeux, dans le visage, & dans tout ce qu'elle fait, qu'on n'a jamais veu qu'en elle seule. Un

galant Homme, qui a esté plus affligé luy seul de ce que la Fievre luy faisoit souffrir, que tous les autres ensemble, n'eut pas plustost sçeu qu'elle estoit diminuée, que d'une extrême douleur, on le vit passer à une joye excessive. Les premiers transports que luy donna cette joye, furent trop forts pour luy laisser déguiser les sentimens de son cœur. Il les fit paroître dans ces Vers, que vous verrez aisément avoir esté inspirez par une Divinité qui sçait éclairer l'es-



Chez cette aimable Bergere,  
 Au grand mépris des Amours,  
 Fait ce que tu devrois faire.

§§

Sans respect du Medecin  
 Qui la sert de tout son zele,  
 Elle allume dans son sein  
 Sans cesse une ardeur nouvelle.

§§

Garantis tant de trésors  
 Du Destin qui les menace;  
 Chasse-la de ce beau Corps,  
 Et va te mettre en sa place.

§§

Tu peux luy jouer ce tour  
 Plus aisément qu'il ne semble,  
 Puis que la Fievre & l'Amour  
 Ont un grand rapport ensemble.

§§

Va faire autant de fracas  
 Que cette Hostesse cruelle;

# 216 MERCURE

Il n'est personne icy-bas  
Qui ne te prenne pour elle.

Tes accès sont vehemens;  
Tu jettes les plus rebelles  
Dans de grands redoublemens,  
Après des langueurs mortelles.

Les flâmes & les glaçons  
Sont de tes moindres boutades;  
Les chaleurs & les frissons  
Accompagnent tes Malades.

Sans beaucoup dissimuler,  
Tu peux entrer dans son ardeur;  
Accoutumée à brûler,  
Elle souffrira ta flâme.

Tu vois bien que sur son cœur  
Tes entreprises sont vaines;  
Tu n'en seras le vainqueur

Qu'en

Qu'en te glissant dans ses vcines.

SS

Jusqu'icy tous tes appas  
N'ont rien pú sur sa franchises  
Encor, je n'en répons pas,  
Si tu n'uses de surprise.

SS

Si tu veux donc t'assurer  
D'une si belle conquete,  
Prends le temps qu'à soupirer  
Son mal la rend toujourns preste.

SS

Sers-toy de ces mesmes traits  
Qui causent mon mal extrêmes;  
On n'en échape jamais,  
Je le connois par moy-mesme.

SS

A ton aimable poison  
Fais céder sa Fievre lente;  
Ce sera la guérison  
De la divine Amarante.

Septembre 1681.

T

# 218 MERCVRE

SS

*On ne voit que trop icy  
Que les Fieures sont mortelles;  
Tes atteintes, Dieu mercy,  
Ne font plus mourir les Belles.*

*Tant de feu qu'il te plaira,  
Quelque brûlant qu'il puisse estre,  
Amarante en guérira,  
J'ay l'honneur de la connoistre.*

Vous aurez fans-doute  
entendu parler de divers  
effets de l'Imagination dans  
les Femmes grosses. Ce  
qu'elle a produit depuis peu  
de temps dans la Femme  
d'un appellé Jean Cadoux  
Marteuvre, demeurant à

Auxonne Ville de Bourgo-  
gne, est fort extraordinaire.  
Je l'ay appris d'une Lettre  
d'un habile Medecin de ce  
Pais-là, & vais me servir  
de ses mesmes termes pour  
vous en faire la Relation,  
n'estant pas assez sçavant  
dans la Medecine pour vous  
parler moy-mesme sur ces  
fortes de Matières. Cette  
Femme s'estant sentie gros-  
se, ne pût s'empescher de  
regarder fort souvent, &  
avec une extrême-attention,  
deux petits Anges qui sont  
peints dans un Tableau de

l'Eglise des Capucins de la  
 Ville de Ces Anges se tou-  
 chent & entrelacent leurs  
 bras & leurs jambes. Cette  
 idée s'imprima si fortement  
 dans son esprit, que le 24  
 du dernier mois estant dans  
 son ventre, elle accoucha  
 de deux Filles qui mouru-  
 rent dans la difficulté du  
 travail qui fut long & dan-  
 gereux. Elles estoient atta-  
 chées l'une à l'autre par les  
 costes & par le ventre, de-  
 puis la region du cœur, ou  
 au dessous des reins, qui  
 estoient apparens, jusques

vers les os pubis, & la partie  
superieure de la poitrine  
estoit entierement dégagée.  
Elles prenoient leur nourri-  
ture par un seul orifice.  
Les réguimens du ventre, &  
toutes les parties contouchan-  
tes, estoient communes à  
l'une & à l'autre, & il n'y  
avoit aucune séparation en-  
tre celles qui y estoient con-  
tenues. Ainsi on peut dire  
que ce n'estoit qu'un seul  
ventre, quoy que par l'ou-  
verture qui en a esté faite  
en présence de M<sup>r</sup> Cuchot  
Medecin (c'est celuy qui en

T ij

a écrit icy, & à laquelle  
 affiſtoient tous les Chirurgiens  
 de la Ville, avec  
 pluſieurs Officiers de la Gat-  
 nillon, & d'autres Perſon-  
 nes curieufes, Il ait apparu  
 que toutes les parties en  
 eſtoient doubles, à la refer-  
 ve du foye qui eſtoit uni que,  
 mais plus grand que le na-  
 turel; car il occupoit tout  
 l'eſpace qui eſtoit entre les  
 hypochondres des deux  
 Enſans. Il n'avoit pas la  
 rondeur que le foye doit  
 avoir, eſtant bien plus long  
 que large, & allez plat.

Cependant il n'avoit que  
 deux lobes, sous lesquels  
 estoient attachées deux ve-  
 sicules du fiel. Il y avoit  
 deux ventricules ou esto-  
 macs, deux rates, quatre  
 reins, & deux vessies. Tous  
 les intestins estoient dou-  
 bles. Les poitrines qui su-  
 vissoient par les costes, se  
 communicoient interieu-  
 rement, & finissoient par un  
 seul cartilage xiphoïde; mais  
 chacune avoit sa capacité &  
 ses poumons tres-bien com-  
 posez. Il n'y avoit neant-  
 moins qu'un cœur pour les

deux. Il estoit tout plat, assez mal formé, presque aussi large en la pointe que en la base, & n'avoit aucunement la figure pyramidale. On y trouvoit, comme dans les autres glandes oreilles, deux ventricules, & quatre vaisseaux, deux desquels servoient la veine cave & le tronc pulmonaire, se distribuient & se portoit par l'une des deux poitrines, & les deux autres vaisseaux par d'autres & un seul diaphragme seruoit pour les deux. Et ainsi les autres parties de ces En-

fans restpiont bien formées,  
 bien enroulées, & bien diffé-  
 réncies. La main avoit la teste  
 un peu plus grosse que l'au-  
 tre, & les cheveux plus longs  
 & plus épais, & l'on voyoit  
 visages se ressembler enriè-  
 ment à ceux de plusieurs  
 Anges, que la Femme avoit  
 mancelivré avoir tant en son  
 sentenc dans le Tableau. Les  
 cols & les épaules, les bras,  
 les dos, les jambes, & les  
 autres membres inférieurs,  
 avoient tous leur figure na-  
 turelle & leur juste propor-  
 tion, & chaque Enfant en

## 26 MERCURE

estoit assorty comme si l'union de leurs deux Corps n'en avoit pas fait un Monstre.

Si les bizarres opérations de la Nature nous surprennent quelquefois, nous n'avons pas moins sujet d'admirer l'Amour dans ses différens caprices. Ce que j'ay appris depuis quelques jours en est un exemple assez remarquable. Un Cavalier fort bien fait, estant arrivé dans une Ville où l'on célébroit une de ces Festes que les Chevaliers de l'Arc

& du Pistoler rendent fa-  
 cheuses en beaucoup d'en-  
 droits, alla sur le soir dans  
 un Lieu de promenade qu'on  
 luy dit estre le Jardin de Ren-  
 dezvous des plus confide-  
 rables Personnes de l'un &  
 de l'autre Sexe. Il aimeit les  
 Belles, estoit hardy sans  
 vostre effronté, & comme  
 rien ne luy plaisoit tant que  
 l'occasion d'une Aventure,  
 il chercha d'abord où s'a-  
 dresser pour passer au moins  
 quelques momens dans une  
 agreable conversation. Il  
 n'eut pas si tost regardé de

toutes parts, qu'il apperçût une Dame qui marchant seule à l'écart, sembloit prendre soin d'éviter le monde. Il alla soudain de ce costé-là, & dans le dessein de l'aborder, il prit le tour qu'il falloit pour venir à sa rencontre. Sa Coëffe abaissée luy fit présumer qu'elle appréhendoit d'estre connue, & il en resta tout-à-fait persuadé, quand en s'approchant, il luy vit mettre son masque. Il la salua fort civilement, & luy dit en mesme temps, qu'il avoit bien

lieu de se plaindre de l'injustice qu'elle faisoit à un Etranger, en luy cachant ce qu'il croyoit de plus beau dans toute la Ville. Ce compliment obligeant luy attira une réponse de la Dame qui luy fit nouër conversation, & il luy marqua tant de respect en la priant de souffrir qu'il luy tint compagnie dans sa promenade, qu'elle parut n'estre pas fâchée de cette rencontre. Elle estoit vêtue modestement, mais en Femme de naissance, avoit la taille af-

lez fine, & un brillant dans les yeux qui donnoit lieu de penser qu'il y en avoit beaucoup dans tout son visage. L'Etranger impatient d'en estre éclaircy, la conjura tant de fois de se montrer, qu'enfin elle osta son masque, & luy fit voir une Personne de vingt-deux ou vingt-trois ans toute pleine d'agrément. Il en fut touché, & cet agrément qui rendit son cœur sensible luy tint lieu pour elle de tout le mérite qu'il eust pû luy souhaiter. Il luy demanda pour,

quoy il l'avoit trouvée ainsi Solitaire, & il apprit qu'elle estoit Femme d'un Gentilhomme qui la faisoit vivre dans une entière retraite; qu'il ne laissoit pas d'aimer fort la Compagnie; que les réjouïssances de la Feste qui devoit encor durer quelques jours, l'avoient mis d'un grand Repas; qu'il devoit en suite aller au Bal, où il passeroit une partie de la nuit; & que tandis qu'il avoit d'agreables heures, elle avoit voulu jouïr du frais, & se divertir à examiner de

loin sans estre connue, tous ceux qui venoient à la promenade. Il comprit par là que son Mary estoit un bizarre ; & comme une Femme qu'on traite avec tyrannie cherche quelquefois à se vanger, il se fust fait un plaisir de luy inspirer ce sentiment ; s'il eust eu quelque prétexte pour s'arrester dans la Ville ; mais n'y connoissant personne, il n'y pouvoit faire un fort long séjour, & l'esperance d'une conquête incertaine ne méritoit pas qu'il perdist son temps.

Quoy qu'il deust partir le lendemain, il ne laissa pas de se montrer charmé de la Dame. Son talent estoit de débiter des douceurs; & il le mit en usage jusqu'à la profusion. Les réponses de la Belle luy faisoient connoître qu'elle se plaisoit à l'écouter. Elle avoit l'humour assez enjouée; & si elle ne s'expliquoit pas toujours en termes corrects, il imputoit ce défaut au peu d'habitude qu'elle avoit du monde. La nuit s'avancant, la Dame voulut congédier

Septembre 1681.

V

l'Étranger, mais il s'obstina à la retenir chez elle, & lors qu'il fut à la Porte, comme il avoit sçû que le Mary devoit revenir fort tard, il luy demanda permission de l'entretenir encor quelque temps. Elle luy fut accordée, & une vieille Servante qui estoit venue ouvrir, leur porta de la lumiere dans une Salle proprement meublée, d'où elle eut ordre de ne point sortir. La précaution le chagrina, mais il fallut qu'il prist patience, & qu'il bornast ses prétentions à

estre écouté favorablement. On luy témoigna qu'il plaisoit assez, & que s'il estoit du voisinage, on pourroit trouver moyen de faire avec luy un commerce d'amitié; mais qu'un Etranger n'ayant rien de stable, il estoit fort difficile de s'assurer de son cœur. Il répondit à cela par mille assurances, d'acheter du Bien aux environs; & à l'entendre, il estoit prest de passer une partie de l'année dans la Ville mesme sous divers prétextes que l'Amour luy fournissoit. Le

heures coulant fort viste, la Belle craignit de se voir surprise, & remit au lendemain à examiner ses offres, s'il vouloit luy rendre une seconde visite quand la nuit commenceroit. Elle l'assura que les plaisirs de la Feste occuperoient encor son Mary, & qu'elle auroit liberté entiere de reprendre l'entretien où elle estoit obligée de le laisser. Vous pouvez croire que le Rendez-vous ne déplût pas. L'Etranger sortit rempli d'espérance; & pour s'acquiescer la Vieille qui

estoit témoin de toute l'Intrigue, il luy fit un présent en l'insistant. Il eut grand soin de bien remarquer la Porte, & résolut de passer encor un jour en Auberge pour voir quelle fin auroit l'Avanture. Le lendemain comme il sortoit de sa Chambre sur les six heures du soir, il fut fort surpris de trouver sur l'Escalier un Gentilhomme de sa connoissance qui venoit chercher un Cavalier logé depuis quelques jours dans le mesme lieu. Plusieurs Campagnes qu'ils

avoient faites ensemble dans le mesme Regiment, les avoient rendus amis, & ne s'estant point veus depuis la Paix, ils ignoroient la fortune l'un de l'autre. Ils s'embrasserent avec beaucoup de marques de joye; & afin d'avoir le temps de s'entretenir, l'Etranger retint le Gentilhomme à souper. Le plaisir d'estre avec luy, l'obligea de luy sacrifier une grande Compagnie, avec laquelle il luy dit que les réjouissances publiques le faisoient estre de société, & fut la

surprise que son Amy luy montra de le trouver habitant d'un Lieu où il sçavoit qu'il n'estoit pas né, il luy dit qu'y estant venu pour quelques affaires, il s'estoit laissé charmer d'une assez jolie Personne qui l'avoit bien voulu épouser, & avec laquelle il luy promettoit de luy donner à dîner le lendemain. Cet engagement parut favorable à l'Etranger, qui ne cherchoit que l'occasion de s'arrester dans la Ville. On apporta le Soupé, qu'ils firent durer

longtemps, en se rendant compte de mille choses qu'ils se demanderent. La nuit approchant, le Gentilhomme qui estoit bien aise de divertir son Amy, le voulut mener au Bal, ne doutant point qu'estant fort galant, il n'acceptast le party, par l'envie de voir ce que la Ville avoit d'aimables Personnes. Le refus qu'il fit de ce divertissement ayant étonné celuy qui le proposoit, il le pressa tant de luy en dire la cause, qu'il falut enfin que l'Etranger luy fist confidence

confiance de Rendez-vous qu'il avoit. Le récit de l'Avanture dans toutes ses circonstances donnant une curiosité entière au Gentilhomme, il demanda qui estoit la Dame. L'Etranger luy protesta qu'il n'en connoissoit que la Maison; & son Amy l'y voulant accompagner, il le pria de souffrir qu'il fust discret, & de ne point exiger de luy ce qu'il sçavoit n'estre pas d'un galant Homme. Le Gentilhomme sortit sans le presser davantage, & le pria seu-

*Septembre 1680.*

X

lement de l'attendre le lendemain, parce qu'il viendroit le prendre pour le conduire chez luy. La nuit commençoit à estre obscure. Cela fut cause qu'ayant envie de sçavoir chez qui l'Etranger estoit attendu, il s'alla cacher à vingt pas de là, afin de le suivre quand il sortiroit. Il eut bientost ce plaisir, & s'il marcha sur ses pas fort satisfait de n'estre point veu, il paya bien cher cette courte joye, lors que l'Etranger s'arresta devant la Porte. Il y frapa. On

luy vint ouvrir ; & à la maniere dont le Gentilhomme vit qu'on le reçût , il fut convaincu de l'intelligence. La fureur d'abord s'empara de son esprit. Quelque assurance qu'il eust de la vertu de sa Femme , il crût qu'il estoit trahy , & cette pensée troubla si fort sa raison , qu'il fut sur le point d'executer tout ce que la vengeance luy suggéroit pour le satisfaire. Cependant au milieu de ce grand trouble il se souvint que lors qu'il avoit quitté sa Femme,

elle se paroit pour aller souper chez une Dame, a qui en suite on donnoit le Bal. Il se rassura par cette reflexion, & rappelant aussitost les tendres marques d'Amour qu'elle luy avoit tousjours donnees, il se condamna luy-mesme de la connoistre assez mal pour la soupçonner, non seulement d'une lâche perfidie, mais d'estre capable de s'attacher à un Homme qu'elle n'auroit veu qu'une seule fois. La Maison où elle devoit avoir soupe estoit tout pro-

elle. Il y courut, & trouva sa Femme fort brillante en Diamans, qui achevoit de danser une Courante. Il ne scût que croire de ce qu'il venoit de voir, & cessa d'en estre en inquiétude. Il suffisoit qu'il n'eust aucun intérêt au Rendez-vous, & qu'il püst scavoir qui l'avoit donné en faisant parler la vieille Servante. Tandis qu'il examinoit quelle conduite il devoit tenir dans cet éclaircissement, l'Etranger faisoit merveilles auprès de sa Belle. Il l'avoit trouvée fort.

propre & fort ajustée & connue par là qu'elle avoit dessein de toucher son cœur. L'agrément de son visage augmenté par la parure produisit l'effet qu'elle s'en estoit promis. L'Étranger sentit augmenter la passion & le plaisir de ses yeux l'occupant entièrement, il ne songea qu'à les satisfaire. Ce que la Belle disoit n'avoit pas un tour fort fin, mais il estoit dit avec enjouement, & dans une Femme dont la Personne a sçû plaire, les moindres choses

passent pour esprit. L'étranger roula sur mille protestations d'amour que l'Étranger fit dans les termes les plus forts & les plus capables de persuader la Belle. Il l'assura qu'une affaire qu'il s'estoit faite l'empêcheroit de partir si tost, & que son bonheur estant de ne point s'éloigner d'elle, il n'auroit aucune peine à en trouver les moyens. La Belle ne fut point avare de réponses engageantes. Elle luy dit en le regardant fort tendrement, que pourveu qu'il

feût aimé, il n'auoit point  
 lieu de se repentir des soins  
 qu'il vouloit hyuer en die, & que  
 l'occasion des Rendez-vous  
 ne manqueroit pas, & qu'il  
 pourroit compter sur son  
 ceu, & de la fin de sa vie à elle.  
 Une déclaration si obligante  
 te dans un tel état, & de  
 cordé si librement, fut voir  
 à l'Amant, qu'il en devoit  
 profiter. Il voulut prendre  
 quelques libertez, mais ce  
 fut en vain qu'il s'oublia.  
 La Belle, avec son air tou-  
 jours enjoué, modéra sa  
 passion; & quoy qu'il pût

dire, comme ses Services  
devoient précéder la récompense,  
la plus grande liberté  
qu'elle luy souffrit fut de luy  
baiser quelquefois la main,  
encor fut-ce luy son Gand,  
qu'il n'eut jamais le pouvoir  
de luy faire ostent. Cette ré-  
gularité qu'il n'attendoit pas,  
ne fit que donner de l'at-  
teinte à ses desirs. Il ne pou-  
voit se résoudre à quitter la  
Belle, & sur ce qu'elle luy  
dit, trois ou quatre fois qu'il  
estoit temps de se séparer, il  
tira une Montre de sa po-  
che, afin qu'elle fust cer-

taine de l'heure. La Montre qui estoit des plus petites, plût fort à la Belle, qui la nomma un joly Bijou. Ce fut assez pour engager son Amant à la luy offrir. Elle en fit quelques refus, & pour les faire finir il la laissa sur la Table. On se dit en fin adieu, & on se quitta après des mesures prises pour se revoir avant qu'il fut peu. L'Etranger devoit estre instruit de l'heure par un Billet qu'on promettoit de luy envoyer. Il fut visité le lendemain par le Gentil

omme, à qui la vieille Ser-  
vante s'estoit veüe contrain-  
te de decouvrir ce qu'il avoit  
suspçonné. La Suivante de  
la Femme, qui estoit jolie  
& fort enjouée, s'estoit vou-  
lu divertir à la promenade,  
& pour n'estre point contrain-  
te elle avoit pris un Habit de  
la Maistresse, & joué le Pers-  
sonnage dont l'Etranger  
estoit devenu la dupe. Son  
Amy en le voyant, luy de-  
manda des nouvelles de son  
Rendez-vous, & apprit de  
luy qu'il avoit trouvé plus  
de vertu dans la Dame que

ses premières démarches ne donnoient lieu d'y en croire ; mais que cependant après les marques d'amour qu'il en recevoit, il ne doutoit point qu'un peu de temps n'achevast ce que le hazard avoit commencé. Le Gentilhomme ayant dit qu'il estoit bien aise qu'une intrigue d'Amourette luy fist esperer la joye de le posséder pendant quelque temps, adjousta que peut-estre il trouveroit dequoy se desennuyer dans l'entretien de sa Femme ; qu'on luy croyoit

le l'esprit & qu'il esperoit  
 ju apres l'avoit veue; il ap-  
 prouveroit son choix. En  
 nelme temps il le condui-  
 it chez luy, & le fit entrer  
 dans la mesme Salle où il  
 cavoit qu'il avoit este re-  
 ceu par la Suivante. Jugez  
 le l'etonnement de l'Etran-  
 ger, quand il reconnut la  
 Maison de son Amy pour  
 e lieu mesme où il avoit eu  
 leux fois. Rendez-vous.  
 tout luy faisoit croire que  
 la Femm estoit l'aimable  
 personne qui cherchoit à  
 arrester; & son bonheur

dépendant d'avoir avec elle de fréquentes entreveuës, il ne trouvoit rien de plus singulier que de s'en voir faciliter les occasions par son Mary mefme. La rencontre estoit fi avantageufe à fa passion, qu'il n'en pût cacher fa joye. Elle parut dans ses yeux, & le Gentilhomme qui l'obfervoit, eut le plaisir de lire dans ses penfées, & de remarquer combien il s'applaudiffoit de fon prétendu triomphe. Il le quitta un moment pour aller voir fi la Femme estoit

en état de le recevoir , & revint presque aussitost pour le mener dans sa Chambre.

Comme l'Etranger y croyoit trouver la Dame qui luy marquoit tant d'amour , il est aisé de juger du plaisir qu'il se faisoit de la Comédie qu'il alloit jouer en la salüant comme une Inconnüe. Il entra remply de cette pensée , & se préparoit à luy faire un compliment qu'elle pust entendre sans que son Mary y découvrist rien de particulier , quand il apperçeut une Dame tres-bien

## 256 MEMOIRE

faite qu'il s'avança quelques pas vers luy. Il a supposé de trouver l'une ou l'autre Personne qu'il ne s'estoit attendu de voir, je me mis dans un si grand trouble, & l'qu'il put à peine hybridiner de nous. Le Gentilhomme de Nicolas la cause, & la Dame qui n'avoit encoire rien sçû de l'Avanture, imputa son embarras au férieux qu'on garde d'abord avec les Personnes qu'on ne connoît point. En passant qu'il tâchoit de se remettre l'esprit, la suivante estoit dans un Cabinet tout pro-

che , où elle cherchoit des Gands que sa Maistresse avoit demandez. Elle en sortit pour les apporter , & n'eut pas fait quatre pas , que jetant les yeux sur l'Etranger, elle demeura toute interdite. Le desordre où il estoit l'empéchant de prendre garde à une Personne , dont l'Habit tres-négligé marquoit la condition, elle eust fuy fort aisément avant qu'il l'eust remarquée , si le Gentilhomme ne l'eust retenuë. Il la tira par le bras , & la contraignant d'approcher de

*Septembre 1680.*

Y

son Amy, il le pria de la regarder, & de luy dire si la Femme ne l'exposoit pas à luy manquer de fidelité, en gardant chez elle une si jolie Suivante. Jugez combien l'un & l'autre fut deconcerté. Rien n'approcha du chagrin dont fut saisi l'Etranger, quand il reconnut la tromperie qu'on luy avoit faite. Son trop de crédulité fut une apparence de bonne fortune estoit pour luy une honte dont il se faisoit de cruels reproches, & il ne trouvoit à s'en consoler que

par la pensée que l'Avan-  
 ture ne pourroit se décou-  
 vrir. Le Gentilhomme qui  
 en scavoit le secret, jouissoit  
 avec plaisir de tous l'embar-  
 ras qu'il faisoit paroître.  
 Cependant la Suivante dis-  
 parut. On le mit à table,  
 & quoy que pût faire l'E-  
 tranger, il resta toujours res-  
 veur. Il prit congé le plutôt  
 qu'il put, & partit ce mesme  
 jour, apres avoir dit à son  
 Amy, qu'une affaire fort  
 pressée dont il s'estoit sou-  
 venu, le forçoit de renoncer  
 à la douceur de ses Rendez-  
 y ij.

vous. Le Gentilhomme  
 conta l'Histoire à sa Femme,  
 à qui la Suivante me déguisa  
 rien. Comme elle avoit quel-  
 que esprit, elle tourna cette  
 Intrigue d'une manière plai-  
 sante, qui faisoit connoître  
 que son seul dessein avoit  
 esté de se divertir de la vanité  
 d'un Inconnu. Elle en garab-  
 doit une Montre, & c'estoit  
 de quoy il se souvenit de luy à  
 toute heure.

Je vous manday la der-  
 niere fois que le Parlement  
 d'Ecosse avoit commencé  
 ses Séances à Edimbourg le

Jourdy 1<sup>er</sup> d'Aoust. Quelques  
 jours auparavant, M<sup>le</sup> le Duc  
 de York, Grand Commissaire  
 de Sa Majesté Britannique,  
 & les Seigneurs du Conseil  
 Privé, avoient fait un Acte  
 pour rétablir, selon l'ancienne  
 pratique du Royaume, l'ord  
 dre de la Cavalcade qui se  
 devoit faire à l'ouverture de  
 ce Parlement, depuis l'Ab  
 baye de Holyroode House,  
 ou Sainte Croix, jusqu'au  
 Lieu de l'Assemblée. Cet  
 Acte portoit, si sup  
 que les Magistrats d'Ed  
 imbourg, feroient mettre

les Bourgeois bien armez,  
 & en tres bon ordre, en  
 haye depuis Ladysteps jus-  
 qu'à Netherbour, les Gar-  
 des de Sa Majesté faisant  
 une autre haye depuis Ne-  
 therbour jusques au Palais.

Que les mesmes Magis-  
 trats ordonneroient, sous de  
 grandes peines, qu'on ne fist  
 aucune décharge d'Armes,  
 qu'on ne déployast pas les  
 Enseignes, qu'on ne batist  
 point les Tambours, durant  
 la Cavalcade, & qu'on ne  
 vist aucun Carrosse, dans  
 Edimbourg jusqu'à ce que

la Cérémonie fust entièrement achevée, Qu'ils feroient dresser deux Barres de bois dans l'enelos de l'Abbaye, & autant à Ladysteds, pour monter & descendre de cheval.

3. Que le Constable ou Commissaire, avec ses Gardes armez de Pertuisanés, se mettroit en haye depuis Ladysteds, ceux-cy estant au dehors, & ceux du Marechal au dedans, à l'exception de six Pertuisaniers du Constable qui feroient dedans, selon l'ancienne pratique.

Que sous les Membres  
du Parlement se trouue  
roient à la Cavalcade, sous  
peine d'amende.

L'Acte de 1664. Que  
lors qu'il y auroit  
double élection de Com-  
missaires, aucun d'eux ne  
paroitroit.

6. Que la Noblesse marcheroit en Robes & en Man-  
teaux longs.

7. Que les Officiers d'Etat  
qui n'estoient pas Gens de  
hommes, & qui avoient des  
Robes affectées à leurs Char-  
ges, marcheroient avec des  
Robes.

Que les Membres ou  
 Deputez marcheroient cou-  
 verts, excepte ceux qui por-  
 teroient les Honneurs.

9. Que le Lyon Roy d'Ar-  
 mes, les Hérauts, Pourui-  
 vans, & Trompettes, marche-  
 roient immédiatement de-  
 vant les Honneurs; le Roy  
 d'Armes avec sa Cotte, sa  
 Robe, la Chaine, & son Ba-  
 ton, seul & immédiatement  
 devant l'Espée; les autres  
 avec leurs Cottes de Man-  
 teaux longs; le reste, selon  
 l'ordre accoutumé.

210. Que deux Maffiers du  
 Septembre 1681. Z

Conseils, & les quatre Mar-  
sies de la Session, marcher-  
roient des deux côtés des  
Honneurs, nuë teste, avec  
leurs longs Manteaux, les  
deux premiers auprès de la  
Couronne, & les quatre au-  
tres auprès du Sceptre & de  
l'Épée.

11. Que la place la plus ho-  
norable, seroit d'aller le der-  
nier.

12. Que chaque Duc au-  
roit huit Laquais; les Mar-  
quis, six; chaque Comte,  
quatre; chaque Vicomte,  
trois; chaque Lord, trois;

chaque Commissaire pour  
 un Comté, deux ; & chaque  
 Commissaire des Bourgs, un.  
 Que chaque Seigneur auroit  
 après lay un Gentilhomme  
 pour porter la queue ; & que  
 quand les Seigneurs entre-  
 roient à la Chambre, ces  
 Gentilshommes se tien-  
 troient hors de la Barre.

139. Que les Archevesques  
 & Evesques marcheroient  
 avec leurs Robes ordinaires  
 & leurs Manteaux longs ;  
 que les premiers pourroient  
 avoir huit Laquais, & les  
 derniers, trois ; & que cha-

# 268 MIRACLES

curieux auoid un Gentil  
homme subeste pour port  
tes si quelcun ; sinon mes  
201400 Que des loquais des  
diabls pourroient avoir sur  
leurs Livres d'une Casaque  
de Belours, & avec leurs An  
ches, leurs Timbres, & leurs  
Devises gravées sur des Pla  
ques d'argent, ou au bro  
doye; & tout conformement  
à l'ancienne Coutume, et  
qu'ils auroient seulement les  
livres ordinaires, & non à  
1710 Que le Comtable ou  
Commissaire, & le Maréchal,  
viens le matin prendre les

III

ordres du Grand Docteur  
 faire, & revieroient sans  
 cérémonie; que le Constable  
 visiteroit à pied tous les  
 Lieux au dessus & au dessous  
 de la Chambre du Parle-  
 ment, quel que revestu de sa  
 Robe, & son Baton à la  
 main; il se mettoit dans  
 une Chaire à l'entrée de la  
 Cour du Lady Step; & il  
 se leveroit pour saluer cha-  
 que Membre du Parlement  
 à mesure qu'ils descon-  
 deroient de cheval; & les re-  
 commander à deux de la  
 Garde, pour estre conduits.

aux Gardes du Maréchal.

16. Que le Maréchal assis sur une Chaise, & son Baton à la main, les traiteroit de la même manière lors qu'ils entreroient dans la Porte.

17. Que les Officiers de l'Etat qui estoient Nobles, marcheroient en Robes depuis l'Abbaye une demi-heure avant la Cavalcade, & se rendroient à la Chambre du Parlement jusqu'à l'arrivée du Grand Commissaire. Quand un Sujet ordinaire a la Commission, le Chancelier prend dans sa main la Boite

où cette Commission est enfermée, et la tient élevée depuis la Barre jusqu'au Trône; mais quand un Fils ou Frere légitime de Roy est Commissaire, il la tient élevée depuis la Porte.

118. Quant tous les Membres veulent recevoir le Grand Commissaire, à la Salle des Gardes, la Noblesse en Robes de cérémonie, les Valets & les Chevaux restent dans la Court.

119. Que le Roy d'Armes Lyon, avec sa Cotte, sa Robe, sa Chaîne, & son Bâton, accompagné de six Hérauts,

# 272 HERAULT

de son Pourloivans, & de son  
Temple, il'iroit aussy rece-  
voir. C'est luy que l'on nomme  
toute la Grande de l'euo .15

20. Qu'aussy tost que le  
Grand Commissaire seroit  
prest, le Lord Gardien des  
Registres, ou quelque autre  
marqué par luy, & le Lyon  
Roy d'Armes, estant ensem-  
ble, chacun un Rôle à la  
main, nommeroient deux  
des Seigneurs ou Députés,  
pour marcher chacun selon  
leur ordre; & un Hérault  
seroit aupres de la Fenestre,  
criant la mesme chose, &

un autre à la Porte, pour  
prendre garde si l'ordre se  
roit observé.

21. Que les Membres mar-  
cheroient deux à deux, cha-  
que Degré du Ordre à part,  
à quelque distance, sans  
se mêler les uns avec les au-  
tres, en sorte que si quel-  
qu'un se trouveroit seul dans  
son ordre, il marcheroit  
seul.

22. Que le Lord Garde  
des Registres, feroit les Rô-  
les du Parlement, tant pour  
marcher, que pour les au-  
tres fonctions, conformément.

ment aux Rôles du dernier  
 tenu en 1669. dont il don-  
 neroit un Double à Lyon  
 qu'on appelleroit les Mem-  
 bres selon cet ordre, qu'ils  
 marcheroient selon qu'ils  
 seroient appellez; & que si  
 quelqu'un croyoit souffrir  
 préjudice, il pourroit pro-  
 tester, & en suite se pour-  
 voir au Parlement.

23. Que les Honneurs ser-  
 roient portez immédiate-  
 ment devant le Grand Com-  
 missaire; la Couronne par  
 le Marquis de Douglas; &  
 en suite le Sceptre par le

premier Comté qui se trou-  
veroit présent, l'Épée par le  
second Comte, & so qu'ils  
marcheroient un à un, la  
reste nue.

24. Que les Ducs & les  
Marquis marcheroient a-  
près le Grand Commissaire,  
à quelque distance neant-  
moins, selon l'ancien usage.

25. Que le Grand Ecuier  
marcheroit reste nue après  
le Grand Commissaire ;  
mais un peu à costé, lors  
que ce Grand Commissaire  
est Fils ou Frere légitime du  
Roi.

26. Qu'on p'missa, le Bâ-  
 ton blanc à la main, & rend  
 cherroit, n'è teste au pres de  
 Grand Commissaire, devant  
 & à costé, de la mesme for-  
 ce, & du mesme costé, que  
 le Grand Ecuyer se met der-  
 riere.

27. Qu'aussitost que le  
 Grand Commissaire de ce  
 droit de cheval, le Lord  
 Constable le recevra, &  
 le conduiroit jusqu'au Ma-  
 réchal des Gardes, & qu'en  
 suite ils le conduiroient en-  
 semble jusqu'au Trône, &  
 feroient la mesme chose au  
 retour.

128. Que lors que les Mem-  
bres du Parlement descen-  
droient de cheval, les Va-  
lets & les Chevaux se revire-  
roient dans la Place du Mar-  
ché, jusqu'à ce que le Grand  
Commissaire fust prest de  
retourner au Palais.

129. Que le retour au Pa-  
lais seroit de la mesme sorte,  
à l'exception que le Consta-  
ble & le Maréchal marche-  
roient à cheval à costé du  
Grand Commissaire, le pre-  
mier à la main droite, & le  
second à la gauche, que les  
Officiers de l'Etat qui se-

roient Nobles, ne montoient à cheval qu'après que le Grand Commisfaire seroit party, & qu'ils marcheroient à quelque distance des Gardes.

Suivant cet Acte, qui a esté inferé dans les Registres du Conseil Privé, & dans les Lettres du Roy d'Armes Lyon, la Cavalcade se fit dans l'ordre suivant.

Deux Trompetes, avec leurs Cottes d'Armes & leurs Bannieres, teste nue.

Deux Pourfuians, avec leurs Cottes & Matteaux

longs, teste nue.

ix Les Commissaires des  
Boungs, deux à deux.

x Les Commissaires des  
Comtez, deux à deux.

Les quatre Officiers de  
l'Etat qui n'estoient pas No-  
bles, deux à deux.

xi Les Lords ou Barons,  
deux à deux.

xii Les Evesques, deux à  
deux.

xiii Les Vicomtes, deux à  
deux.

Les Comtes, deux à deux.

xv Les deux Archevesques.

xvi Quatre Trompetes, nue

# 280 MERCURE

que collez à denx ès nos sur

Quatre Pourpointz à nos

à denx ès nos sur

deux Heurtoirs d'Armes à nos

deux Heurtoirs d'Armes à nos

Lyon Roy d'Armes à nos

deux Heurtoirs d'Armes à nos

Bâton & Manteau d'Or à nos

deux Heurtoirs d'Armes à nos

à nos

deux Heurtoirs d'Armes à nos

# GAZANETTES

que costez vous le quatuor Sopra  
me B. à l'Epée. P. 1711

Une Personne de qualité,  
vint tester, adreant la Bource  
où la Commission estoit de  
fermée. m. A. b. y. o. R. n. o. J.

Le Dissidau Bâton blanc  
à costé, & nuë. m. e. n. o. t. e.

S. A. R. Grand Commis-  
sair du Roy, suivie de Mes-  
Gentilshommes, un no. Pages,  
Valets de pied; & à son te-  
tour, ayant le Grand Conf-  
table à sa droite, & le Maré-  
chal à sa gauche en Robes  
de Cerimonie, no. C. d. e. s. s. e. p.

de Grand Ebbuyer, nuë.

Septembre 1681.

A a

## 282 MERCURE

teste, & à costé. & elle M

Les Ducs & les Marquis  
en Robes.

Le Capitaine des Gardes  
du Roy, à la teste des Gardes.

Environ demy heure a-  
vant la Marche, M<sup>le</sup> Mar-  
quis d'Aniel, que S. A. R. a  
nommé pour remplir la pla-  
ce de Chancelier d'Ecosse,  
vacante par la mort du Duc  
de Rohes, en attendant que  
le Roy en ait fait un autre,  
marcha avec le Garde du  
Sceau Privé, tous deux en  
Robes de Cérémonie, le  
premier à la droite, avec sa

Masse & la Bourge devant  
 luy, & le second à la gauche.  
 Ils marcherent au retour à  
 quelque distance des Gar-  
 des.  
 Apres qu'on fut arrivé au  
 lieu où se devoit tenir l'As-  
 semblée, & que l'Evêque  
 d'Edimbourg eut fait les  
 prières ordinaires, M<sup>le</sup> Duc  
 de York étant placé sur le  
 Trône, on lut la Commis-  
 sion du Roy, & la Lettre  
 qu'il avoit écrite au Parle-  
 ment. Elle marquoit à ceux  
 qui le composoient, Qu'  
 ayant toujours en une affection

A a ij

# 284 MERCURE

particulieres pour son service  
 Royanna d'Escoffe, attaché de  
 tout temps avec confiance. Je  
 respect à la Famille Royale,  
 (Vous sçavez, Madame, que  
 Jacques V. Roy d'Escoffe,  
 Ayeul de Sa Majesté, vint  
 à la Couronne d'Angleterre  
 par la mort d'Elizabeth, &  
 il ne valloit point qu'ils ne con-  
 sentissent avec zèle & prompti-  
 tude à tout ce que leur seroit pro-  
 posé pour son service, qui estoit  
 inséparable du bonheur de ses  
 Sujets; Que des Schismes eussent  
 esté excitez d'abord dans l'E-  
 glise d'Angleterre, & des Re-

voltra en suite vous attendroit de  
 leurs précédentes Délibérations  
 des Remèdes faits pour arrêter  
 le cours de ces maux. Qu'avec  
 les précautions nécessaires, il est  
 permis que le Gouvernement de  
 qu'on le voit étably selon des  
 Loix dans l'Eglise & dans  
 l'Etat, seroit soutenu par la res-  
 pectueuse obéissance qui luy es-  
 toit due, & que tous les Peu-  
 ples seroient conservés dans une  
 parfaite tranquillité. Que c'es-  
 toit pour arriver à ces grandes  
 fins, & pour établir par leurs  
 avis des Loix, dont quelques-unes  
 arrêtez depuis le dernier Par-

lement, luy avoient fait con-  
noître le besoin pour l'adminis-  
tration de la Justice. A qu'ilz les  
avoit assemblez. Que pourrions  
donner une marque toute singu-  
liere de sa bienveillance, si n'avoit  
choisy le Duc d'Albanie et  
d'York son Frere pour estre son  
Commissaire dans leur Assen-  
blée, comme celui qu'il connoist  
soit extrêmement attaché à leurs  
interests, & auquel ils avoient  
rendu toute sorte de respect pen-  
dant son long séjour en Escosse,  
ce qui luy avoit donné le moyen  
de s'instruire à fond des affaires  
de cet ancien Royaume. La let

Que de cette Lettre fust sui-  
 uant un fort beau Discours  
 de S. A. R. Ce Prince, apres  
 avoir fait connoître com-  
 bien il se tenoit honoré de  
 la confiance que Sa Majesté  
 luy témoignoit en le nomi-  
 nant son Grand Commis-  
 saire dans son ancien Royau-  
 me d'Ecosse, dit qu'il estoit  
 d'autant plus persuadé que cette  
 Assemblée se termineroit avec  
 son entière satisfaction, & celle  
 de tous ses fidelles Sujets, que  
 pendant le long sejour qu'il avoit  
 fait parmy eux, il y avoit trouvé  
 les Esprits entièrement disposez



Les articles de Ruelle sur des pro-  
 cedens de nos seigneurs, par les  
 contraventions, qui au regard  
 de la doctrine de la Christianité, ne  
 pouvoient avoir que de si vaines  
 et fausses opinions. Qu'il doit décla-  
 rer au monde de son obéissance, que  
 son intention est de servir Dieu qui a été  
 au monde son jour esté, que les Loix  
 eussent leur cours ordinaire pour  
 la sûreté des Biens & des droits  
 de ses Sujets. Que Elle s'oppose-  
 roit au point de qui ne leur estoit  
 pas conforme, & que Elle espé-  
 roit qu'ils n'auroient pas moins  
 de fidélité en que leurs Ancestres  
 pour défendre avec vigueur sa  
 Septembre 1681. B b

# 290. TRAICTÉ

Royale prerogative en déclara-  
 rant que le droit de suzeraineté  
 regardoit ses vassaux & ses légi-  
 times Héritiers. Il finit en leur  
 disant, que par inclination qu'il  
 avoit de contribuer à leur avan-  
 tages, ayant esté un des princi-  
 paux motifs qui avoient porté  
 Sa Majesté à luy confier l'Em-  
 ploy qu'il avoit à soutenir, il  
 leur feroit voir combien il s'in-  
 tressoit au bien de ce bon  
 Royaume. Si tost qu'il eut  
 cessé de parler, on fit prester  
 le Serment aux Députez, &  
 on nomma les Seigneurs des  
 Articles. Ils font ainsi ap-

pellez, parce qu'ils doivent  
 faire toutes les Propositions  
 à l'Assemblée. La Coutume  
 veut qu'on choisisse pour  
 cela huit Evêques, huit My-  
 lords, huit Chevaliers & huit  
 Bourgeois. Au sortir de là,  
 M<sup>r</sup> le Duc d'York traita tous  
 les Seigneurs & les Députés  
 avec une magnificence di-  
 gne de luy. Je ne vous dis  
 rien de ce grand Festin, dont  
 je vous parlay le dernier  
 mois. Le Jardy suivant, le Par-  
 lement s'estant rassemblé,  
 fit lire deux fois la Réponse

au Roy. Elle contendoit au  
 nom de tous ceux qui for-  
 ment ce Corps, & des assuran-  
 ces d'une fidelité inviolable,  
 Qu'ils prétendoient faire servir  
 les autres Rois mesmes à toute  
 la perte & à la destruction per-  
 de & que leurs Rois & leurs Roines  
 ne pouvoient estre ni en con-  
 ployez, ni à maintenir des légi-  
 times droits, & les justes pro-  
 grès de la Couronne de Sa  
 Majesté, & qu'on n'y pouvoit  
 donner la moindre atteinte sans  
 renverser les Loix fondamenta-  
 les de l'ancien Royaume d'Es-  
 cosse. Que bien qu'il fust unuy

que plusieurs Barons y avoient  
 oublié le Souverain nom de Sa  
 Majesté, de lurs, maximes estoient  
 soldats ou gantés, et n'avoient esté  
 fournis de l'armes, d'un petit nombre de  
 Chevals de marque, & qu'ils n'estoient  
 roients que les premiers des Equipat  
 bles, n'y seroient pas imputez au  
 Royanne. Que ceux qui de res  
 presentoient en ce Parlement  
 avoient soin de chercher des reme  
 des suffisans pour arrester ces  
 desordres; Qu'ils voyoient avec  
 une extrême satisfaction que Sa  
 Majesté y intéressoit fortement  
 à conserver la Religion Protest  
 tante. Qu'ils luy rendoient tres-

humblement grâce de ce qu'Elle  
 les voit convoquer, pour deli-  
 berer conjointement sur les inté-  
 rests, & sur ceux de son ancien  
 Royaume, qu'ils croyoient de-  
 voir estre inseparables; Que la  
 conservation des droits de la  
 Monarchie estant absolument  
 nécessaire pour celle de leurs li-  
 bertez & de leurs biens, ils seu-  
 roient paroistre leur fidelité &  
 leur respect en declarant par des  
 Loix positives qu'ils reconnois-  
 soient de bon cœur & avec sou-  
 mission les justes prerogatives de  
 la Couronne Imperiale dans l'or-  
 dre naturel de la Succession.

Qu'ils resteroient fermes dans  
 la résolution de ne se départir  
 jamais de leur devoir envers la  
 Famille Royale, & les Heritiers  
 & Successeurs légitimes de Sa  
 Majesté; Qu'ils la remercioient  
 aussi tres-humblement de l'hon-  
 neur qu'Elle avoit fait à son  
 Royaume d'Ecosse, en nommant  
 son Royal Frere pour son Grand  
 Commissaire dans ce Parlement;  
 Que ce Caractere soutenu par  
 le Fils de leurs anciens Monar-  
 ques, qui les avoient si longtems  
 & si heureusement gouvernez,  
 leur mettoit fortement devant  
 les yeux leur obligation natu-



car pour ce Royaume. ; elle  
 enq les jours le du même mois  
 d'Aoust, les Parlemens passa  
 un Acte par lequel ils recon  
 noissent dans les termes des plus  
 fortes, que les Roys, de ce  
 Royaume n'ayant ne gaubent  
 pouvoit de Dieu, leur  
 Succession, réglée de tout  
 temps selon les degrez ordi  
 naires de son sanginité, ne  
 peut estre interrompue par  
 aucun Statut, que c'est cher  
 cher à engager les Peuples  
 dans le parjure, & dans la  
 rébellion, que d'y vouloir  
 apporter aucun changement.

& qu'après la mort des Roys  
 & des Reynes, leur Serment  
 de fidelité les oblige d'obeyr  
 à leur plus proche Heritier  
 légitime, Male ou Femelle,  
 sans que la différence de Reli-  
 gion, ny aucune Loy de  
 Parlemens, les en puisse dis-  
 penser. Le mesme Acte  
 porte, que par l'avis & con-  
 sentement du Parlement,  
 Sa Majesté déclare qu'aucun  
 Sujet du Royaume ne peut  
 travailler, de quelque ma-  
 niere que ce puisse estre, à  
 changer l'ordre de Succession  
 à la Couronne, à des-

seroit d'en exclure le plus proche légitime Héritier, sans estre coupable du Crime de haute trahison, dont Elle veut qu'on fasse souffrir les peines à ceux qui feront de pareilles entreprises. L'Acte fut passé tout d'une voix, & approuvé par S. A. R. qui le toucha avec le Sceptre selon la coutume. Le Parlement en passa un autre, qui confirme tous les Statuts qui ont esté faits par les Roys Jacques & Charles I. pour la sécurité & la liberté de la Religion Protestante, telle



**CAVANT** 301

ront excommuniez & dé-  
clarez fugitifs; si ces Per-  
sonnes sont trouvezes coupa-  
bles de ces offences, leur  
Procés leur ayant esté fait  
trois mois apres le Crime  
commis, le Juge qui aura  
prononcé leur Sentence, la  
fera signifier comme par  
forme d'Instrument au Mai-  
tre du Délinquant, s'il est  
en service, ou à l'Héritier  
& Proprietaire dans la Mai-  
son ou sur les Terres duquel  
il demeure, s'il tient Maison  
ou Terres à rente; & que  
ce Maître ou Héritier sera

obligé ou de payer l'amende  
du Délinquant un mois après  
la signification de la Sen-  
tence, si ce Délinquant peut  
y satisfaire, après luy avoir  
payé une année de la Rente,  
ou de le mettre luy & la Fa-  
mille hors de ses Terres ou  
de sa Maison, s'il n'a point  
de quoy payer. Le mesme  
Acte porte, que si quelque  
Personne reçoit ou garde  
aucun Serviteur, Fermier,  
ou autre tenant Maison à  
rente, qui aura esté ainsi  
chassé, elle sera obligée de  
payer trois années de gages

du Maître, ou trois années de service à l'Heritier qui aura chassé ce Fermier ou ce Serviteur; Que les Amendes imposées par d'autres Loix précédentes sur les Conventicules qui se tiennent à la Campagne, seront redoublées; que chaque Personne en payera deux fois autant que l'on en payoit par ces autres Loix; qu'à l'égard des Bourgeois ou Députés en Parlement des Bourgs Royaux, des Régalez, ou Baronniez, outre qu'ils seront sujets aux A-

364 **TRAICTÉ**  
mendes cy-devant imposées  
sur ces Conventicules, ils  
perdront à l'avenir leurs  
droits de Bourgeoisie ou de  
Deputation, & seront ban-  
nis de la Ville où ils demeu-  
rent; & qu'ain que toutes  
les Loix faites sur ce sujet  
soient plus seurement exe-  
cutées, Sa Majesté pourra  
nommer des Sherifs, des  
Deputez, des Juges de Paix,  
ou d'autres Commissaires,  
pour la punition des Con-  
venticules, & de ceux qui  
sont coupables de Mariages  
& de Baptêmes irréguliers,

de usurper les droits & la  
fonction des Ministres.

Le 8 de ce mois on passa  
l'Acte pour assurer la Reli-  
gion Protestante contre les  
Catholiques & les Fanati-  
ques, apres que le Parlement  
leur examine pendant plu-  
sieurs heures. Ce fut dans  
cette rencontre qu'il fit con-  
noître particulièrement le  
zelo qu'il a pour maintenir  
le droit de Succession à la  
Couronne aux Heritiers lé-  
gitimes, puis qu'il fit mener  
prisonnier au Chasteau My-  
lord Belhaven, comme cou-

Septembre 1681. Cc

pable du Crime de trahison, pour avoir dit, que si l'on prenoit les précautions nécessaires pour la sûreté de la Religion Protestante, cela ne suffiroit pas pour prévenir les désordres qu'on pouvoit craindre. Un Catholique ou un Fanatique parvenoit à la Couronne. Il s'expliqua inutilement en disant qu'il ne devoit parler que de ce qu'on pouvoit craindre, quand arrivast dans cent ans. C'estoit assez pour le trouver criminel, qu'on eust déclaré par le dernier Acte qu'auec

ne différence de Religion ne  
 préjudicieroit au droit de  
 succéder qui estoit acquis à  
 l'Héritier le plus proche.  
 Ainsi l'Avocat du Roy dé-  
 clara qu'il apporteroit une  
 accusation de haute trahison  
 contre ce Mylord. L'Acte  
 dont je viens de vous parler  
 porte que pour affermer la ve-  
 ritable Religion Protestante,  
 telle quelle est contenue  
 dans la Profession de Foy en-  
 registrée au premier Parle-  
 ment tenu sous Jacques VI.  
 Sa Majesté enjoint à tous  
 Officiers, Juges & Magis-

# DES MÉRITES

trars, de ne point souffrir de  
relâchement dans les trois  
fautes par les deux Aderhiers  
Rois en se par elle mesmes  
contre les Catholiques & les  
Fanatiques, & contre ceux qui  
prêchent sans autorité chez  
les Particuliers & dans les  
Conventicles, & enfin con-  
tre tous ceux qui les favoris-  
sent. Ce seul Article renfer-  
me tout ce qui a esté fait au  
Parlement d'Ecosse. J'au-  
rois encor quantité de choses à  
vous dire touchant l'Angle-  
terre, mais le temps me  
manque, & tout ce que je

phis, d'est d'ajoûter en deux  
 mots les marques de zèle  
 qu'en les Apprentifs de West-  
 minster ont donné dans leur  
 Festin. Il fut magnifique, &  
 appert qu'ils ourent pibû la  
 fanté du Roy, mis trîent à  
 celle des fîdèles Présenteurs  
 d'Adresses, en suite à la prof-  
 perité des successeurs, en  
 droite ligne, & à la confu-  
 sion de tous les Opposteurs  
 & Prétendeurs d'injures fai-  
 tes à la liberté publique. Ils  
 congnaîrent en buyant aux  
 braves Nobles & Commu-  
 nes d'Ecosse, à cause de leur

## 310. MIRAQUE

fidélité exemplaire & signalée, comme aggré à chaque Corps qui avoit présenté des Adresses en particuliers, puis enfin au Roy, à la Reyne, à M<sup>le</sup> le Duc d'York, aux Successeurs légitimes, & se porta la seconde fois aux fidèles Présenteurs d'Adresses. Cela fut fait aux acclamations de toute l'Assemblée qui estoit en différens endroits, à cause de leur grand nombre. Ils choisirent douze Stuards, ou Maîtres du Festin, pour l'année prochaine.

On prend plaisir à voir

les belles Personnes. C'est ce qui m'oblige à vous envoyer le Portrait d'une de celles à qui la Nature avoit le plus prodigué de graces. Je parle de Madame la Duchesse de Fontange, dont il n'y a pas longtems que je vous appris la mort. On a frappé depuis peu une Médaille où elle est représentée. Je l'ay fait graver, & vous en fais part.

Le Mercredy 10. de ce mois, M<sup>r</sup> d'Estrées, Evêque de Laon, Pair de France, fit son Entrée dans cette Capi-

tale de son Diocèse, accom-  
 pagné de toute la Noblesse,  
 & de toutes les Personnes  
 de considération de la Ville,  
 qui allerent une lieue au  
 devant de luy, avec un fort  
 grand concours de Peuple.  
 En arrivant, il prit les Ha-  
 bits Pontificaux, & fut receu  
 à la Porte de l'Eglise Cathé-  
 drale, par le Clergé en Char-  
 pes; ce qui ne s'estoit point  
 pratiqué depuis qu'on a ces-  
 sé d'observer les anciennes  
 Cerémonies. En suite il alla  
 dans le Chapitre, où il pro-  
 nonça un tres-beau Discours

Latin,

Latin, plein de sentimens  
 d'estime & d'amitié pour  
 ce Corps qui est fort con-  
 sidérable. M. l'Abbé de  
 Bellotte, Doyen, y répon-  
 dit avec beaucoup d'élo-  
 quence & de justesse. Les  
 Corps de Ville, du Cha-  
 pitre, & du Présidial, le vin-  
 rent complimenter, & on  
 luy fit les Présens accoutu-  
 mez. Le soir ce nouveau Pré-  
 lat donna un magnifique  
 Repas aux Principaux de la  
 Ville. Il fut suivy d'un Feu  
 d'artifice merveilleux, & qui  
 surpassoit tout ce qu'on peut

Septembre 1681.

D d

attendre d'une Province.

Des témoignages de joye

si éclatans font connoître

combien on conserve d'esti-

me & de vénération pour M<sup>r</sup>

le Cardinal d'Estrees, qui pen-

dant plus de vingt-cinq ans

qu'il a gouverné ce Diocèse,

luy a fait sentir de tres-soli-

des effets de sa bienveillance

& de sa protection.

Le mesme jour 10. du mois

on vit icy une chose qui sur-

prit fort une nombreuse As-

semblée. Un Enfant de cinq

ans & demy, Fils de M<sup>r</sup> Ta-

lon Avocat General, fit en

Sonbonne l'ouverture de la  
 Thèse de M<sup>r</sup> l'Abbé de Jen-  
 sion par une Harangue Lati-  
 ne qui dura plus d'une demy-  
 heure, & qu'il prononça  
 avec une présence d'esprit  
 qui fut admirée de tout le  
 monde. Ce petit Prodige  
 qui fit connoître les soins de  
 M<sup>r</sup> Herbis son Précepteur,  
 nous paroistroit incroyable,  
 si cet Enfant n'estoit pas d'u-  
 ne Famille à qui le don de  
 s'expliquer en public est na-  
 turel. Le Nom illustre qu'il  
 porte parle si fort par luy-  
 mesme, qu'il seroit inutile

de vous rien dire de plus.

Les Chanoines Réguliers  
 del'Abbaye Royale de Saint  
 Victor, ayant tenu leur Cha-  
 pitre General, depuis un  
 mois, y élurent M<sup>r</sup> de la  
 Lane, Prieur de Montbeon,  
 pour la Charge de Grand  
 Prieur Vicaire de cette Ab-  
 baye. Ce choix fait par une  
 Assemblée de Gens entiere-  
 ment éclairez sur le merite,  
 fait voir combien ils esti-  
 ment M<sup>r</sup> l'Abbé de la Lane.  
 Il est d'une noble & ancien-  
 ne Famille de basse Navarre,  
 & allié en cette Ville a plu-

seurs Personnes de qualité  
de la Robe & de l'Épée.

C'est avec raison, Madame, que je vous ay dit bien des fois que la grandeur de nostre auguste Monarque estoit connue de toute la Terre. Ses conquestes & ses admirables qualitez ont fait tant de bruit chez les Nations les plus éloignées, que le Roy de Siam a résolu de luy envoyer des Ambassadeurs. M' Baron, Directeur Général dans les Indes pour la Compagnie Royale de France, ayant sçû l'intention

de ce Roy, luy fit offrir un de  
ses Vaisseaux pour les aller  
prendre jusqu'à Siam. Dans  
ce dessein il fit partir le Vau-  
tour. Ce Vaisseau estoit com-  
mandé par M<sup>r</sup> Cornuet, qui  
menoit M<sup>r</sup> Dellandes-Bour-  
reau. C'est un jeune Hom-  
me de tres-bonne mine, que  
M<sup>r</sup> Baron avoit choisy pour  
porter la Lettre au Roy de  
Siam, & luy offrir les Pré-  
sents de la part de la Compa-  
gnie. M<sup>r</sup> l'Evesque de Me-  
sellopolis, Vicaire Apосто-  
lique à Siam, qui sçait la Lan-  
gue & les coutumes du País,

se chargea de la négociation.  
 Le Vaujour arriva dans la  
 Riviere de Siam le 7 de Sep-  
 tembre de l'année dernière ;  
 & M<sup>r</sup> Cornuet & Deslandes  
 envoyèrent demander, si en  
 passant devant la Forteresse,  
 Le Cour trouveroit bon qu'ils  
 saluassent le Pavillon, en la  
 maniere qui se pratique en  
 Europe. On leur répondit,  
 que quoy que cela ne se fust  
 point encor fait en ces Lieux-  
 là, ils en useroient à leur vo-  
 lonté, parce qu'on vouloit  
 leur faire connoistre la joye  
 qu'on avoit de leur venue.

D d iij.

Le Vaisseau monta à la Rivière  
 re sans plus d'attardement, & lors  
 qu'on fut proche de la Forteresse,  
 M<sup>r</sup> Deslandes ayant remarqué que  
 le Pavillon qu'on avoit mis au haut  
 du Donjon, estoit celuy d'une  
 Republique, fit mouiller  
 l'ancre, & envoya dire au  
 Commandant de la Forteresse  
 qu'il ne pouvoit saluer ce  
 Pavillon, parce qu'il étoit  
 beaucoup inférieur à celuy  
 du Roy son Maître. Ce  
 Commandant luy manda  
 que dans les Indes les Roys  
 n'affectoient aucun Pavillon.

particuliers, ne se faisoit on  
 enchaîné un des Tafetas rouge  
 en la place de celuy que l'on  
 avoit vu d'abord. Il fut fa-  
 ité en mesme temps par tou-  
 te l'Artillerie du Vaisseau, à  
 quoy la Forteresse répondit  
 d'une si grande quantité de  
 coups de Canon, que tous  
 les Chinois qui estoient alors  
 dans la Ville, les Portugais  
 & les Hollandois, aussi bien  
 que les Siamois, dirent plu-  
 sieurs fois, qu'ils n'avoient  
 jamais entendu rien de pa-  
 reil. En effet, c'est rarement  
 qu'on prodigue la Poudre à

Canoniers de Pais là. Les  
 Gardes du Roy conduisi-  
 rent M<sup>r</sup> Deslandes & Gor-  
 naut dans la Maison qu'on  
 leur avoit préparée, & le jour  
 du mesme mois de Septem-  
 bre, qui fut le jour pris pour  
 porter la Lettre & les Prés-  
 ens, trois grands Manda-  
 rins ( qui sont comme icy  
 nos Ducs & Pairs ) vinrent  
 avec leurs grands Bateaux  
 de parade devant la Maison  
 où M<sup>r</sup> Deslandes estoit logé,  
 pour accompagner la Lettre  
 de M<sup>r</sup> le Baron, & les Présens  
 de la Compagnie. Ils furent

portez à découvert sur deux grands Bateaux faits à la manière du Pais. On les fit entrer dans la Salle, où le Ministre assisté de plusieurs Mandarins, Chinois, Mores, Siamois, & Portugais, attendoit M<sup>r</sup> Deslandes. Il arriva avec M<sup>r</sup> Cornuet, & trente Soldats François, & tous deux furent assis dans le milieu de la Salle, vis-à-vis des Ministres, tenant devant eux la Lettre dans une Corbeille d'or. Elle fut lue, & traduite en mesme temps par le Supérieur du Seminaire,

François de nation, qu'on  
avoit placé dans le lieu où  
se mettoient ordinairement  
leurs Prêtres, qu'ils appelle-  
lent Tallapois. Le Aup d'ence  
dura plus d'une heure, & se  
passa presque toute en Que-  
tions sur l'état présent de la  
France, & sur la grandeur de  
son Monarque, dont les Sia-  
mois, savent les Victoires.  
On y parla encor des autres  
Princes de l'Europe, & M<sup>r</sup>  
Deslandes satisfit à tout avec  
une grace & une présence  
d'esprit dont tous ces Gens  
là resterent surpris. L'Au-

dience estant finie, le Mi-  
 nistre porta la Lettre avec la  
 Traduction au Roy, qui  
 ayant veu les Brefs, les  
 estima plus qu'aucun de ceux  
 qu'il avoit accoustumé de rece-  
 voir, entre autres deux grands  
 Lustres de cristal, trois grands  
 Miroirs garnis d'argent & de  
 vermeil, deux Girandoles de  
 cristal, & deux Pieces de  
 Canon de fonte admirable-  
 ment bien travaillées. Il les  
 fit porter à une Maison de  
 Campagne, avec plusieurs  
 Pieces de Brocard d'or &  
 d'argent, qui faisoient partie

de ces Présens. Cependant, pour favoriser M Deslandes plus qu'il ne fait d'ordinaire les Envoyez des autres Nations, il voulut bien se montrer à luy. Pour cela, il sortit de son Palais le 21. & vint dans une grande Court, où M<sup>rs</sup> Deslandes & Cornuet l'attendoient sur un Tapis. Il eut plus d'une demy-heure d'entretien avec eux, & témoigna prendre grand plaisir à entendre conter par Interprete les surprenantes Actions du Roy, dont il dit plus de vingt fois qu'il avoit

ſeu de particulier. En ſe re-  
 tirant, il leur fut préſent à  
 chacun d'une Veſte, com-  
 plète de Brocard de Perſe,  
 qui eſt une faveur des plus  
 ſignalées que puiſſe faire ce  
 Roy à des Eſtrangers. Sur  
 tout celle de ſe faire voir eſt  
 fort extraordinaire, ceux-  
 meſme de ſon Royaume  
 n'ayant preſque jamais l'a-  
 vantage de l'obtenir. Le len-  
 demain 22. il envoya dire à  
 M<sup>r</sup> Deſlandes qu'il avoit ré-  
 ſolu d'envoyer trois Ambaſ-  
 ſadeurs à l'Empereur des  
 François, & auſſi-toſt l'ordre

fut donné pour leur départ.  
 L'un de ces trois est un Grand  
 Mandarin; qui s'est acquité  
 de plusieurs Ambassades à la  
 Chine. Ils se rendirent en  
 dix-sept jours de marche par  
 terre à Bantam, où ils espé-  
 roient trouver le Navire  
 nommé le Soleil d'Orient,  
 mais il en avoit fait voile dès  
 le 17. de Septembre, & estoit  
 retourné à Surate, où il re-  
 portoit le Frere aîné de M<sup>r</sup>  
 Deslandes, qui est Commis-  
 saire General de la Compa-  
 gnie Françoise, & qui mande  
 par ses Lettres écrites de

2

Bantam du 15<sup>e</sup> Septembre  
 1680. & par celles du 2<sup>e</sup> Fe-  
 vrier 1681. qu'il iront à Pon-  
 dichery dans la Coste de  
 Coromandel jusques au  
 mois de Septembre de cette  
 année, pour de là venir en  
 France dans le Soleil d'O-  
 rient, & y arriver vers le  
 mois de Mars prochain.  
 Comme l'on ne doute pas  
 que les trois Ambassadeurs  
 ne soient partis de Bantam  
 pour Surate, peu apres estre  
 arrivez en cette premiere  
 Ville, on croit qu'ils vien-  
 dront dans ce mesme Vais-

*Septembre 1681.*

*Ee*

seau le Soleil d'Orient, qui est du port de plus de douze cens tonneaux. Le Roy de Siam envoie ces Ambassadeurs non seulement à cause des grandes choses qu'on luy a dites du Roy, mais parce que prévoyant qu'il aura des demellesz avec une Puissance de l'Europe, il est bien aisé de s'appuyer de celle d'un Prince, auquel il sçait que rien ne peut résister. Ce Roy est appelé dans ses Titres, *Le Roy des Roys, le Seigneur des Seigneurs, le Maistre des Eaux, le Tour-*

puissant de la Terre, le Domi-  
 nateur de la Mer, l'Arbitre du  
 bonheur & de l'infortune de ses  
 Sujets. Ses Etats sont situez  
 dans les Indes, & ont plus de  
 trois cens lieues de largeur.  
 Ils contenoient autrefois  
 toute cette pointe de terre  
 qui va jusqu'à Malaca.

On m'a fait voir une se-  
 conde Lettre de Hanover,  
 dont je vous envoie une  
 Copie. Vous vous souvien-  
 drez que lors qu'on y parle  
 de la Reyne, c'est de la  
 Reyne Mere de Dannemark  
 qu'on entend parler. Cette

E c ij



ptesité qu'on avoit fait la pre-  
 miere fois; mais le Theatre, la  
 Plaine, & la Perspective, fu-  
 rent encor éclairez de plus de  
 Lampions. Outre les douze Cou-  
 verts de la Table de cette Prin-  
 cesse, il y en avoit trois cens au-  
 tres sous différentes Feuillées pour  
 toute la Cour. Chaque Table  
 fut chargée d'une abondance  
 presque incroyable de toute sorte  
 de Viandes, chair & poisson.  
 Il y en eut une particuliere pour  
 les Princes & Princesses, &  
 pour les Gentilshommes du Ba-  
 let. M. de la Barre-Matéi,  
 Gentilhomme de la Cour de

Hanover, fut brgez à cette Tra-  
 ble; & comme l'Esprit se fait  
 distinguer par tout, & que le  
 vif génie de ce Gentilhomme  
 avoit fort contribué aux grands  
 Diverfifemens dont je viens ay  
 écrit le départ, Ad le Prince de  
 Holstein, & Ad le Raingrave  
 Palatin, luy donnerent d'oblî-  
 geantes marques de leur estima-  
 Apres le Soupé, qui fut suivy  
 du Bal, on fit jouer le Feu d'ar-  
 tifice. Ce Feu parut au fond du  
 Theatre, & on le trouva encor  
 plus beau que le premier de sup  
 Le soir du jour précédent, les  
 Musiciens Italiens avoient fait

marcher un grand Dragon dans  
 la grande Rue du Palais, ac-  
 compagné d'une prodigieuse  
 quantité de Flambeaux. Ces  
 Flambeaux estoient portez par  
 des Gens habillez de différentes  
 manieres, dont ceux qui jouent  
 les Rôles Comiques dans les  
 Pieces de Theatre, ont accoutu-  
 mé de se déguiser. Ce Dragon  
 s'arresta devant le Balcon de  
 la Reyne, & s'estant ouvert par  
 le côté, fit voir un Palais celeste,  
 & plusieurs Divinitez assises,  
 qui chanterent les loüanges de  
 Sa Majesté. Cette Machine  
 donna un fort grand plaisir à

toute la Cour, qui estoit aux  
 Fenestres, sur les Galeries &  
 sur les Balcons, au l'on passa la  
 plus grande partie de la nuit.  
 Enfin, apres quatre Repre-  
 sentations d'Opera, apres le Spectacle  
 de cette Machine, de plusieurs  
 Comedies, & de deux Ballets  
 dancez deux fois l'un &  
 l'autre, avec de tres-grandes depen-  
 ses, pendant plus de cinq se-  
 maines, qu'il y a eu plus de soixante  
 grandes Tables servies  
 tous les jours soir & matin, la  
 Reyne a voulu partir, quelque  
 effort que nostre Serenissime Ma-  
 tre ait pu faire pour la retenir

jusqu'à la Représentation des  
 Amours de Jupiter & de  
 Sémélé, pour laquelle on pré-  
 paroit un fort grand Theatre de  
 Machines. Sa Majesté a pro-  
 mis de revenir dans huit ou dix  
 jours pour voir cette belle Piece,  
 & cependant elle s'est rendue à  
 Zell, où toute nostre Cour l'a  
 suivie. Ce qu'il y a de plus sur-  
 prenant, c'est qu'après ces ex-  
 traordinaires dépenses, S. A. S.  
 a fait Elle seule plus de Présens,  
 que toutes les autres Principau-  
 tés n'en ont fait ensemble. Ce  
 Prince a regalé toutes les Per-  
 sonnes de la Maison de la Reyne,  
 Septembre 1681. Ff

# 328 MARQUISE

Et de tous les autres Princes  
 & Princesses qui ont esté au  
 Court, & la donnée lors une  
 mesme journée pour plus de  
 quinze mille Escus d'Argent en  
 sans les Diamants & les Joyes  
 tratts en voyer deux Grands Sei-  
 gneurs. La Reyne fit présenter  
 M<sup>r</sup> de la Bierre-Marchi, & le  
 leur des deux Ballets & d'aprez  
 devant Elle, & un grand vase  
 de vermeil, & de deux grands  
 Flambeaux d'argent; Les M<sup>r</sup>  
 le Landgrave de Hesse ne fut  
 pas moins libéral pour lui  
 Gentilhomme doit estre bien gra-  
 tieux de l'estime que luy ont fait

parvint par là une grande Reine  
 et un Prince qui mérite celle de  
 tout le monde. En effet, ce jeune  
 Landgrave, quoy qu'il n'ait esté  
 que deux jours en cette Cour,  
 n'a pas laissé d'y donner de gran-  
 des marques de sa libéralité.  
 Rien n'est plus digne d'une Per-  
 sonne de cette naissance, et c'est  
 en quoy on ne scauroit trop louer  
 nostre Serénissime Souverain.  
 On luy a souvent entendu dire,  
 qu'un Prince ne doit jamais  
 faire de Présens, ou qu'il les  
 doit faire plus grands qu'on  
 n'a sujet de les espérer, et  
 que c'est la vraye maniere

# 140 MEROVE

de les rendre agreables à ce  
luy qui les reçoit, & dignes  
de celuy qui les fait. Rien  
n'estoit plus beau à voir que le  
marche du départ de la Reine.  
Ceste Princesse avoit un Car-  
tege de plus de quarante Car-  
rosses ornés de Sculpture  
tous brillans de dorure. Un fort  
grand nombre de Chevaux de  
main avec des Houpes en bra-  
derie attiroient les yeux par  
leur fierté. Il y avoit quantité  
de Gardes & de Gentilshommes  
à cheval, & beaucoup d'Infan-  
terie sur tous les passages dedans  
& dehors la Ville. Le bruit du

Canon fut joint à celui des  
 Trompettes & des Tambours, &  
 on n'oublia aucune des choses  
 qui peuvent servir à rendre les  
 Cérémonies de cette nature plus  
 éclatantes. M<sup>r</sup> le Duc de Zell,  
 Frere aîné de nostre Prince, im-  
 patient de régaler sa Reyna &  
 son tout dans ses Etats, est venu  
 au devant d'Elle. Nos six Prin-  
 ces & nostre belle Princesse, ont  
 sans flaterie emporté le prix &  
 la gloire de la Dance. Ils sont  
 tous parfaitement bien faits, &  
 c'est un charme de voir & d'en-  
 tendre le plus petit, qui à l'âge  
 de six ans dit des choses qui sur-

# LES MOUTONS

prennent les plus sages. Il a fait  
sa Cour tres-regulierement a la  
Reyne, qu'il a hérité, dont es qui  
voudroit bien d'emporter avec  
elle en Dannemark. Il a tout  
l'esprit de Madame la Duchesse  
de Hanover sa Mere, qui au  
jugement de tous ceux qui la  
connoissent, est une Princeesse  
tres-accomplie.

Je croy, Madame, que vous  
vous souvenez du Portrait que  
je vous fis de cette Duchesse,  
lors qu'elle vint a Paris il y a  
environ deux ans. Elle n'estoit  
alors que Duchesse d'Osabrue,  
& toute la Cour fut charmée de  
son esprit. Il seroit a souhaiter

qu'on y oulust prendre le soin de  
 me donner des Nouvelles de  
 toutes les Cours de l'Europe  
 avec autant de detail que vous  
 pourrez dans cette Lettre.  
 J'aurois le plaisir de vous en ap-  
 prendre des choses & plus cer-  
 taines & plus curieuses, & en  
 peu de temps vous vous en verriez  
 également tout ce qu'il y a  
 de Personnes de mérite, & la  
 grandeur de leurs Princes.

Dans l'Article des Abbayes  
 de ma Lettre du Mois passé, le  
 nom de Redon a esté donné au  
 lieu de Bonneval, à celle que  
 M<sup>r</sup> du Mans a eüe. On a mis  
 aussi que le Fils de M<sup>r</sup> Colbert  
 de Croissy avoit eu l'Abbaye de  
 Bonport, & c'est un des Fils de  
 M<sup>r</sup> Colbert qui en a esté pour-

veu. Depuis ce temps, icelle de  
 Mejemont. Diocèse de Cler-  
 mont en Auvergne, Meffedou-  
 née à M<sup>r</sup> l'Abbé de Maulévrier  
 Langeron, Comte de S<sup>t</sup> Jean de  
 Lyon, & Aumônier de Madame  
 la Dauphine. Il estoit absent,  
 & son mérite a beaucoup solli-  
 cité pour luy. Il estoit Bachelier de  
 M<sup>r</sup> le Marquis de Langeron, qui  
 vient de se signaler contre les  
 Corsaires de S<sup>t</sup> Léon en nos mers.

Sa Majesté a aussi pourveu  
 de l'Abbaye de Blanchecou-  
 ronne, Diocèse de Nantes, M<sup>r</sup>  
 l'Abbé de Barres, Neveu de  
 M<sup>r</sup> Milet, Sous-Gouverneur de  
 Monseigneur le Dauphin. C'est  
 Abbé, quoy que fort jeune, doit  
 estre bientost reçu Bachelier  
 de Sorbonne, & joint beaucoup



# 346 MEROVDE

M<sup>r</sup> l'Abbé de la Roche-Ja-  
quelin, Bachelier de Sorbonne,  
& Aumônier de Madame la  
Dauphine. Il est de la Maison  
du Vercor de la Roche-Jaquelin,  
l'une des plus qualifiées & des  
mieux alliées de tout le Poitou.  
Elle conserve des Titres de cinq  
cens ans, qui portent qu'elle  
estoit déjà d'une ancienne No-  
blesse. René du Vercor, Mar-  
quis de la Roche-Jacquelin, Pere  
de l'Abbé dont je vous parle, se  
servy aux Sieges de Montauban,  
Montpellier, la Rochelle, Cor-  
bie, & ailleurs, tant en qualité  
de Capitaine d'une de ces belles  
Compagnies franches de Cent  
Maistres, qu'on ne donnoit de  
son temps qu'à des Gentilshom-  
mes de la premiere Naissance.

qu'en celle de Maréchal de  
 Camp. Louis du Verger, son  
 Grand-Pere, estoit Frere utérin  
 de Messire René de Vignerot,  
 Marquis de Pont de Courlé,  
 Grand-Pere de M<sup>le</sup> Duc de  
 Richelieu, & Jacques du Ver-  
 ger épousa en 1483. Susanne de  
 la Poste de Vesins, de la mesme  
 Maison dont est sortie la Mere  
 de feu M<sup>le</sup> Cardinal de Richelieu,  
 & son M<sup>le</sup> Maréchal de  
 la Meilleraye, le quel donne à  
 M<sup>le</sup> l'Abbe de la Roche-Jacquelin  
 l'honneur d'appartenir à ce Car-  
 dinal, & à Messieurs les Ducs de  
 Mazarin, Coislin, & Gramont.  
 Pierre du Verger, Grand-Oncle  
 de Louis, ayant épousé en 1404.  
 Renée d'Aubigné, Fille du Mari-  
 quis de Sainte-Gemme, unie ses

348  
Descendans avec la Maison de  
la Rochefoucault, & avec celle  
de Madame la Marquise de  
Maintenon. Marie du Verger,  
Sœur de Pierre, fut mariée à  
M<sup>r</sup> le Marquis de Vardes, de la  
Maison du Bec, dont est sortie  
Madame la Duchesse de Rohan,  
Catherine de Vernon, Bisayeule  
du feu Marquis de la Roche-  
Jaquelin, eut une Sœur mariée  
à Gabriel de Chasteaubriant,  
Comte des Roches-Baritaut,  
d'où sont descendus la Mère de  
M<sup>r</sup> le Duc de Montausier, & le  
feu Comte des Roches-Baritaut,  
Lieutenant de Roy de Poitou.  
Il y a eu dans cette Maison plu-  
sieurs Chevaliers de Rhodes &  
de Malte, qui se sont signalez en  
divers Combats; & du costé

de Messieurs Bochart de Cham-  
 pigny, elle est encor alliee de  
 M<sup>e</sup> le Marechal de la Mothe,  
 Houdancourt, & de M<sup>e</sup> le Mar-  
 quis d'Hoguin-court, Marie-  
 Anne du Vergèr, Socur de M<sup>e</sup>  
 l'Abbé de la Roche-Jacquelin,  
 a epouse Messire Louis de Meul-  
 les, Marquis du Fresne-Chabor,  
 issu des anciens Seigneurs d'Ar-  
 genton - Chasteau, dont Mes-  
 sieurs de Chastillon sur Marle  
 ont epouse l'Heritiere. Il com-  
 mandoit le Regiment du Fresne,  
 des le Siege de la Rochelle, & a  
 continue longtems dans le Ser-  
 vice.

Voicy une seconde Chanson  
 d'un des plus grands Maîtres  
 que nous avons.

.....

est ravi à Paris & dans un grand

**AIR NOUVEAU**

de la Cour de France & de la Cour de Rome.

**J**'Adore une Beauté si chère, si  
cruelle, que je ne puis me passer

Qu'elle feroit souffrir une peine  
mortelle, sans que je ne sois

Quand on use d'indulgence qui s'en  
joit. Je ne puis me passer

Pour l'Ingrate, pour l'Inhumaine,  
Je cherche dans mon cœur du mépris,

de la haine, & supprime tout  
Et je n'y puis trouver que de l'hor-

reur.

Le 12. de ce mois, à deux heu-  
res du matin, Monsieur fut at-  
tqué d'un Coléramorbis assez  
violent, qui luy causa des vomis-  
semens continuels. Chaque fois  
qu'il vomit jusqu'à midy, il ren-

plit un grand Bassin à laver les  
 mains. Ad vint Châmes I boire,  
 atrabilaire & gluante. Depuis  
 midy, les urines eurent une  
 autre couleur. Tout ce qu'il  
 vomit de suite jusqu'à huit du  
 soir, parut jaune & vert, & à  
 huit heures le vomissement atra-  
 bilaire recommença. Les foi-  
 blesse & des extrémités froides,  
 & les fémissiens, furent les  
 simptoms qui accompagnèrent  
 cette maladie. M. le Bel, Pre-  
 mier Medecin de Madame, qui  
 en cette occasion eut soin de ce  
 Prince, rassura toute la Cour  
 que son mal ne devoit rien craindre  
 de son mal, & eut une si vigi-  
 lante application à le secourir,  
 qu'après la Saignée & les autres  
 Remèdes qu'il crût nécessaires,

Son Altesse Royale s'en trouva  
entièrement delivrée sur les dix  
heures du soir, & fut en état  
deux jours après de danser au  
Bal. On ne scauroit exprimer  
les inquiétudes & la tendresse  
que fit paroistre le Roy. Sa  
Majesté alloit à tous momens  
aupres du Lit de Monsieur, pour  
voir si la violence de son mal  
n'estoit point diminuée, & fai-  
soit sans cesse raisonner M<sup>r</sup> Da-  
quin son Premier Medecin, &  
M<sup>r</sup> le Bel. Les soins empressez  
de ce Grand Monarque à faire  
chercher les plus prompts Re-  
medes, n'ont pas peu contribué  
à la guérison de S. A. R. Aussi  
ce Prince ne se sentit pas plustost  
soulagé, qu'il dit à Sa Majesté  
que sa tendresse l'avoit guéry.

La tendresse est assurément une qualité digne des Grands Hommes, & un Prince n'est pas moins louable par ces endroits, que par les vertus qui font les Héros. Il vous est aisé de vous figurer l'état où estoit Madame. Elle souffroit tellement, que M<sup>le</sup> le Bel fut obligé plusieurs fois de lay remettre l'esprit, en l'assurant qu'elle n'avoit aucun lieu de s'alarmer. La Reyne, Monseigneur le Dauphin, & Madame la Dauphine, donnerent par leurs conduites des marques de l'apprehension & de la douleur que leur causoit cette maladie, dont toute la Cour alloit s'informer à tous momens. On a aussi veu une extrême inquietude dans tout Paris pour la

Septembre 1681.

Gg

# 354 MEROVRE

danté de son Altesse Royale,  
 mais on n'avoit pas besoin de  
 ces officiers pour connoître  
 que ce Prince est universelle-  
 ment aimé sans en avoir besoin.  
 Quand Monsieur tomba ma-  
 lade, il y avoit peu de Medecins  
 de la Cour. M<sup>r</sup> Fagon, Premier  
 Medecin de la Reyne, estoit à  
 Bourbon aupres de Mademoi-  
 selle de Tours; & M<sup>r</sup> Lisot, Pre-  
 mier Medecin de son Altesse  
 Royale, estoit à Paris aupres de  
 Monsieur & de Mademoiselle  
 de Chartres. Cela fut cause que  
 le Roy jugea à propos de rem-  
 plir les places qui vacuoient de  
 Premiers Medecins de Monsei-  
 gneur le Dauphin, & de Madame  
 la Dauphine, & comme Sa Ma-  
 jesté ne vouloit choisir que des

Personnes qui eussent beaucoup  
 d'expérience, Elle jeta les yeux  
 sur Messieurs Petit & Moreau,  
 tous deux de la Faculté de Paris,  
 qui avoient donné des marques  
 de leur sçavoir pendant la Ma-  
 ladie de Monsieur le Dau-  
 phin, dans laquelle on les avoit  
 appellez. Ce sont deux Hom-  
 mes renommés, qui exercent  
 la Médecine depuis plusieurs  
 années, Mr Moreau ayant esté  
 unefois Médecin de l'Hôtel  
 Dieu, où le nombre presque in-  
 finy de Malades que l'on traicte  
 en peu de temps, donne de gran-  
 des lumières à ceux qui cher-  
 chent à se rendre habiles.

Mr Malier du Houllay, an-  
 cien Evêque & Comte de Tar-  
 bes, autrefois Ambassadeur pour

le Roy à Venise, & Estienne l'Academi-  
 monied de feu Mademoiselle la Du-  
 chesse d'Orleans la Douairiere,  
 est mort le six de ce mois, âgé  
 de 81 ans, & estoit esté marié, &  
 se estoit volontairement donné  
 de son Evêché en faveur d'un  
 de ses Fils, qui mourut il y a  
 quelques années. Son bonjour  
 jour à Venise luy avoit fait ac-  
 quies une connoissance parfaite  
 des meilleurs Tableaux d'Italie,  
 dont il avoit un grand nombre,  
 & la plupart des Raritez de bon  
 goust que l'on trouve en France,  
 avoit passé par ses mains. Il es-  
 toit Frere de Madame la Prési-  
 dente le Baillet.

Quelques jours avant qu'on  
 eust appris cette mort, on avoit  
 sçeu celle de Claire-Charlotte

D'illy, un Dame, des Néquigny,  
 Duchesse de Chaunes. Elle est  
 poire frémiers de trois grandes  
 Maisons de Picardie, & fut don-  
 née dès l'âge de sept ans à l'Ar-  
 chiduchesse des Pais Bas, &  
 élevée auprès d'elle en qualité  
 de Ménine. Le feu Roy la fit  
 demander en mariage pour le  
 second Fils du Duc de Luynes  
 Connestable de France, qui est  
 le Duc de Chaulnes, Pair &  
 Maréchal de France, Chevalier  
 des Ordres du Roy, Vidame  
 d'Amiens, Gouverneur & Lieu-  
 tenant General pour Sa Majesté  
 en la Province de Picardie, &  
 des Villes & Citadelle d'Amiens.  
 Elle est morte en son Chasteau  
 de Magny en Picardie, âgée de  
 79 ans. C'estoit une Femme

## 38. MIRACLES

d'esprit, Hebméonq bus de vertus  
J'aprouis trop ad direy ad giedonid  
dans he d'étré d'it's grandes it ha  
rité q' ille s'isoit, ille duo non  
Un charmes monts fait p'ge d'it  
le deuil ad p'vous, C'est icelle  
de Ma demid'icelle de Tours, moq  
sa ad Bourbon, ad p'p'it ad p'p'it  
jouis, C'estes jours p'p'it  
agéé seulement de cinq ans, ad  
voit de l'esprit au dela de l'ima  
gination, ad disoit non seule  
ment des choses que sup'p'it  
noient, mais elle leur donoit ad  
tout si particulier, que le plaisir  
de l'entendre estoit un vray  
charme. Elle a esté enterrée dans  
l'ancien Tombeau des Ducs de  
Bourbon au Prieuré Royal de  
Souvigny. M. l'Intendant de la  
Province avoit reçu l'ordre de

# GALATIEN 39

la faire transporter de Bourbon  
Larchambault en de Pojeune qui  
en est de quatre lieues, & de ne  
rien oublier, afin que la Pompe  
fust digne de la naissance de cét  
Princesse, autant que Lieu le  
pouvoit permettre. Les Princi-  
paux de Moulins, & les Officiers  
& Capitaines des autres Villes  
de la Province, tous tres-bien  
montez, furent commandez par  
M<sup>r</sup> Gaulonin, qui est d'une No-  
blesse tres-ancienne dans la Ro-  
ye & dans l'Empire. Le Carrosse,  
où estoit le Corps de la Prince-  
se, venoit ensuite, drapé de noir,  
& environné de quatre cens  
Eclaireurs de Cire blanche qui  
éclairoient le Conyoy. Les Che-  
vaux avoient des Houpes tra-  
nçantes, ornées d'Escussons. M<sup>r</sup>

360 **MERCVRE**

le Curé de Bourbon estoit dans ce Carrosse, avec Madame la Comtesse d'Ore Gouvernante de cette Princesse, & M<sup>r</sup> le Chevalier de Sarcelles. M<sup>r</sup> le Maréchal de Schomberg, Messieurs les Marquis de Valavoire, de Bréauté, de Lévy Lieutenant de Roy de la Province, & M<sup>r</sup> du Bordage, accompagnoient le Corps, qui estoit suivy de cinquante autres Carrosses. Les Religieux de Moulins & des Villes des environs, avec un Cierge chacun du poids d'une livre, vinrent au devant à une lieuë de Souvigny. Un peu apres on aperçeut deux cens Filles vêtues de blanc, appellées Pleureuses, suivant la coûtume du País. Elles tenoient chacune un Cierge blanc.

blanc, & estoient conduites par les Filles Grisettes, Religieuses tres-utiles au Public. Les Religieux Benédictins-de Souvigny reçurent le Corps, qui passa au travers de toute la Milice & des Officiers de la Province, commandez, comme je l'ay dit, par M<sup>r</sup> Gaulmin, qui avoit fait observer un tres-grand ordre pendant la marche. Les Portes de l'Eglise estoient gardées par tous les Archers de la Généralité. M<sup>r</sup> le Curé de Bourbon en livrant le Corps aux Religieux, leur fit un tres-beau Discours, auquel ils répondirent fort éloquentement. Le Corps fut en suite tiré du Carrosse, & porté par huit Religieux. On avoit écrit ces paroles sur le Cercueil;

*Septembre 1681.*

H h

## 362 MÉRUVRE

Cy gist Marie-Louise de Bourbon, Fille Legitimée de France, morte aux Eaux de Bourbon. Les quatre coins du Poille estoient soutenus par les quatre Prieurs des quatre Religions Mandiantes. M<sup>r</sup> le Marquis de Lévy portoit le derrière, & estoit accompagné de M<sup>r</sup> de Bouville Intendant, & de quantité de Gentilshommes. Plusieurs Officiers de Robe longue marchaient apres eux avec Madame la Comtesse d'Ore, M<sup>r</sup> de Bréauté, Madame Gaulmin, & un grand nombre de Dames de la Province, parmy lesquelles estoient Messd<sup>mes</sup> Dissards, du Bestays, & des Roches Lieutenante Generale. Toute cette Compagnie estoit en deuil, ainsi que les Domestiques, de sorte

qu'on vit paroistre à la fois plus de huit cens Personnes vestuës de deuil; ce qui donna beaucoup de surprise, à cause du peu de temps. Le Chœur de l'Eglise, qui est tres-grand, estoit tout tendu de Drap blanc, garny d'Ecussions, & éclairé de plus de deux mille Cierges. On voyoit dans le milieu une Estrade à huit marches, remplies de trois cens Chandeliers d'argent, ornez de Fleurs, & au dessus de l'Estrade estoit un Daïs de Brocart blanc & or, chamarré de Passemens, & garny de Crêpines d'or. Enfin tout ce qui regarde cette Pompe fut si bien ordonné & si bien conduit, qu'on ne sçauroit trop donner de louanges à M<sup>r</sup> l'Intendant,

H h ij

# 364 MERCURE

non plus qu'à M<sup>r</sup> Gaulmin, sur les soins duquel il s'estoit déchargé de beaucoup de choses, & qui s'en est acquité avec autant de ponctualité, que de prudence.

J'ay reçu en mesme temps deux Enigmes, l'une du Berger Fleuriste, & l'autre de la Bergere Caliste.

## ENIGME.

*J'Enchante si bien par mes charmes*

*Ceux qui m'adressent leurs regards,  
Que je leur fais rendre les armes,  
Fussent-ils plus braves que Mars.*

SS

*Lors qu'ils sont desarmez, je les  
charge de chaînes,*

*Et je les brûle à petit feu;  
Souvent j'ay pitié de leurs peines,  
Et souvent je les tourne en jeu.*

AUTRE ÉNIGME.

*J'E suis telle qu'il plaist à celuy qu'è  
m'adore,  
Je ressemble à la Nuit, je ressemble  
à l'Aurore,  
Je ressemble à tout ce qu'on veut;  
Et pour me posséder, on s'empresse,  
on soûpire,  
On pleure, on brûle, on souffre le  
martire,  
On fait enfin tout ce qu'on peut.*

Je ne vous envoie point l'Explication des deux dernières Enigmes. Vous la trouverez dans ma quinzième Lettre Extraordi-

## 366 MERCURE

naire que vous recevrez le 15.  
d'Octobre, avec tous les noms  
de ceux qui ont découvert le fens  
de l'une & de l'autre.

Je finis par les Divertissemens  
que la Cour a eus à Fontaine-  
bleau. Je ne vous décriray point  
toutes les Promenades qui se  
sont faites tantost à cheval au-  
tour du Canal, tantost sur le  
même Canal avec la Collation  
& la Musique, & tantost en  
Carrosse dans le Parc & à Fran-  
chart, où les Dames ont esté en  
Cavalcade, & où elles ont fou-  
pé sous des Feuillées à la clarté  
de cinq ou six mille Lumieres,  
placées sur les pointes de tous  
les Rochers des environs. Ces  
Rochers estant plus bas que ce  
Lieu, le faisoient paroistre tous

environné de Lunnieres; & comme il en estoit luy mesme rempli, on eust crû de loin voit une Montagne toute lumineuse. Voicy les noms des Dames qui ont presque toujours esté de ces Cavalcades. Madame, Madame la Princesse de Conty, Mademoiselle de Nantes, Madame la Comtesse du Plessis, Madame de Grancé, & Mesdemoiselles de Tonnerre, Laval, de Birou, Gonrault, Jarnac, de Poitiers, de Loubes, & de Chaufferée. Leur Equipage estoit magnifique, & rien ne pouvoit estre plus agreable, que de les voir routes en Cavalieres avec des Capelines. Le mesme Equipage leur a souvent servy à la Chasse.

Je ne vous dis rien de la bonne

mine & de l'ajustement des Hommes dont elles estoient accompagnées. La Cour de France est connue, & l'on sçait qu'elle n'abonde pas moins en Hommes galans, qu'en Braves. On a fait aussi plusieurs Courses de Chevaux autour du Canal & à Moret, qui est à deux lieues de Fontainebleau. La plus belle de routes a esté faite autour du Canal. Un petit Anglois, Officier de l'Ecurie, couroit pour Monseigneur le Dauphin; & M<sup>r</sup> de la Vallée, Ecuyer du Roy, pour M<sup>r</sup> le Grand. Ces Courses ne se faisoient point sans un fort grand nombre de Parrys. Ils firent deux fois le tour du Canal. Dans l'une & dans l'autre Course le petit Anglois laissa prendre

le devant à M<sup>r</sup> de la Vallée & lors qu'il passoit devant le Roy, il pouffoit son Cheval si adroitement, qu'il reprenoit le devant. Ainsi Monseigneur le Dauphin gagna le Prix. Toute la Cour estoit placée sur une Terrasse en forme de Balcon, au dessus & un peu à costé de la Cascade. L'assemblée du Peuple estoit fort grande, & on avoit fait ranger tous les Spectateurs dans les Allées, en sorte que les deux costez du Canal demeuroient libres. La Promenade a est souvent suivie du divertissement de la Comédie, tantost Françoise, & tantost Italienne. Les Acteurs qui occupoient l'Hôtel de Bourgogne avant la jōction des deux Troupes, ont esté choisis pour

## 370 MERCVRE

divertir le Roy les premiers.  
 Pendant qu'ils ont esté à Fontainebleau, ils ont représenté beaucoup de Pièces de M<sup>r</sup> de Corneille l'aîné & de M<sup>r</sup> Racine, avec une Tragédie nouvelle, appelée *Oreste*. On assure qu'elle est de deux Autheurs, tous deux de l'Académie Française, & tous deux fameux par d'excellentes Productions. Ce sont Messieurs le Clerc & Boyer. M<sup>r</sup> le Clerc a fait plusieurs fois plusieurs Pièces de Théâtre, & la *Virginie Romaine*, qui en son temps réussit beaucoup, a esté son coup d'essai. Il est l'Autheur d'une belle Traduction du Tasse; que vend le Sieur Barbin. Les Ouvrages de M<sup>r</sup> Boyer sont si connus & en si grand nombre, qu'il n'est

pas besoin de vous vanter son mérite. Il n'y a personne qui ait perdu la mémoire de sa belle Pièce de Machines *des Amours de Jupiter, & de Semelé*. Si des Auteurs se disputent quelquefois la gloire des Ouvrages auxquels ils ont travaillé ensemble, les deux que je viens de vous nommer se la donnent l'un à l'autre au regard d'Oreste; mais ils demeurent d'accord que ce qu'il y a de plus beau dans cette Pièce est dû aux lumières, aux conseils, & à l'esprit de M<sup>r</sup> le Duc de Richelieu. On y a surtout admiré une grande quantité de beaux Vers, *la Reconnoissance d'Oreste, & une Déclaration d'Amour*. M<sup>r</sup> le Duc de Richelieu n'est pas le seul qui ait donné

un Divertissement nouveau au Roy. M<sup>rs</sup> les Ducs de Nevers & de Vivonne ont regalé Sa Majesté d'un Opéra, dont M<sup>r</sup> de Nevers a composé luy-mesme les Vers Italiens. Il est impossible d'exprimer l'empressement avec lequel M<sup>r</sup> de Vivonne a donné ses soins pour la prompte exécution de cet Ouvrage. Il semble qu'il ait destiné tous les momens de sa vie, pour servir le Roy, ou dans les grands Emplois, ou dans ce qui regarde ses plaisirs, ou en d'autres choses qui luy peuvent estre agreables; comme estoit le superbe Carrosse dont il luy fit présent il y a un an ou deux. Quand l'Employ de ce Maréchal a demandé qu'il se messast des plaisirs de

Roy, il sembloit que ses ordres les fissent naître sur l'heure, tant son zele qui n'avoit pas moins d'activité que d'ardeur, en inspiroit à ceux que l'on employoit pour travailler. Aussi a-t-on veu en six semaines le *Balet des Muses* augmenté par ses soins de quatre Divertissemens nouveaux, qu'on mella les uns apres les autres dans ce Balet, & dont chacun en pouvoit composer un assez grand pour estre veu seul. Il a fait la mesme chose pour l'Opera dont j'ay commencé à vous parler. Quoy que des Spectacles beaucoup moindres pûssent occuper plusieurs mois ceux qui ont le plus d'application à les préparer, il a neantmoins tout fait faire en huit jours, jusqu'aux

## 374 MERCURE

Habits qu'il a inventez, & qui ont esté trouvez merveilleux. On avoit dressé un Theatre exprés dans la Galerie des Cerfs. Rien ne pouvoit estre plus galant. Il estoit tout de Portiques de verdure naturelle, & de Fleurs, entre lesquels pendoient plusieurs Lustres de cristal. Au dessus de ces Portiques estoient quantité de Vases remplis de Fleurs, & d'autres Vases formoient une Perspective. L'Opéra estoit une Pastorale Italienne, dont M<sup>r</sup> Lorenzani avoit fait la Musique, qui fut admirée de toute la Cour, aussi-bien que la Symphonie. Vous vous souvenez, Madame, que je vous ay parlé plusieurs fois de M<sup>r</sup> Lorenzani. C'est celuy que

M<sup>r</sup> le Maréchal de Vivonne a amené de Messine, & qui est présentement Maître de Musique de la Chapelle de la Reyne. Voicy le Sujet de la Pastorale. Nicandre & Filene se proposent l'un à l'autre le Mariage de leurs Filles. Elles refusent sur divers prétextes de suivre la volonté de leurs Peres. Toutes deux aiment Lidio, jeune Amant voyage qui court apres toutes les Bergeres. Plusieurs incidens arrivent, & enfin Philis épouse l'inconstant Lidio; & Cloris, pour se vanger de ses infidélitez, se marie avec Eurille. Le Prologue de cette Piece se fit par quatre Hommes qui estoient à table, & qu'on suposoit sur la fin de leur repas, par les débris

## 376 MERCURE

restez sur la Nape. Ces quatre Hommes, que les femmes du Vin devoient avoir rendus un peu gays, estoient Mrs. Prouffon, Rosimont, Scaramouche, & Arlequin, tous bizarrement vêtus. Vous en jugerez par ce que je vay vous dire de l'Habit d'Arlequin. Le fonds estoit de Satin blanc, & à l'égard des pieces, des quatre couleurs qui le composent toujours, sçavoir, le bleu, l'aurore, la feuille-morte, & le rouge, c'estoient quatre Fleurs; une Rose, pour le rouge; une Tulipe, pour la feuille-morte; un Soleil, ou Fleur de Soucy, pour le jaune; & un Barbeau pour le bleu. Ces quatre excellens Comiques commencerent à disputer tou-

# GALANT. 377

chant la beauté des Opéra Italiens & François. Mrs de la Grange & Cinthio voyant que leur querelle alloit jusqu'aux coups, vinrent pour les séparer; & afin qu'on püst juger qui d'entr'eux avoit raison, Cinthio leur proposa un petit Opéra Italien; ce qu'ils accepterent. Le premier Acte finy, Arlequin vint faire une tres-plaisante Scene avec Scaramouche. Il contrefit le Berger & la Bergere qui venoient de paroistre sur la Scene; & en voulant louer l'Opéra, il le critiqua d'une maniere fort agreable. Apres le second Acte, Mrs Poisson & Rosimont blâmerent l'Opéra Italien, & se jetterent sur les beaux endroits des Opéra François, auf-

*Septembre 1681.*

I i

quels ils donnerent des loüanges  
meſſées d'un peu de Satyre. La  
diſpute recommença entre tous  
les quatre, quand le dernier  
Acte eut eſte représenté, M<sup>r</sup>  
de la Grange les mit d'accord,  
en parlant des auantages de la  
Comédie & de la Muſique, &  
conclut, que rien n'eſtoit plus  
capable de contenter tous les  
Spéctateurs qu'une Piece de  
Theatre meſſée de Muſique.  
Il joüa cette Scene d'une manie-  
re, qui charma toute l'Affemblée.  
Le Roy fut fort ſatisfait des  
Intermedes, Il admira la pro-  
preté des Habits des Muſiciens  
& des Acteurs, & dit qu'il n'a-  
voit rien veu de ſi propre &  
de ſi noble que ce Spéctacle.  
Je vous enuoye un Livre de cet

Opéra Italien, dont la Traduction, qui est fort fidelle, a esté tres-estimée. Sa Majesté en a vu deux Représentations. Quelque temps avant que l'on donna la premiere, la Troupe, appelée de Gutchegaud, à cause du Quartier où elle joue, releva celle qui a quitté l'Hostel de Bourgogne. Comme les Acteurs de cette dernière Troupe ont toujours joué les Pièces de feu Moliere, & que ce merveilleux Homme avoit luy-mesme pris soin de donner à chacun d'eux les tons nécessaires pour leurs Personnages, ils en ont représenté plusieurs qui ont tres fort diverty la Cour.

Ce n'est plus une Nouvelle que les seize Cardinaux faits par

## 380 MERCURE

le Pape dans la Promotion du premier jour de ce mois. Ainsi je ne perdray point de temps pour ne vous écrire que des noms que vous sçavez. J'espere vous mander la premiere fois quelque chose de nouveau sur ce sujet.

Je viens d'apprendre la mort de M<sup>r</sup> le Maréchal Duc de la Ferté, qui est mort à sa Terre de la Ferté. Je n'ay rien à vous en dire. Vous trouverez un Abregé de l'Histoire de sa Vie, & des avantages de sa Maison, dans ma seconde Lettre de 1677.

J'ay de grandes Nouvelles à vous apprendre. M<sup>r</sup> de Louypps partit Jeudy 26. de ce mois pour aller en Allemagne, sans qu'on

peut sçavoir pendant trois jours  
s'il estoit à Meudon, à Paris, ou  
à Fontainebleau. Le Roy reçeut  
un Courrier le 27. à onze heures  
du matin, par lequel il sceut que  
Strasbourg avoit esté investy,  
& il déclara l'apresdînée à qua-  
tre heures, qu'au lieu d'aller à  
Chambort, il partiroit le Mardy  
30. pour se rendre en sept jours  
sous Strasbourg. Il a fait ce qu'il  
a dit, & est party ce matin. La  
Reyne & Madame la Dauphine  
sont parties quelques heures  
apres pour le suivre à petites  
journées. Je croy qu'à l'avenir  
la matiere de mes Lettres sera  
tres-belle. Vous sçavez que je  
n'oublie rien pour vous donner  
une entiere satisfaction sur les  
Nouvelles de guerre.

Ce matin, M<sup>r</sup> le Marquis de Bellefond, Fils de M<sup>r</sup> le Marchal de Bellefond, a épouſé la ſeconde Fille de M<sup>r</sup> le Duc Mazarin. Je vous en parleray plus amplement le Mois prochain.

Ma plume a eſté trop viſte, quand vous écrivant la dernière fois, j'ay mis, M<sup>r</sup> le Marquis de Choifeuil Premier Gentilhomme de la Chambre de Monſieur, j'ay crû mettre Duc, & non pas Marquis.

On doit faire enfin demain l'ouverture du Bureau de Rencontre, qui fait tant de bruit depuis un mois. Si l'utilité répond à la penſée de ceux qui l'ont éſtably, & meſme à l'opinion publique, elle fera grande. Je vous en manderay le ſuccès.

Cependant si vous avez des Avis à envoyer, adressez les au Bureau qui est établi au Dauphin, Court-neuve du Palais, & vous connoistrez par vostre propre expérience, si ce qu'on publie à l'avantage de ce Bureau est véritable. Je suis, Madame, vostre, &c.

*A Paris ce 30. Septembre 181.*

Le Journal du Bureau d'Encontre se distribuera tous les Jedis, à commencer le Judy 9. d'Octobre.

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and noise.









